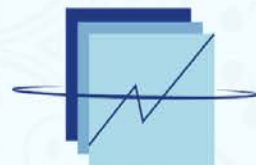


RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DU PLAN ET DE LA COOPÉRATION



ANSD

Agence Nationale de la
Statistique et de la Démographie



Atlas Démographique



INTRODUCTION

Le cinquième Recensement général de la Population et de l'Habitat (RGPH-5) du Sénégal a été réalisé en mai-juin 2023. Il découle de l'obligation légale de mise à jour de la principale source de données démographiques, suite aux nombreuses mutations observées dans la société sénégalaise. A cet égard, le Sénégal a inscrit cette opération dans sa Stratégie nationale de Développement de la Statistique (SNDS 2019-2023).

L'adoption de l'acte 3 en 2013 pour la poursuite du processus de renforcement de la décentralisation, accentue les besoins en données désagrégées. La prise en compte de cette nouvelle situation nécessite l'exploitation et la valorisation des données pour une mise à disposition d'informations fiables et pertinentes, afin d'éclairer les décisions politiques.

Ainsi, dans le cadre de la dissémination des résultats du RGPH-5, il est élaboré des produits de diffusion au titre desquels, l'atlas démographique qui permet de faciliter l'accès et la compréhension de l'information démographique, économique et sociale selon différentes échelles administratives.

A travers une représentation spatiale de données du recensement, l'atlas constitue ainsi un outil accessible d'amélioration de la prise de décisions. Il examine divers indicateurs socio-démographiques et socio-économiques de chaque région ou département. Les cartes commentées permettent de faciliter la lecture et l'aide à la prise de décisions.

A partir des données du RGPH-5, un choix d'indicateurs à cartographier a été opéré en s'appuyant sur les cibles des politiques, programmes et une revue documentaire des atlas existants. Ceci a permis d'identifier les indicateurs pertinents arrimés aux thématiques du rapport national du RGPH-5. Le niveau de représentation retenu est le département pour la majorité des indicateurs. Toutefois, quelques indicateurs seront calculés au niveau région compte tenu de la spécificité du phénomène.

Le présent document comporte deux parties portant d'une part, sur la méthodologie utilisée pour l'élaboration de l'atlas démographique et d'autre part, sur la représentation cartographique des résultats du RGPH-5.

Directeur général, Directeur de publication : Dr. Abdou DIOUF

Directeur des Statistiques démographiques et sociales	Atoumane FALL
Directeur des Statistiques économique et de la Comptabilité nationales	Mamadou Ngalgou KANE
Directeur des Systèmes d'Information et de la Diffusion	Oumar FALL
Directeur de l'Administration générale et des Ressources humaines	Hawa SAMBA
Directeur de la Méthodologie, de la Coordination statistique et de l'Innovation	Dr. Momath CISSE
Directeur de l'Ecole nationale de la Statistique et de l'Analyse économique (ENSAE, Pierre NDIAYE)	Idrissa DIAGNE
Agent Comptable (AC)	Papa Amadou Moustapha NIANG
Directeur à l'Action régionale	Dr. Jean Rodrigue MALOU
Coordonnateur de l'UMO du RGPH-5, 2023/Conseiller Technique du DG	Jean Pierre Diamane BAHOU

EQUIPE TECHNIQUE

Prénoms et NOM	Qualité
Atoumane FALL	Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales
Jean Pierre Diamane BAHOU	Coordonnateur de l'UMO du RGPH-5, 2023/Conseiller Technique du DG
Papa mabèye DIOP	Chef de la Division de la Cartographie et de l'Echantillonnage
Ndeye Lala TRAVARE	Chef de la Division du Recensement et des Statistiques Démographiques
Adjibou Oppa BARRY	Chef de la Division des Statistiques Sociales et de suivi des conditions de vie
Boubacar DIOUF	Chef Bureau de la Cartographie Censitaire
Mame Cheikh DIOUF	Chef Bureau de l'Echantillonnage et des méthodologies de collecte
Djiby DIOP	Chef Bureau du Recensement et des Statistiques migratoires
Abdoulaye SARR	Chef Bureau de la Numérisation Cartographique
Massogui CISSE	Chef Bureau du Traitement des données d'enquêtes
Elhadji Yaya Ly	Chef Bureau des Statistique Sociales
Maguette SARR	Chef Bureau des Statistiques Socio-Démographiques et de l'Etat Civil
Tidiane KAMARA	Chef Bureau des Statistiques de suivi des conditions de vie
Babacar GUEYE	Démographe
Mbene LO	Statisticienne
Aby Mody Ba	Démographe
fatou F. DIOUF	Démographe
Daouda DIOP	Démographe
Ousseynou NDIAYE	Statisticien-Economiste
Mademba SY	Démographe
Khadim DIOP	Economiste
Samba DIOP	Statisticien
Mamadou SIDIBE	Démographe
Soda MBODJ	Statisticienne
Aida NGOM DIOP	Démographe
Alioune Badara DIAGNE	Statisticien
Ibrahima BALDE	Statisticien
Mamadou Alpha BALDE	Statisticien
Mamadou DIOP	Statisticien
Ndeye Awa DIOP	Géomaticien
Famara MANE	Géomaticien
Laity GNING	Géomaticien
Modou NDIAYE	Géomaticien
DIFFUSION	
Dr. El Hadji Malick GUEYE	Chef de la Division de la Diffusion
Alain François DIATTA	Chef Bureau des publications et des relations avec les usagers
COMMUNICATION	
Awa DIOP	Cheffe Cellule de la Communication
INFOGRAPHIE	
Fodé DIEDHIOU	Infographiste

PARTIE I : METHODOLOGIE

I-1. DONNEES ET MATERIELS

Deux types de données sont utilisés dans le cadre de l'élaboration de l'atlas démographique. Il s'agit des données tabulaires constituées des indicateurs calculés à partir des données issues du RGPH-5 de 2023 et des données géographiques (limites administratives).

Ainsi, à partir de ces données du RGPH-5 un choix des indicateurs à cartographier a été opéré en s'appuyant sur les cibles des politiques, projets et programmes. Par ailleurs, les indicateurs retenus sont arrimés aux thématiques d'analyse suivantes : état et structure de la population, alphabétisation, scolarisation, éducation et formation professionnelle, caractéristiques économiques, situation socio-économiques des femmes, natalité et fécondité, mortalité, migration et urbanisation, état matrimonial et nuptialité, ménages, habitat et conditions de vie des ménages, agriculture et personnes en situation de handicap.

Dans l'ensemble, 63 indicateurs basés sur les thématiques susmentionnées et spatialisés à l'échelle des régions ou des départements sont retenus. Pour la production des cartes thématiques relative aux indicateurs, le logiciel Arc GIS a été utilisé.

II-1. METHODES

- Conception et création de la base de données

L'élaboration de l'atlas du RGPH-5 passe par la conception et la création d'une base de données constituée des limites administratives et des indicateurs présentés sous forme de tables. Ces dernières sont jointes aux entités administratives selon le niveau retenu, afin de produire les cartes thématiques.

- Règles de production des cartes thématiques

Les règles suivantes sont retenues dans le processus d'élaboration des cartes thématiques. Trois types de présentations sont adoptés :

- » cercles proportionnels (variation de taille) ;
- » carte choroplèthe (variation de couleur avec hiérarchie) ;
- » carte choroplèthe (variation de couleur).

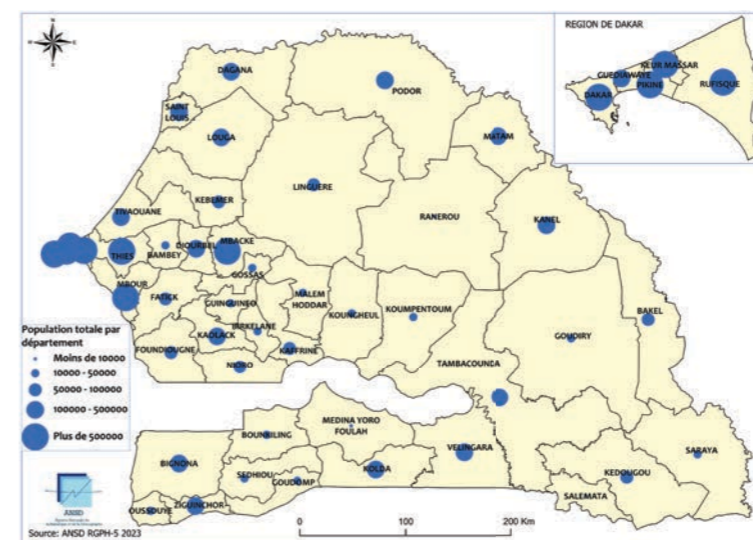
- Système de couleur des cartes thématiques

Quatre systèmes de couleur ont été appliqués pour simplifier la compréhension et pour faciliter la comparaison entre les différentes échelles (région ou département).

- Discrétisation des indicateurs cartographiés

La méthode de discrétisation choisie pour la cartographie des indicateurs est la classification en quantiles. Dans le cas des taux et proportions, la moyenne et l'écart type sont utilisés. Par ailleurs, conformément aux palettes de couleurs retenues, les cartes se colorient selon la méthode de discrétisation des quantiles.

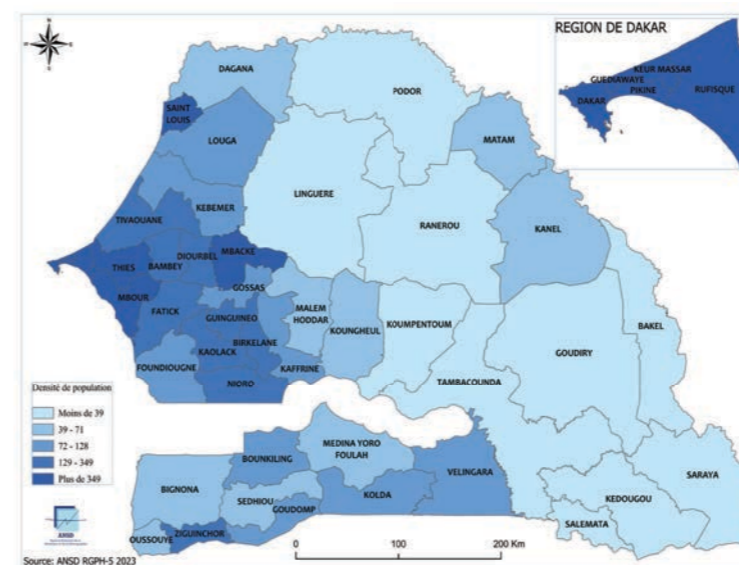
CARTE I-1: POPULATION TOTALE



La répartition de la population totale du pays au niveau départemental en 2023 montre une occupation inégale du territoire national. En effet, le département de Mbacké se distingue comme étant le plus peuplé (1 359 758 habitants), suivi de près par celui de Dakar (1 278 471 habitants). A l'opposé, les départements de Saraya (92 855 habitants), Oussouye (54 567 habitants) et Salémata (28 027 habitants) représentent les départements les moins peuplés.

Mbacké devient le département le plus peuplé du Sénégal et surclasse Dakar la ville capitale.

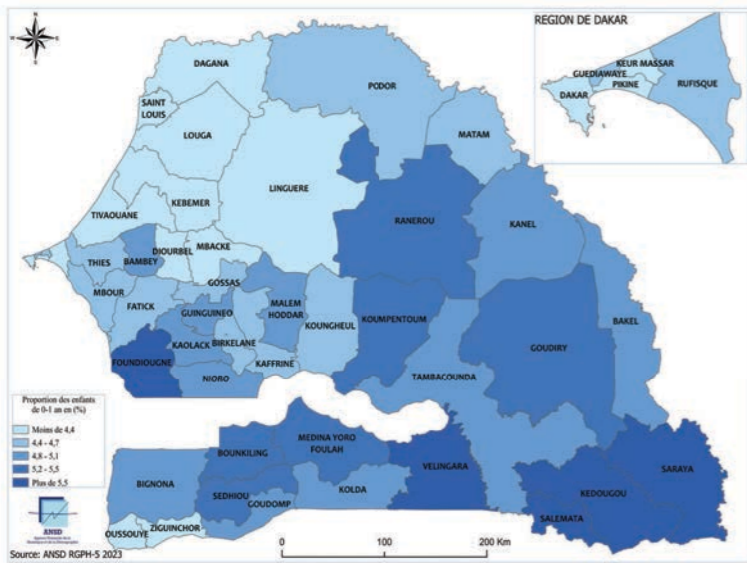
CARTE I-2: DENSITE DE LA POPULATION



La densité de population au Sénégal présente de fortes disparités entre les départements. Les plus fortes densités sont observées dans les départements de la région de Dakar, et dans les départements de Mbacké, Thiès, Saint-Louis et Mbour (plus de 349 habitants au km²). Par contre, les départements qui enregistrent les plus faibles densités se situent au nord sur l'axe Podor, Linguère, Ranérou, à l'Est au niveau des départements des régions de Tambacounda et Kédougou (moins de 39 habitants au km²). La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 92 habitants au km².

La plus forte densité de la population est observée dans le département de Guédiawaye (58 688 habitants au Km²).

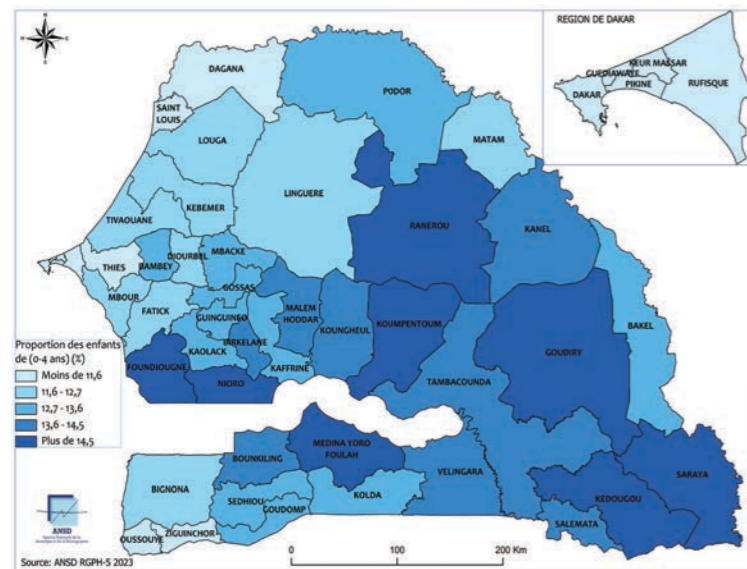
CARTE I-3: PROPORTION DES ENFANTS DE 0-1 AN (MOINS DE 2 ANS)



L'analyse de la proportion des enfants de 0-1 an dans la population totale au niveau du pays en 2023 révèle des disparités dans la structure démographique entre les départements. Les départements de la région de Kédougou et les départements de Vélingara et Foundiougne présentent les proportions les plus élevées (plus de 5,5% d'enfants de 0-1 an). À l'opposé, les départements de la région de Louga et les départements de Saint-Louis, Dagana, Tivaouane, Dakar, Pikine, Keur Massar, Diourbel, Mbacké, Oussouye et Ziguinchor enregistrent les plus faibles proportions d'enfants de 0-1 an (moins de 4,4%). La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 4,6%.

La proportion d'enfants de 0-1 ans est plus faible dans le département de Dakar (3,5%).

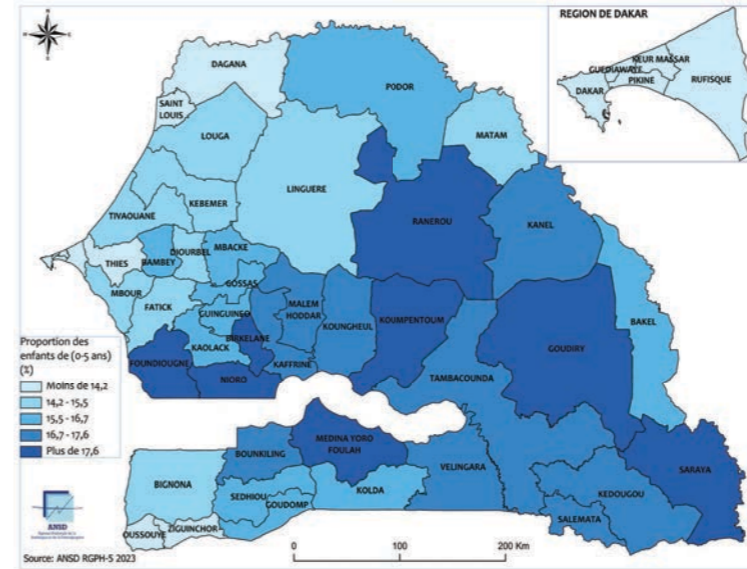
CARTE I-4: PROPORTION D'ENFANTS DE 0-4 ANS



Pour les 0-4 ans, les plus fortes proportions d'enfants de cette tranche d'âge sont observées dans les départements de Ranérou, Koumpentoum, Goudiry, Medina Yoro Foulah, Birkilane, Nioro et Foundiougne, Saraya, et Kédougou (plus de 14,5 %). En revanche, les départements de la région de Dakar et les départements de Dagana, Saint-Louis, Thiès, Oussouye et Ziguinchor affichent les proportions les plus faibles d'enfants âgés de 0 à 4 ans (moins de 11,6%). La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 12,4%.

Les départements de Ranérou, Goudiry, Medina Yoro Foulah et Koumpentoum regroupent les plus fortes proportions d'enfants de 0-4 ans.

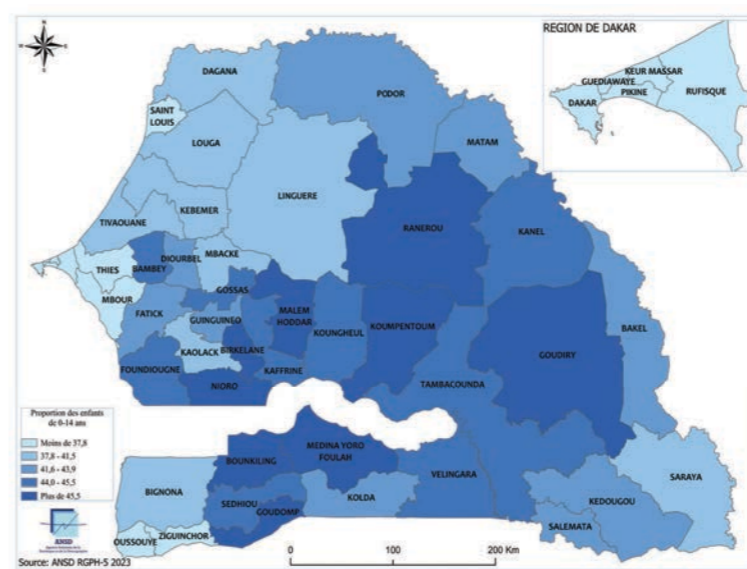
CARTE I-5: PROPORTION DE LA POPULATION AGEE DE 0-5 ANS



Pour les 0-5 ans, les départements de Ranérou, Koumpentoum, Goudiry, Saraya, Medina Yoro Foulah, Birkilane, Nioro et Foundiougne se distinguent avec les plus fortes proportions d'enfants de cette tranche d'âge, (plus de 17,6%). En revanche, les départements de la région Dakar et les départements de Thiès, Dagana, Saint-Louis, Oussouye et Ziguinchor affichent les proportions les plus faibles d'enfants âgés de 0 à 5 ans (moins de 14,2%). La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 15,1%.

Les plus faibles proportions d'enfants âgés de 0-5 ans sont observées dans les départements les plus urbanisés.

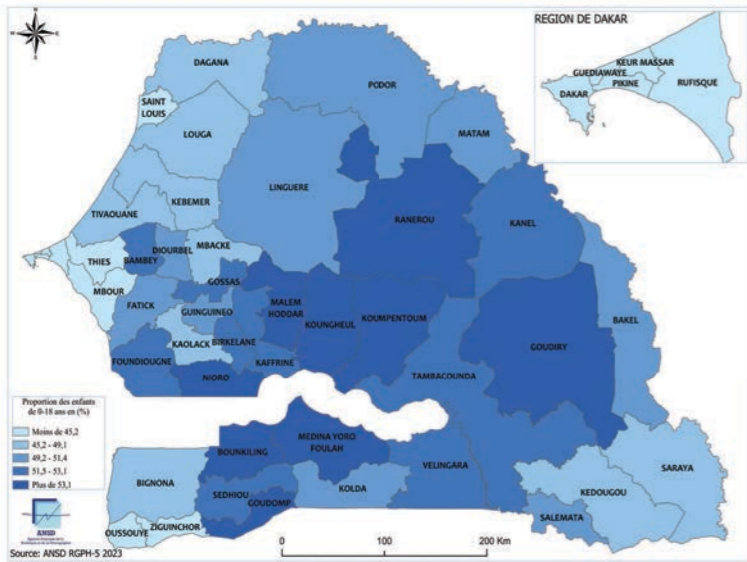
CARTE I-6: PROPORTION DE LA POPULATION AGEE DE 0-14 ANS



Les données consignées dans cette carte montrent que les proportions les plus élevées d'enfants de moins de 15 ans sont notées dans les départements de Médina Yoro Foulah, Bounkiling, Goudomp, Nioro, Malem Hoddar, Birkilane, Ranérou, Goudiry et Koumpentoum (plus de 45,5%). Cependant, les plus faibles proportions sont enregistrées dans les départements de la région de Dakar et dans les départements de Saint-louis, Thiès, Mbour, Oussouye et Ziguinchor (moins de 37,8%). La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 39,1%.

Les départements de l'intérieur du pays concentrent les plus fortes proportions d'enfants âgés de moins de 15 ans.

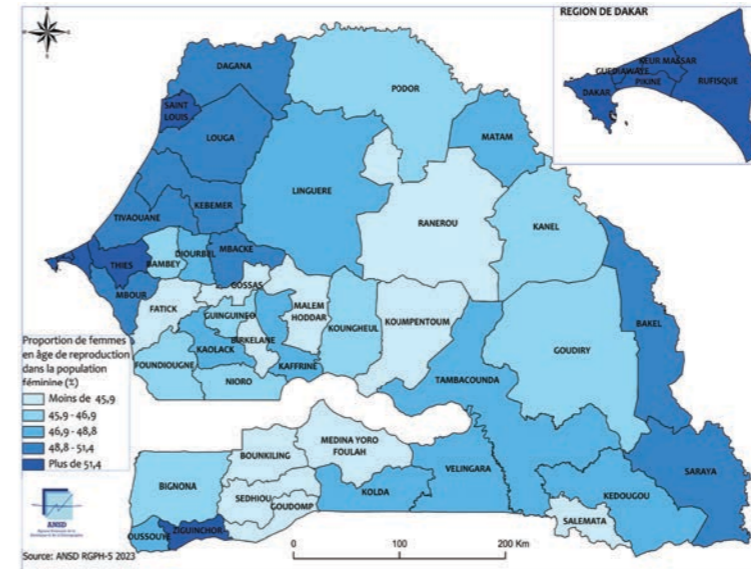
CARTE I-7: PROPORTION DES ENFANTS DE MOINS DE 18 ANS



Les proportions les plus élevées d'enfants de moins de 18 ans sont observées dans les départements de Médina Yoro Foulah, Bounkiling, Goudomp, Niouro, Malem Hoddar, Ranérou, Goudiry et Koumpentoum (plus de 53,1%). Cependant, les plus faibles proportions sont enregistrées dans les départements de la région de Dakar et dans les départements de Saint-Louis, Thiès, Mbour, Oussouye et Ziguinchor (moins de 45,2%). La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 46,4%.

Les proportions d'enfants de 0-17 ans sont plus élevées dans les départements Medina Yoro et Ranérou.

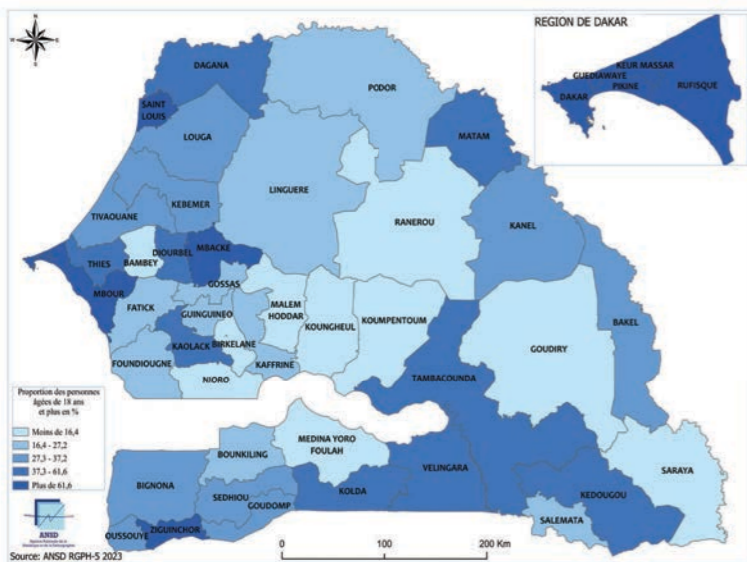
CARTE I-9: PROPORTION DES FEMMES EN AGE DE PROCREER (15-49 ANS)



La présence des femmes en âge de reproduction est plus marquée dans les départements de la région de Dakar et dans les départements de Saint Louis, Thiès et Ziguinchor (plus de 51,4%). A l'opposé, les proportions les plus faibles (moins de 45,9%) sont notées dans les départements du centre du pays (Fatick, Gossas, Birkilane, Malem Hoddar), la région de Sédhiou et dans les départements Medina Yoro Foulah, Salémata, Koumpentoum et Ranérou. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 50,6%.

Plus de 6 femmes sur 10 sont en âge de reproduction dans le département de Dakar.

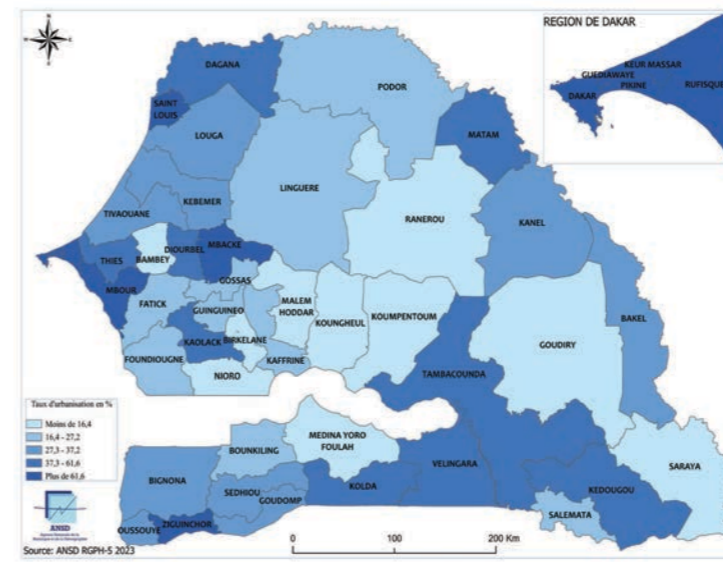
CARTE I-8: PROPORTION DE LA POPULATION AGE DE 18 ANS ET PLUS



La population âgée de 18 ans et plus est majoritairement plus présente dans la région de Dakar et dans les départements de Saint-Louis, Thiès, Mbour, Oussouye et Ziguinchor, qui affichent les proportions les plus élevées (plus de 54,9%). En revanche, les proportions les plus faibles sont enregistrées à Médina Yoro Foula, Ranérou et Koumpentoum, Goudiry, Kougheul, Malem Hoddar, Birkilane, Niouro, Goudomp et Bounkiling (moins de 47,0%). La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 53,6%.

Plus de 6 personnes sur 10 sont âgées d'au moins 18 ans dans les départements de Dakar, Guédiawaye et Pikine.

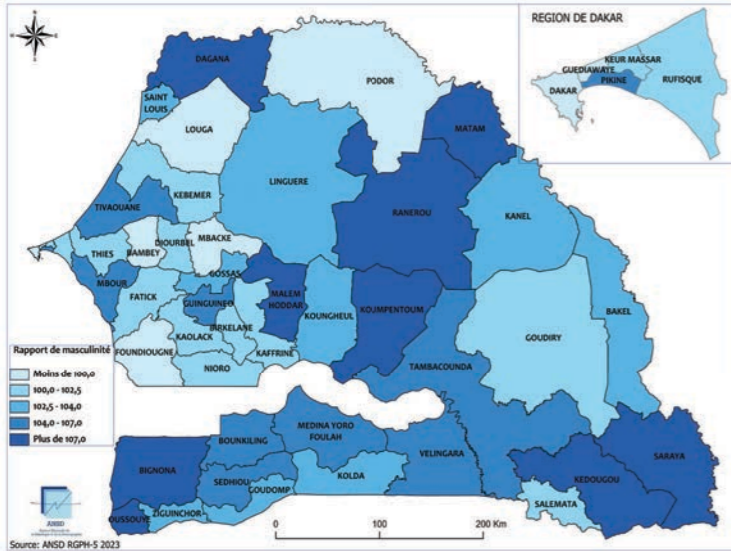
CARTE I-10: TAUX D'URBANISATION



Le taux d'urbanisation au niveau départemental en 2023 révèle des disparités dans la répartition de la population urbaine sur le territoire national. Les départements de la région de Dakar (Dakar, Pikine, Rufisque, Guédiawaye et Keur Massar), et les départements de Mbour, Mbacké, Saint-Louis et Ziguinchor se caractérisent par un fort taux d'urbanisation (61,6%). A l'opposé, les départements de Ranérou, Médina Yoro Foulah, Goudiry, Saraya, Koumpentoum, Kougheul, Birkelane, Malem Hoddar, Niouro et Bambej enregistrent les taux d'urbanisation les plus faibles (moins de 16,4%). L'indicateur pour le niveau national est de 54,7%.

Les départements situés à l'intérieur du pays sont moins urbanisés, à l'image de Ranérou, Medina Yoro Foulah et Birkelane

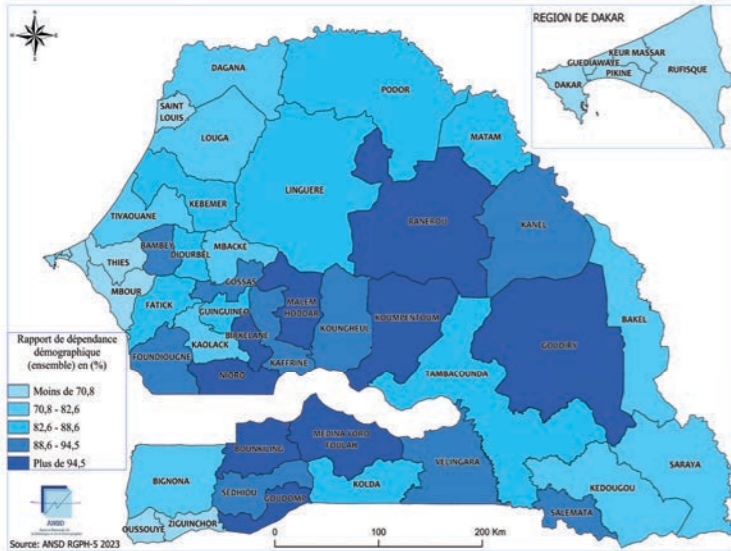
CARTE I-11: RAPPORT DE MASCULINITÉ¹



La plus forte prédominance des hommes est observée dans les départements de Saraya, Kédougou, Ranérou, Koumpentoum, Bignona, Oussouye, Dagana, Matam, et Malem Hoddar, où le rapport de masculinité est de plus de 107 hommes pour 100 femmes. Par contre, les départements de Bambey, Mbacké, Foundiougne, Louga, Keur Massar et Podor se caractérisent par une légère prédominance des femmes. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 102,6.

Le département de Saraya se distingue par la plus forte prédominance masculine avec plus de 130 hommes pour 100 femmes.

CARTE I-12: RAPPORT DE DÉPENDANCE DÉMOGRAPHIQUE²



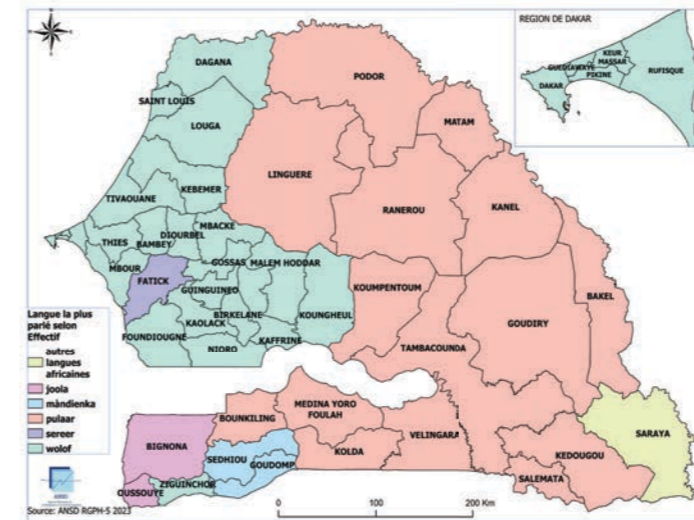
Le rapport de dépendance démographique met en évidence de disparités entre les départements. En effet, les départements de Thiès, Mbour, Saint-louis, Oussouye et Ziguinchor comptent moins de personnes à charge avec moins de 70 individus à prendre en charge par 100 personnes potentiellement actives. Par contre, les départements de Nioro, Birkelane, Malem Hoddar, Koumpentoum, Ranérou, Goudiry, Bounkiling, Goudomp et Medina Yoro Foulah affiche les rapports de dépendance les plus élevés (plus de 94,5%). La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 75,2%.

Dans les départements de Médina Yoro Foulah et Ranérou 103 personnes inactives sont prises en charge par 100 personnes en âge de travailler.

¹ - Le rapport de masculinité est l'effectif d'hommes rapporté à celui des femmes. Partant de 100 femmes comme base, on calcule le nombre d'hommes correspondant dans une population donnée. Ce nombre d'hommes pour 100 femmes est le rapport de masculinité.

² - Le rapport de dépendance démographique désigne le rapport du nombre d'individus supposés « dépendre » des autres pour leur vie quotidienne – moins de 15 ans et 65 ans et plus – au nombre d'individus âgés de 15 à 64 ans.

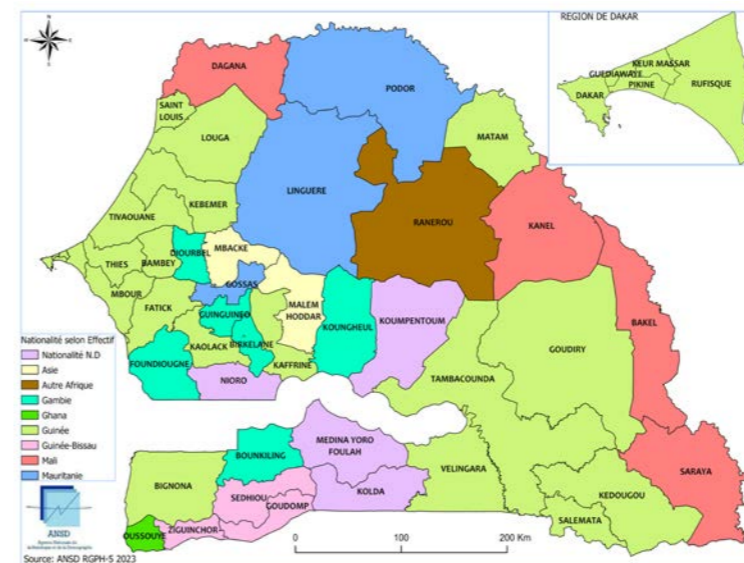
CARTE I-13: RÉPARTITION PAR DÉPARTEMENT DES LANGUES LES PLUS PARLÉES AU SÉNÉGAL.



La répartition spatiale des langues les plus parlées montre des disparités remarquables à l'échelle des départements. En effet, les locuteurs de la langue wolof sont plus nombreux dans les départements situés à l'Ouest, au Nord-Ouest et au Centre, tandis que pour le pular, ils sont plus concentrés dans les départements du Nord-Est, de l'Est et du Sud. Par contre, la langue sérér est plus utilisée comme principal vecteur de communication dans le département de Fatick, tandis que le joola est plus parlée dans les départements de Bignona et Oussouye, le mandienka, dans ceux de Sédhiou et Goudomp et enfin les autres langues africaines dans le département de Saraya.

Le saviez-vous ? Au Sénégal, le wolof et le pular comptent plus de locuteurs et sont largement plus répandus à l'échelle des départements.

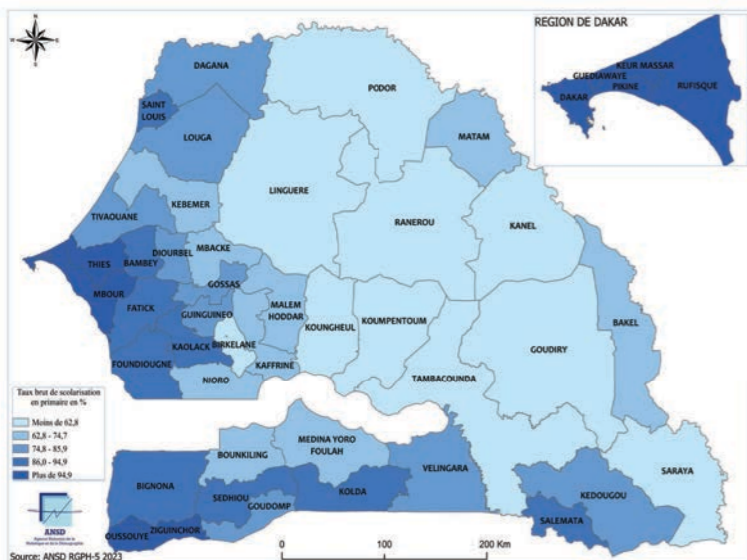
CARTE I-14: RÉPARTITION PAR DÉPARTEMENT DES NATIONALITÉS ÉTRANGÈRES LES PLUS PRÉSENTES AU SÉNÉGAL



La cartographie des nationalités étrangères présentes au Sénégal indique l'existence de disparités dans leur répartition. En effet, on retrouve plus les guinéens dans les départements situés à l'Ouest et au Sud, ainsi que dans les départements de Bignona, Vélingara, Tambacounda, Goudiry, Salémata, Kédougou et Matam. S'agissant des gambiens, ils sont plus présents dans les départements de Foundiougne, Birkelane, Guinguineo, Diourbel, Kounghoul, Bounkiling, tandis que les maliens sont plus nombreux dans les départements de Kanel, Bakel, Saraya et Dagana.

Est-ce que vous le savez ?, au Sénégal, les nationalités étrangères les plus présentes sur le territoire national sont les guinéens, les gambiens et les maliens.

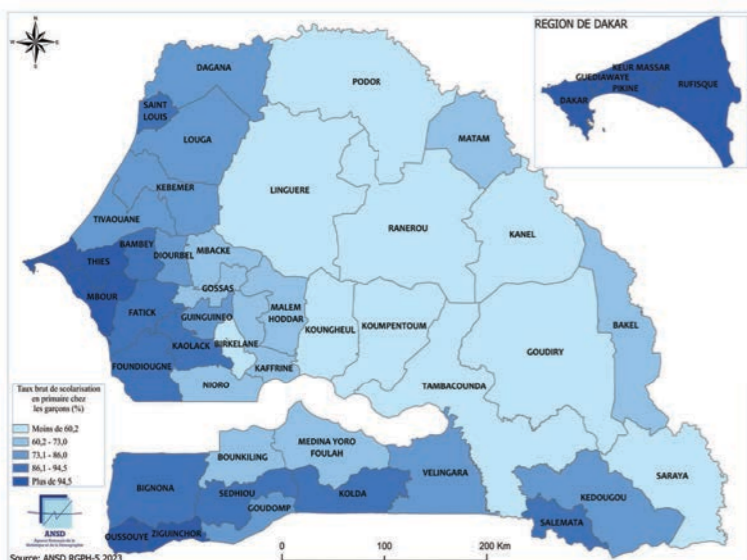
CARTE II-1: TAUX BRUT DE SCOLARISATION AU CYCLE PRIMAIRE



Le taux brut de scolarisation (TBS)³ au primaire est marqué de disparités au niveau des départements. En effet, il est plus élevé dans les départements de Thiès, Mbour, Ziguinchor, Oussouye et les départements de la région de Dakar où il dépasse 94,9%. Les taux les plus faibles sont observés dans les départements de Birkelane, Ranérou, Koumpentoum, Podor, Linguère, Kounghoul, Kanel, Tambacounda, Goudiry et Saraya avec des proportions inférieures à 62,8%. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 81,0%.

Une scolarisation au primaire plus accentuée dans les départements situés à l'ouest du pays.

CARTE II-2: TAUX BRUT DE SCOLARISATION DES GARÇONS AU CYCLE PRIMAIRE

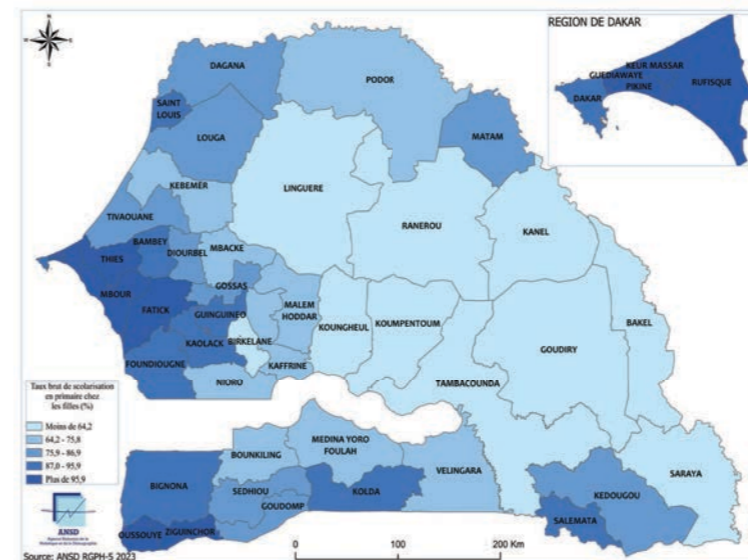


Le taux brut de scolarisation au primaire chez les garçons présente des disparités similaires à celui du niveau national. En effet, il est plus élevé dans les départements de Thiès, Mbour, Ziguinchor, Oussouye et dans les départements de la région de Dakar où il dépasse 94,5%. Par contre, les taux les plus faibles sont observés dans les départements de Birkelane, Ranérou, Koumpentoum, Podor, Linguère, Kounghoul, Kanel, Tambacounda, Goudiry et Saraya avec des proportions inférieures à 60,2%. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 80,3%.

Une scolarisation au primaire des garçons plus accentuée dans les départements situés à l'ouest du pays.

³ - Le TBS à un niveau ou cycle spécifique d'éducation donné, désigne l'effectif total des inscriptions dans ce cycle, sans distinction d'âge, exprimé en pourcentage de la population officiellement scolarisable (ayant l'âge du cycle) au même niveau pour une année scolaire donnée.

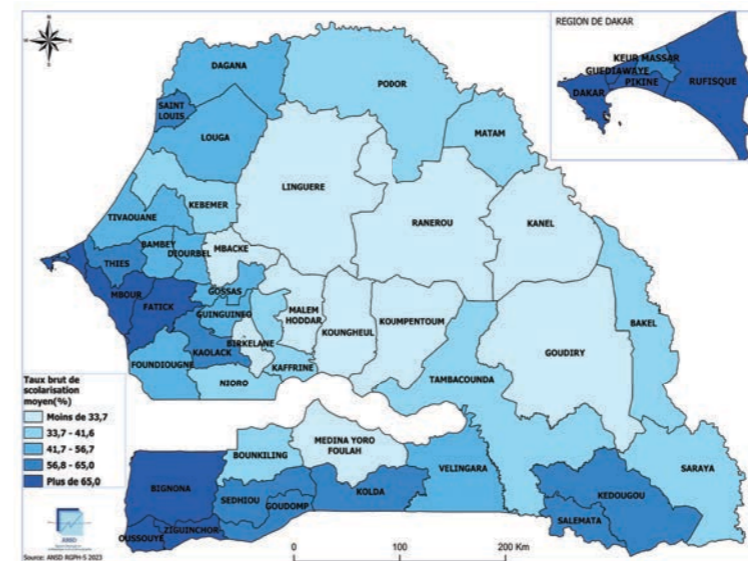
CARTE II- 3: TAUX BRUT DE SCOLARISATION DES FILLES AU CYCLE PRIMAIRE



Le taux brut de scolarisation au primaire chez les filles présente les mêmes disparités observées dans l'ensemble. En effet, il est plus important dans les départements de Thiès, Mbour, Ziguinchor, Oussouye et les départements de la région de Dakar où il dépasse 95,9%. Cependant, dans le département de Dakar le taux est de 95,7%. Les taux les plus faibles sont observés dans les départements de Birkelane, Ranérou, Koumpentoum, Linguère, Kounghoul, Kanel, Tambacounda, Goudiry et Saraya avec des proportions inférieures à 64,2%. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 81,7%.

Une scolarisation au primaire des filles plus accentuée dans les départements situés à l'ouest du pays.

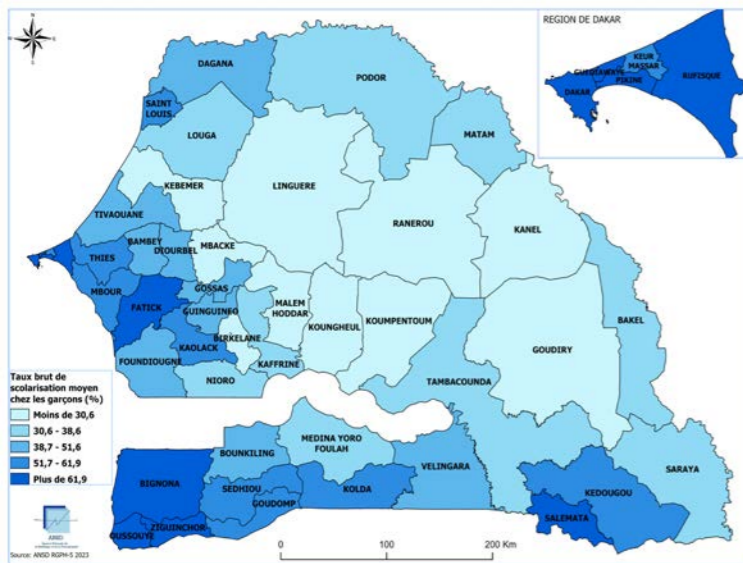
CARTE II- 4: TAUX BRUT DE SCOLARISATION AU CYCLE MOYEN



Dans les départements de la région de Ziguinchor et dans les départements de Dakar, Guédiawaye, Rufisque, Pikine, Mbour et Fatick, le taux brut de scolarisation au cycle moyen dépasse 65,0%. Tandis que les taux les plus faibles sont observés dans les départements de Ranérou, Koumpentoum, Kanel, Goudiry, Birkelane, Malem Hoddar, Kounghoul, Medina Yoro Foulah, Linguère et Mbacké, avec des proportions inférieures à 33,7%. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 50,6%.

Les disparités de scolarisation au cycle moyen s'accroissent en faveur des départements de Ziguinchor, Bignona, Oussouye, Dakar, Guédiawaye, Rufisque, Pikine, Mbour, Fatick.

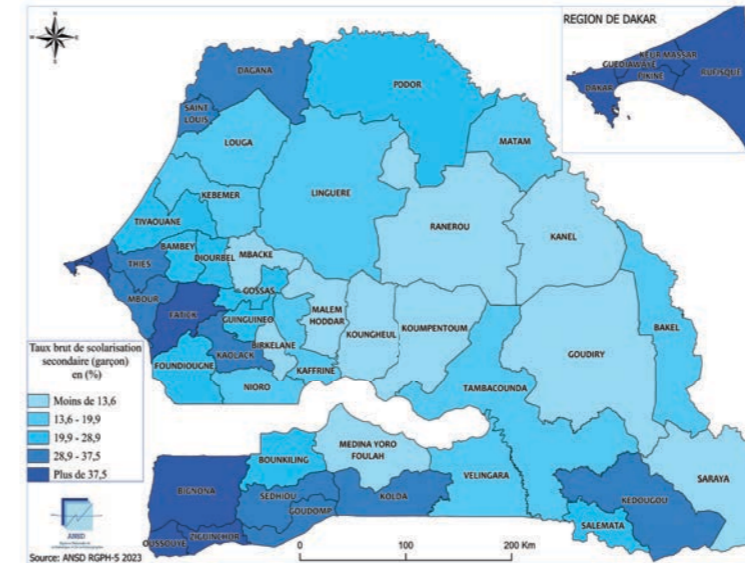
CARTE II-5: TAUX BRUT DE SCOLARISATION DES GARÇONS AU CYCLE MOYEN



Le taux brut de scolarisation au cycle moyen chez les garçons dépasse 61,9% dans les départements de la région de Ziguinchor et dans les départements de Dakar, Guédiawaye, Rufisque, Pikine et Fatick. En revanche, les taux les plus faibles sont observés dans les départements de Ranérou, Koumpentoum, Kanel, Goudiry, Birkelane, Malem Hoddar, Kounqheul, Medina Yoro Foulah, Kebemer et Mbacké, avec des proportions inférieures à 30,6%. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 47,1%.

Les disparités de scolarisation au cycle moyen chez les garçons s'accroissent en faveur des départements de Ziguinchor, Bignona, Oussouye, Dakar, Guédiawaye, Rufisque, Pikine, Fatick et Salémata

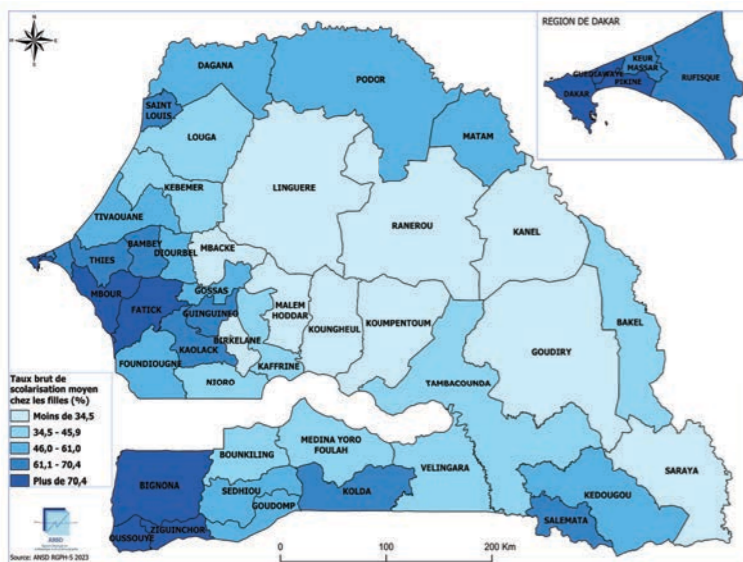
CARTE II- 7: TAUX BRUT DE SCOLARISATION AU CYCLE SECONDAIRE



Le niveau de scolarisation au cycle secondaire est supérieur à 41,1% dans les départements de la région de Ziguinchor et dans les départements de Dakar, Guédiawaye, Rufisque, Pikine, Mbour et Fatick. Toutefois, les taux les plus faibles sont observés dans les départements de Ranérou, Koumpentoum, Kanel, Goudiry, Birkelane, Malem Hoddar, Kounqheul, Saraya et Mbacké, avec des proportions inférieures à 13,0%. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 30,3%.

Le taux brut de scolarisation au secondaire dépasse 41,1% dans les départements de Ziguinchor, Bignona, Oussouye, Dakar, Guédiawaye, Rufisque, Pikine, Mbour et Fatick.

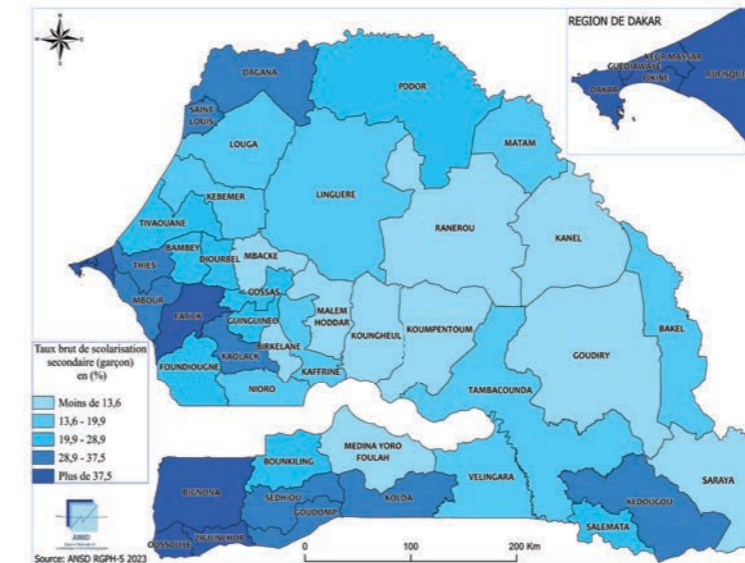
CARTE II-6: TAUX BRUT DE SCOLARISATION DES FILLES AU CYCLE MOYEN



La scolarisation des filles au cycle moyen dépasse 70,4% dans les départements de la région de Ziguinchor et dans les départements de Dakar, Guédiawaye, Mbour, Pikine et Fatick. Par contre, les taux les plus faibles sont observés dans les départements de Ranérou, Koumpentoum, Kanel, Goudiry, Birkelane, Malem Hoddar, Kounqheul, Saraya et Mbacké, avec des proportions inférieures à 34,5%. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 54,3%.

Les disparités de scolarisation au cycle moyen chez les filles s'accroissent en faveur des départements de Ziguinchor, Bignona, Oussouye, Dakar, Guédiawaye, Pikine, Mbour et Fatick.

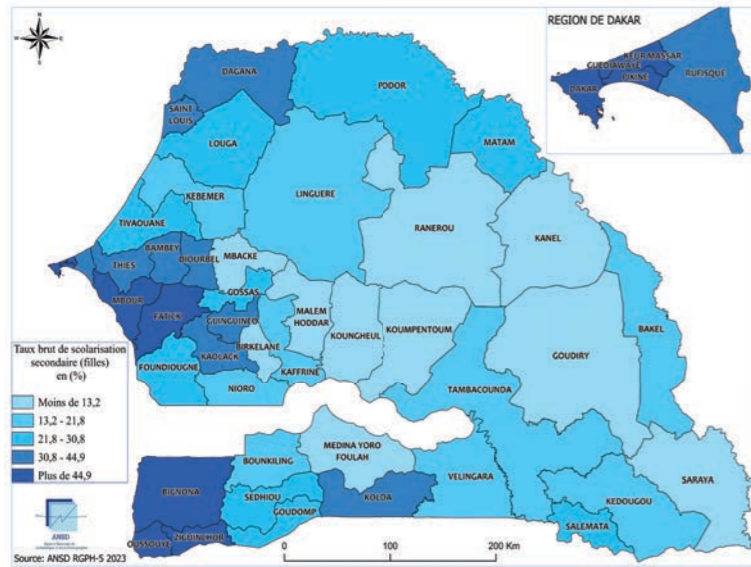
CARTE II- 8: TAUX BRUT DE SCOLARISATION DES GARÇONS AU CYCLE SECONDAIRE



Les départements de Ziguinchor, Bignona, Oussouye, Dakar, Guédiawaye, Rufisque, Pikine, Keur Massar et Fatick affichent des taux de scolarisation au secondaire chez les garçons qui dépassent 37,5%. Alors que les taux les plus faibles sont observés dans les départements de Ranérou, Koumpentoum, Kanel, Goudiry, Birkelane, Malem Hoddar, Kounqheul, Saraya et Mbacké, avec des proportions inférieures à 13,6%. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 28,1%.

Le taux brut de scolarisation au secondaire chez les garçons dépasse 37,5% dans les départements de Ziguinchor, Bignona, Oussouye, Dakar, Guédiawaye, Rufisque, Pikine, Keur Massar et Fatick.

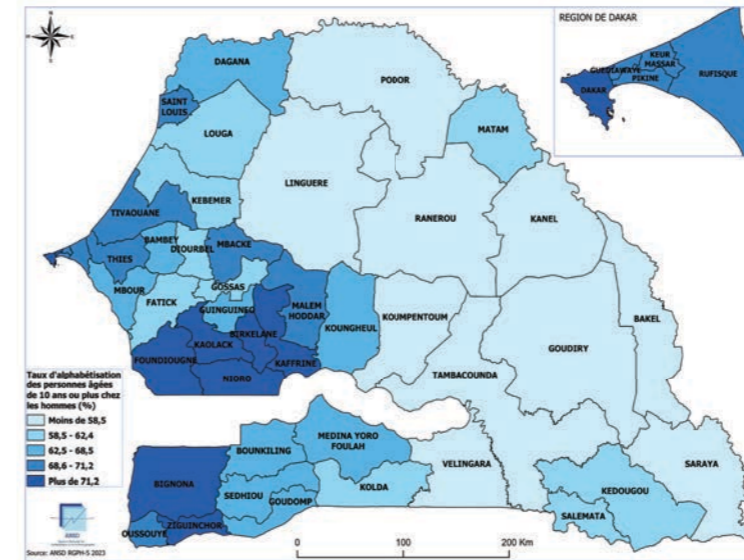
CARTE II- 9: TAUX BRUT DE SCOLARISATION DES FILLES AU CYCLE SECONDAIRE



Le taux de scolarisation au secondaire chez les filles s'établit à plus 44,9% dans les départements de Ziguinchor, Bignona, Oussouye, Dakar, Guédiawaye, Rufisque, Pikine, Mbour et Fatick. A l'opposé, il est plus faible dans les départements de Ranérou, Koumpentoum, Kanel, Goudiry, Birkelane, Malem Hoddar, Kounqheul, Saraya et Mbacké avec des proportions inférieures à 13,2%. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 32,5%.

Le taux brut de scolarisation au secondaire chez les filles dépasse 44,9% dans les départements de Ziguinchor, Bignona, Oussouye, Dakar, Guédiawaye, Rufisque, Pikine, Keur Massar et Fatick.

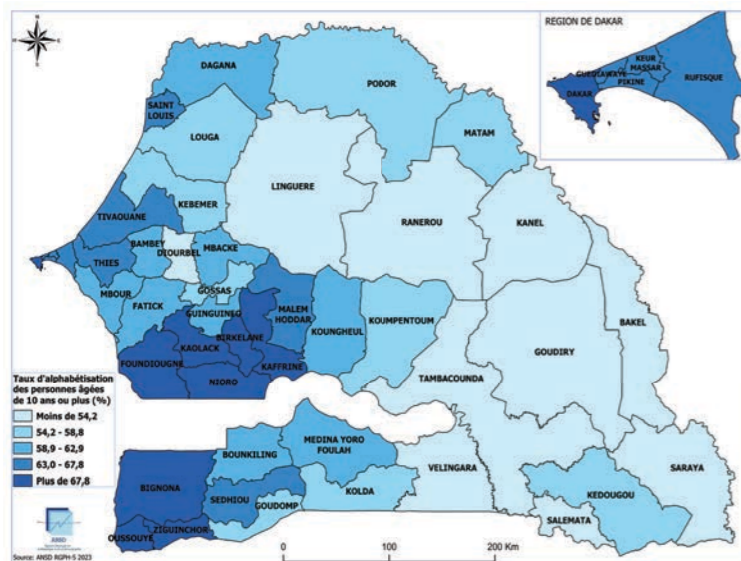
CARTE II- 11: TAUX D'ALPHABETISATION DES HOMMES (10 ANS OU PLUS)



Les départements de Dakar, Ziguinchor, Bignona, Oussouye, Kaolack, Nioro, Foundiougne, Birkelane et Kaffrine enregistrent les meilleurs taux d'alphabétisation chez les hommes (plus de 71,2%). Par contre, les départements de Goudiry, Ranérou, Bakel, Saraya, Kanel, Linguère, Podor, Tambacounda et Vélingara enregistrent les taux d'alphabétisation les plus faibles (moins de 58,5%). La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 66,9%.

Moins de 5 hommes sur 10, âgés de 10 ans ou plus sont alphabétisés dans les départements de Ranérou et Saraya

CARTE II- 10: TAUX D'ALPHABETISATION DE LA POPULATION (10 ANS OU PLUS)

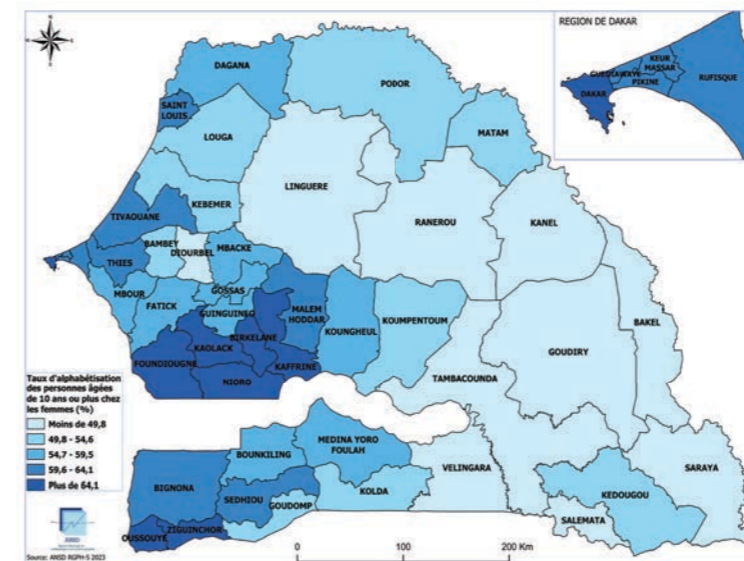


Les départements de Dakar, Ziguinchor, Bignona, Oussouye, Kaolack, Nioro, Foundiougne, Birkelane et Kaffrine ont les meilleurs taux d'alphabétisation (plus de 67,8%). Par contre, les départements de Goudiry, Ranérou, Bakel, Saraya, Kanel, Linguère, Diourbel, Tambacounda, Vélingara enregistrent les taux d'alphabétisation les plus faibles (moins de 54,2%).

La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 62,9%.

Moins de 5 personnes sur 10, âgées de 10 ans ou plus sont alphabétisées dans les départements de Ranérou et Goudiry, Bakel et Saraya

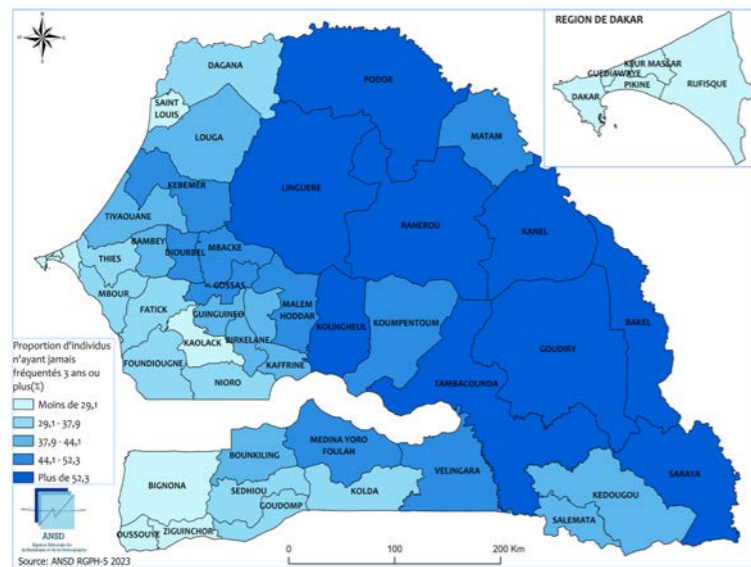
CARTE II- 12: TAUX D'ALPHABETISATION DES FEMMES (10 ANS OU PLUS)



Les départements de Dakar, Ziguinchor, Oussouye, Kaolack, Nioro, Foundiougne, Birkelane et Kaffrine enregistrent les meilleurs taux d'alphabétisation chez les femmes (plus de 64,1%). Par contre, les départements de Goudiry, Ranérou, Bakel, Saraya, Kanel, Linguère, Podor, Tambacounda et Vélingara enregistrent les taux d'alphabétisation les plus faibles (moins de 49,8%). La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 59,0%.

Moins de 5 femmes sur 10, âgées de 10 ans ou plus sont alphabétisées dans les départements Diourbel, Bakel, Tambacounda, Goudiry, Linguère, Vélingara, Kanel et Ranérou.

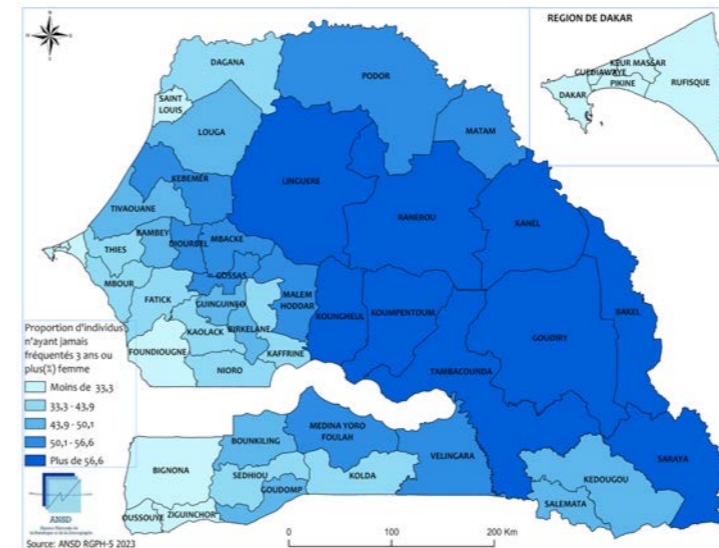
CARTE II- 13: PROPORTION D'INDIVIDUS DE 3 ANS OU PLUS N'AYANT JAMAIS FREQUENTE



Cette carte montre que les départements de Kaolack, de Saint-Louis ainsi que tous les départements des régions de Dakar et Ziguinchor présentent les plus faibles proportions d'individus de 3 ans ou plus, n'ayant jamais fréquenté. En effet, moins de 29,1% des personnes vivant dans ces départements n'ont jamais fréquenté. Cependant, les départements dans lesquels cette proportion est plus élevée (avec plus 52,3%) sont : Goudiry, Ranérou, Bakel, Saraya, Kanel, Linguère, Podor, Tambacounda et Kounghoul. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 38,1%.

Dans les départements de Kaolack, Saint-Louis et dans ceux des régions de Dakar et Ziguinchor, il y'a moins d'individus âgés de 3 ans ou plus n'ayant jamais fréquenté.

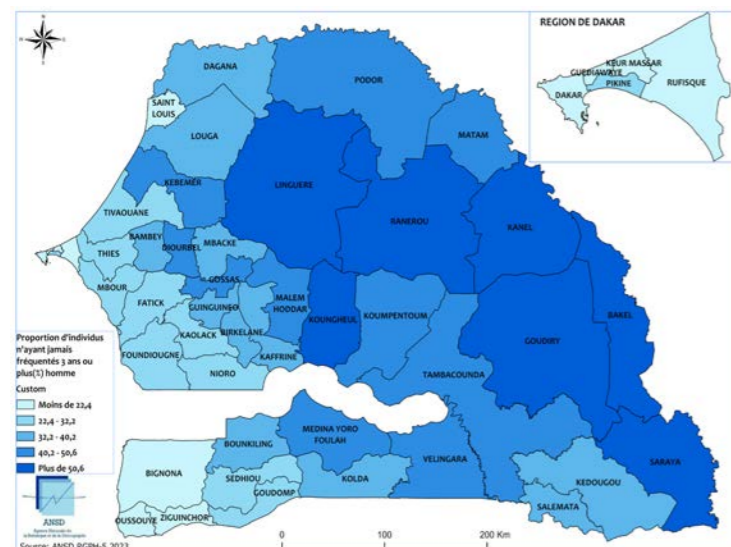
CARTE II- 15: PROPORTION DE FEMMES AGEES DE 3 ANS OU PLUS N'AYANT JAMAIS FREQUENTE



Les proportions de femmes âgées de 3 ans ou plus, n'ayant jamais fréquenté les plus faibles sont observées dans les départements de Foundiougne, Saint-Louis ainsi que dans tous les départements des régions de Dakar et Ziguinchor. En effet, moins de 33,3% des personnes vivant dans ces départements n'ont jamais fréquenté. Cependant, les départements de Goudiry, Ranérou, Bakel, Saraya, Kanel, Linguère, Tambacounda, Koumpentoum et Kounghoul enregistrent les proportions les plus élevées (plus 56,6%). La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 42,9%.

Le niveau de fréquentation scolaire des femmes âgées de 3 ans ou plus est plus élevé (Non fréquentation < 33,3%) dans les départements de Saint-Louis, Foundiougne et dans ceux des régions de Dakar et Ziguinchor.

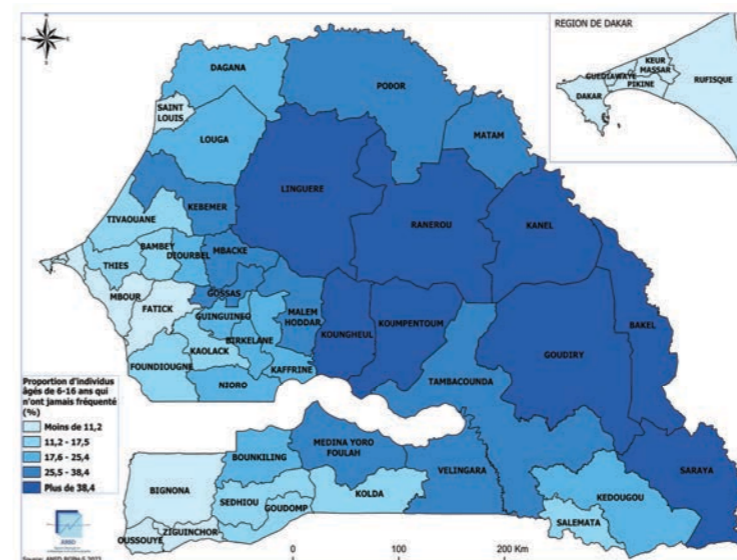
CARTE II- 14: PROPORTION D'HOMMES AGEES DE 3 ANS OU PLUS N'AYANT JAMAIS FREQUENTE



Les proportions d'hommes âgés de 3 ans ou plus, n'ayant jamais fréquenté les plus faibles sont observées dans les départements de Dakar, Guédiawaye, Rufisque, Keur Massar, de Saint-Louis ainsi que tous les départements de la région de Ziguinchor présentent les plus faibles proportions d'individus n'ayant jamais fréquenté chez les hommes. En effet, moins de 22,4% des personnes vivant dans ces départements n'ont jamais fréquenté. Cependant, les départements dans lesquels cette proportion est plus élevée (avec plus 50,6) sont : Goudiry, Ranérou, Bakel, Saraya, Kanel, Linguère et Kounghoul. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 33,2%.

Le niveau de fréquentation scolaire des hommes âgés de 3 ans ou plus est plus élevé (Non fréquentation < 22,4%) dans les départements de Saint-Louis, Dakar, Guédiawaye, Keur Massar, Rufisque, Ziguinchor, Bignona et Oussouye.

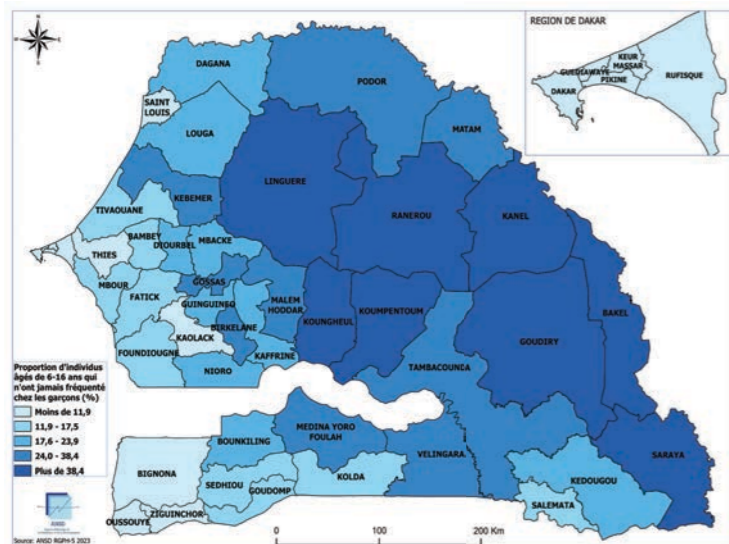
CARTE II- 16: PROPORTION D'INDIVIDUS AGEES DE 6-16 ANS QUI N'ONT JAMAIS FREQUENTE



Cette carte montre que les départements de Mbou, de Fatick, Saint-Louis ainsi que tous les départements des régions de Dakar et Ziguinchor présentent les plus faibles proportions d'individus de 6-16 ans n'ayant jamais fréquenté. En effet, moins de 11,2 % des personnes vivant dans ces départements n'ont jamais fréquenté. Cependant, les départements dans lesquels cette proportion est plus élevée (avec plus 38,4) sont : Goudiry, Ranérou, Bakel, Saraya, Kanel, Linguère, Koumpentoum et Kounghoul. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 20,9%.

La non fréquentation des 6- 16 ans est moins accentuée dans les départements de Mbou, Fatick, Saint-Louis et ceux de la région de Dakar et de Ziguinchor.

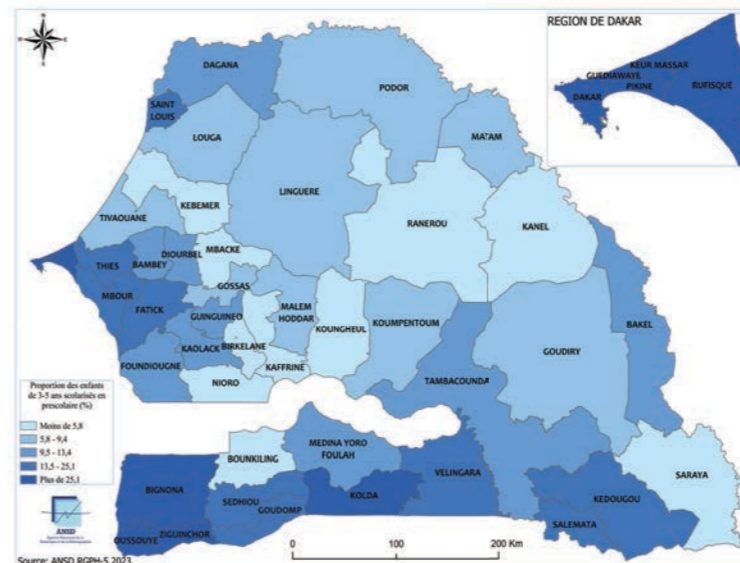
CARTE II- 17: PROPORTION DE GARÇONS AGES DE 6-16 ANS QUI N'ONT JAMAIS FREQUENTE



Chez les garçons, les plus faibles proportions d'individus de 6-16 ans n'ayant jamais fréquenté sont observées dans les départements de Thiès, Kaolack, Saint-Louis ainsi que dans tous les départements des régions de Dakar et Ziguinchor. En effet, moins de 11,9 % des garçons vivants dans ces départements n'ont jamais fréquenté. Cependant, les départements dans lesquels ces proportions sont plus élevées (plus 38,4%) sont : Goudiry, Ranérou, Bakel, Saraya, Kanel, Linguère, Koumpentoum et Koungeul. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 20,5%.

Les départements de Thiès, Kaolack, Saint-Louis, Dakar, Pikine, Rufisque, Guediawaye, Keur Massar ceux de la région de Ziguinchor comptent moins de garçons âgés de 6-16 ans n'ayant jamais fréquenté.

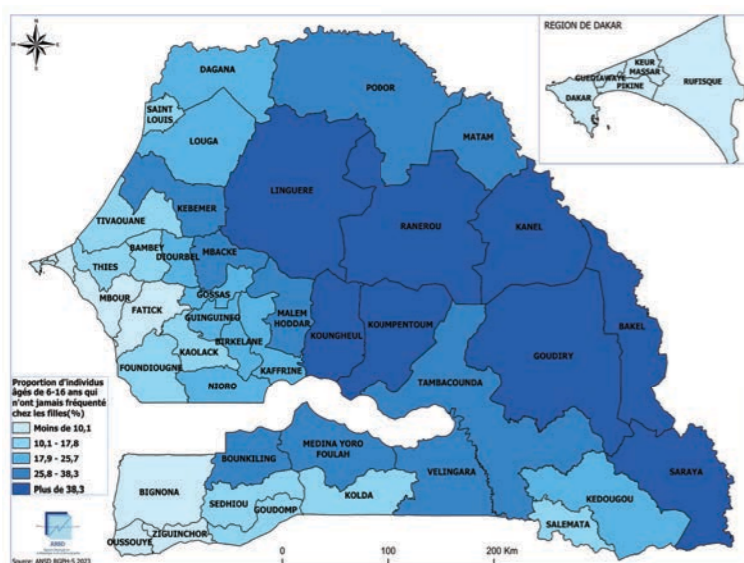
CARTE II- 19: PROPORTION DES ENFANTS DE 3-5 ANS SCOLARISES AU CYCLE PRESCOLAIRE



La scolarisation des enfants de 3-5 ans au préscolaire est plus intense dans les départements des régions de Dakar et de Ziguinchor. Dans ces départements, plus du quart des enfants d'âge préscolaire fréquente ledit cycle (plus de 25,1%). Au contraire, dans une dizaine de départements du pays, l'enseignement préscolaire reste à un niveau relativement faible (moins de 5,8%). Il s'agit des départements de Mbacké, Niore, Birkelane, Kaffrine Koungeul, Kébémér, Kanel, Ranérou, Saraya et Bounkiling. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 15,1%.

Moins de cinq enfants (de 3-5 ans) sur cent sont scolarisés au préscolaire dans les départements de Ranérou, Koungeul, Mbacké, Niore et Saraya.

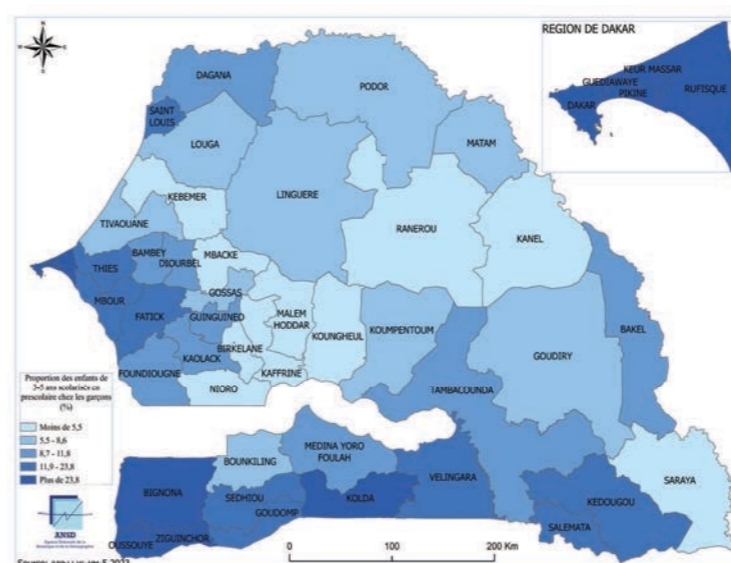
CARTE II- 18: PROPORTION DE FILLES AGES DE 6-16 ANS QUI N'ONT JAMAIS FREQUENTE



Chez les filles, les proportions les plus faibles d'individus de 6-16 ans n'ayant jamais fréquenté sont observées dans les départements de Mbour, Fatick ainsi que tous les départements des régions de Dakar et Ziguinchor présentent. En effet, moins de 10,1% des personnes vivant dans ces départements n'ont jamais fréquenté. Cependant, les départements dans lesquels ces proportions sont plus élevées (plus 38,3%) sont : Goudiry, Ranérou, Bakel, Saraya, Kanel, Linguère, Koumpentoum et Koungeul. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 21,3%.

Une non fréquentation des individus ayant l'âge de la scolarisation obligatoire (6-16 ans) plus faible dans les départements de Mbour, Fatick, Saint-Louis et dans ceux des régions de Dakar et Ziguinchor.

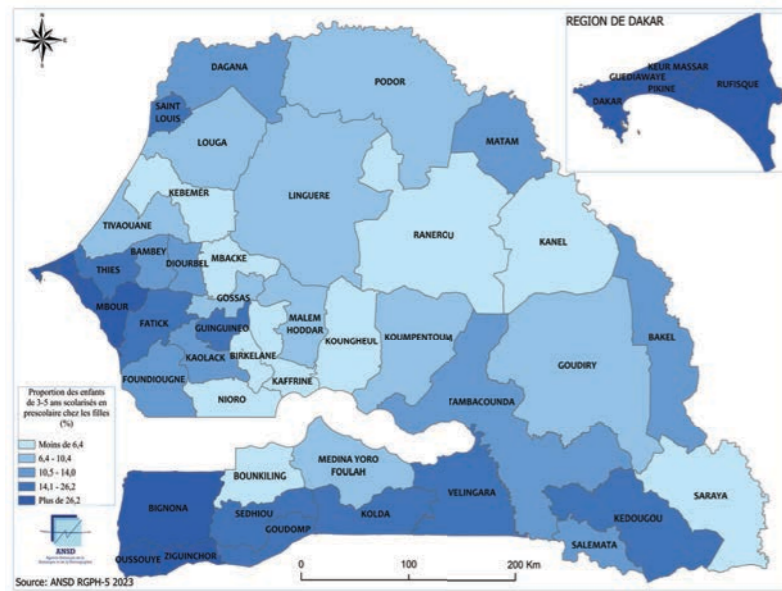
CARTE II- 20: PROPORTION DE GARÇONS DE 3-5 ANS SCOLARISES AU CYCLE PRESCOLAIRE



Chez les garçons, les proportions d'enfants de 3-5 ans scolarisés au préscolaire les plus élevées sont enregistrées dans les départements des régions de Dakar et de Ziguinchor, plus du quart des garçons d'âge préscolaire fréquente ledit cycle (plus 23,8%). A l'opposé, l'enseignement préscolaire reste à un niveau relativement faible (moins de 5,5%) dans les départements de Mbacké, Niore, Birkelane, Kaffrine, Koungeul, Kébémér, Kanel, Ranérou et Saraya. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 14,3%.

Moins de cinq garçons (de 3-5 ans) sur cent sont scolarisés au préscolaire dans les départements de Ranérou, Koungeul, Mbacké, Niore, Saraya, Kebemer, Kanel et Birkilane.

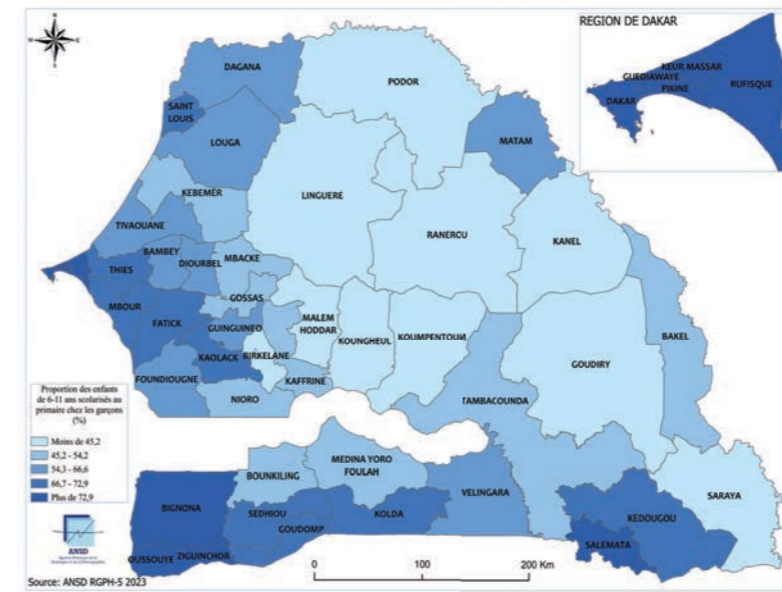
CARTE II- 21: PROPORTION DE FILLES DE 3-5 ANS SCOLARISEES AU CYCLE PRESCOLAIRE



Dans les départements des régions de Dakar et de Ziguinchor, plus du quart des filles d'âge préscolaire fréquente ledit cycle (plus 26,2%). En revanche, l'enseignement préscolaire reste à un niveau relativement faible (moins de 6,4%) dans les départements de Mbacké, Niour, Birkelane, Kaffrine, Kounghoul, Kébémér, Kanel, Ranéroú et Bounkiling. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 15,9%.

Moins de cinq filles (de 3-5 ans) sur cent sont scolarisés au préscolaire dans les départements de Ranéroú, Kounghoul, Mbacké et Saraya.

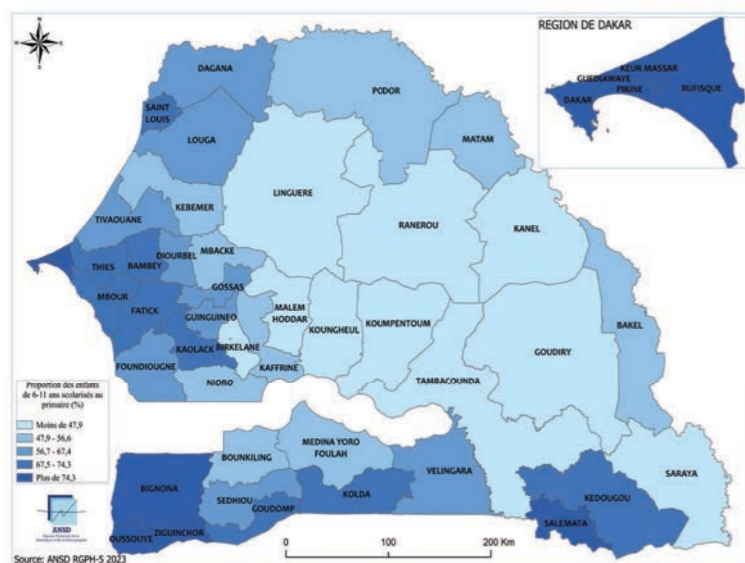
CARTE II- 23: PROPORTION DE GARÇONS DE 6-11 ANS SCOLARISES AU CYCLE PRIMAIRE



Les départements de Ranéroú, Koumpentoum, Kounghoul, Podor, Birkelane, Linguère, Goudiry et Kanel présentent les taux nets de scolarisation les plus faibles pour le cycle primaire chez les garçons (moins de 45,2%). A l'opposé il est plus élevé dans les départements des régions de Dakar et Ziguinchor et dans le département de Salémata (plus de 72,9%). La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 59,8%.

Dans les départements de Ranéroú, Koumpentoum et Kounghoul, moins d'un garçon sur trois ayant l'âge requis (6-11 ans) est scolarisé au primaire.

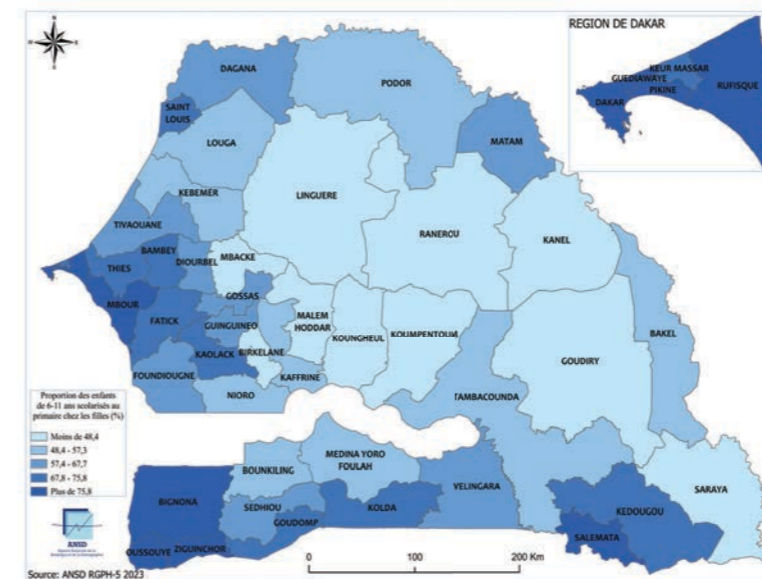
CARTE II- 22: PROPORTION DES ENFANTS DE 6-11 ANS SCOLARISES AU CYCLE PRIMAIRE



Le niveau de scolarisation au primaire des 6-11 ans met en lumière l'existence de disparités énormes entre les départements du Sénégal, qui varient de 14,3% à 85,7%. Par ailleurs, les départements de Ranéroú, Koumpentoum, Kounghoul, Linguère, Goudiry, Kanel, Birkelane, Malem Hoddar, Tambacounda et Saraya présentent les taux nets de scolarisation au primaire les plus faibles (moins de 47,9%). Cependant, il reste plus élevé dans les départements des régions de Dakar et Ziguinchor et dans le département de Salémata (plus de 74,3%). La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 60,7%.

Dans les départements de Ranéroú, Koumpentoum et Kounghoul, moins d'un enfant sur trois ayant l'âge requis (6-11 ans) est scolarisé au primaire.

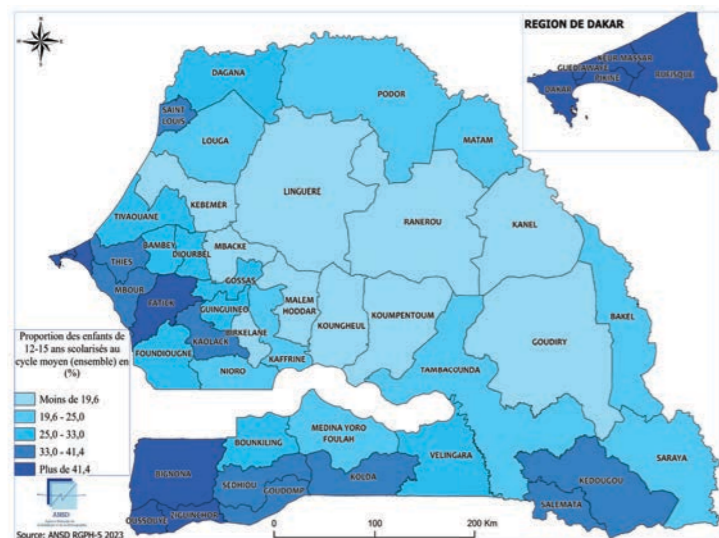
CARTE II- 24: PROPORTION DE FILLES DE 6-11 ANS SCOLARISEES AU CYCLE PRIMAIRE



Les départements de Ranéroú, Koumpentoum, Kounghoul, Linguère, Mbacké, Birkelane, Goudiry et Kanel affichent les plus faibles taux nets de scolarisation au primaire chez les filles (moins de 48,4%). Cependant, c'est dans les départements des régions de Dakar et Ziguinchor et dans le département de Salémata, où le taux net de scolarisation au primaire chez les filles est plus élevé (plus de 75,8%). La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 61,6%.

Dans les départements de Ranéroú et Koumpentoum, moins d'une fille sur trois ayant l'âge requis (6-11 ans) est scolarisé au primaire.

CARTE II- 25: PROPORTION DES ENFANTS DE 12-15 ANS SCOLARISES AU CYCLE MOYEN

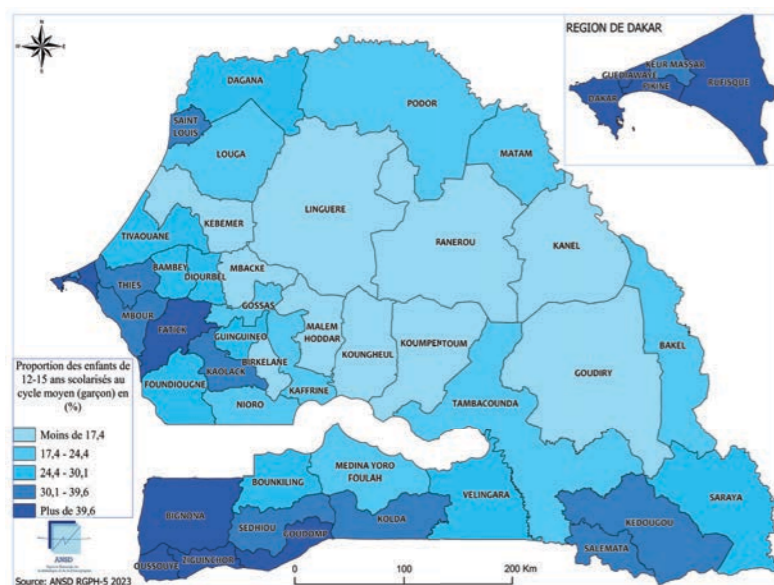


Chez la population de 12-15 ans censée fréquenter le cycle moyen, à l'image de la situation pour le primaire, les départements de Ranérou, Mbacké, Koumpentoum, Kounghoul, Malem Hoddar, Kanel, Goudiry, Birkilane, Linguère et Kébémér sont ceux enregistrant les plus faibles proportions d'enfants de ce groupe d'âge scolarisés au dit cycle, avec moins de 2 enfants sur 10 qui sont dans le cycle (moins 19,6%).

Dans les départements des régions de Ziguinchor et de Dakar ainsi que le département de Fatick, qui affichent les proportions les plus élevées, plus de 4 enfants sur 10 (plus de 41,4%) âgé de 12-15 ans fréquentent le cycle moyen. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 31,6%.

Les départements de Ranérou, Mbacké, Koumpentoum, Kounghoul, Malem Hoddar, Kanel, Goudiry, Birkilane, Linguère et Kébémér affichent les plus faibles proportions d'enfants de 12-15 scolarisés au moyen avec moins de 19,6%

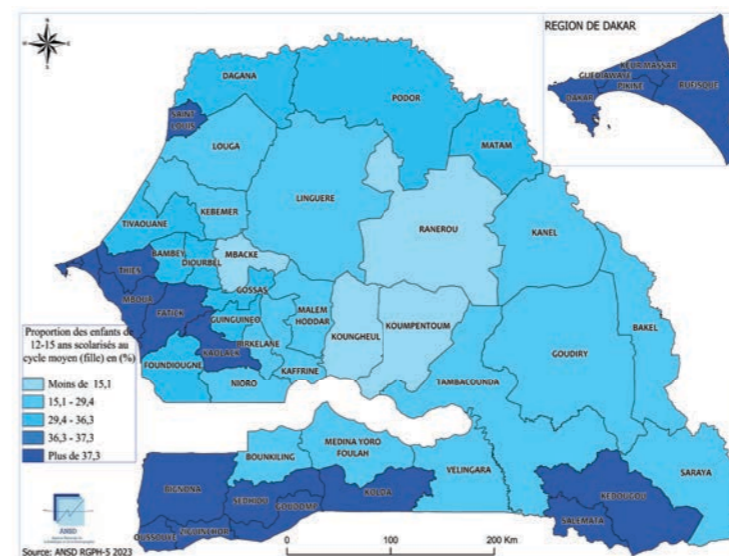
CARTE II- 26: PROPORTION DE GARÇONS DE 12-15 ANS SCOLARISES AU CYCLE MOYEN



Chez les garçons âgés de 12-15 ans supposés fréquenter le cycle moyen, les départements de Ranérou, Mbacké, Koumpentoum, Kounghoul, Malem Hoddar, Kanel, Goudiry, Birkilane, Linguère et Kébémér sont ceux enregistrant les plus faibles proportions de garçons de ce groupe d'âge scolarisés au dit cycle, avec moins de 17,4%. Les départements de la région de Ziguinchor et les départements de Dakar, Pikine, Rufisque, Guédiawaye, Fatick et Goudomp affichent les proportions les plus élevées (Plus de 39,6%). La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 29,0%.

Les départements de Ranérou, Mbacké, Koumpentoum, Kounghoul, Malem Hoddar, Kanel, Goudiry, Birkilane, Linguère et Kébémér affichent les plus faibles proportions de garçons de 12-15 scolarisés au moyen avec moins de 17,4%

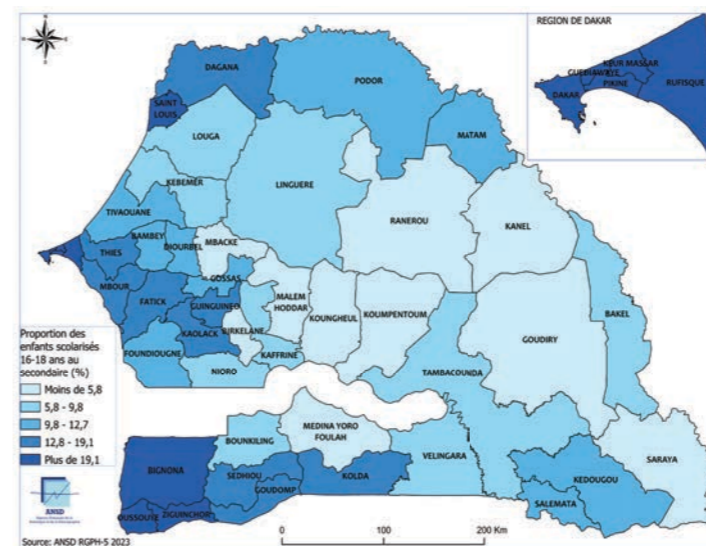
CARTE II- 27: PROPORTION DE FILLES DE 12-15 ANS SCOLARISEES AU CYCLE MOYEN



Chez les filles de 12-15 ans censées fréquenter le cycle moyen, les départements de Ranérou, Mbacké, Koumpentoum et Kounghoul enregistrent les plus faibles proportions de filles de ce groupe d'âge scolarisés au dit cycle, avec moins de 15,1%. Les départements des régions de Ziguinchor et Dakar et les départements de Mbour, Thiès, Saint-Louis, Kaolack, Sédhiou, Goudomp, Kolda, Salémata, Kédougou et Fatick affichent les proportions les plus élevées (Plus de 37,3%). La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 34,3%.

Les départements de Ranérou, Koumpentoum, Kounghoul, et Mbacké affichent les plus faibles proportions de filles de 12-15 scolarisés au moyen avec moins de 15,1%

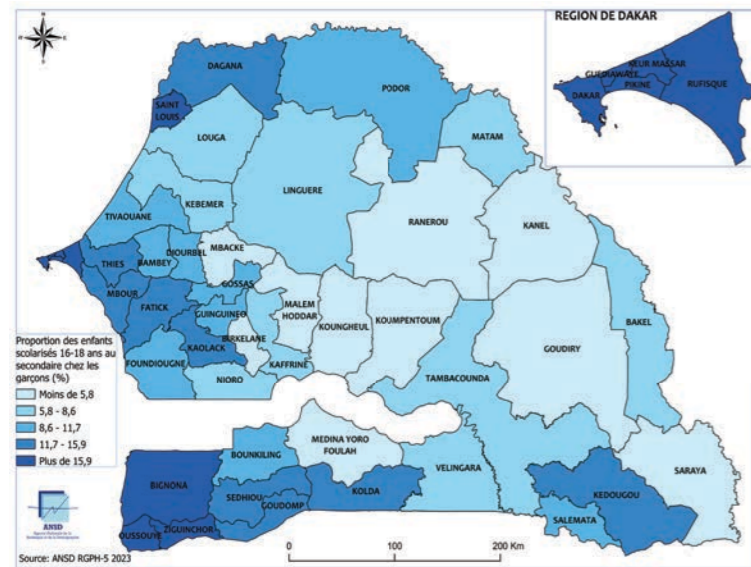
CARTE II- 28: PROPORTION D'ENFANTS DE 16-18 ANS SCOLARISES AU CYCLE SECONDAIRE



La scolarisation secondaire indique la présence de disparités dans la répartition du taux net au niveau départemental. En effet, les départements de Ranérou, Kanel, Mbacké, Goudiry, Malem Hoddar, Kounghoul, Birkilane, Koumpentoum et Médina Yoro Foulah sont les plus concernés par le faible niveau de scolarisation au secondaire (moins de 5,8%) des enfants de 16-18 ans. Par contre, les départements de Dakar, Pikine, Guédiawaye, Rufisque, Keur Massar, Oussouye, Ziguinchor, Bignona, et Saint-Louis affichent les proportions les plus élevées, avec plus de 19,1%. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 14,0%.

Plus du quart des enfants (16-18 ans) fréquentent le secondaire dans les départements de Dakar, Ziguinchor et Oussouye.

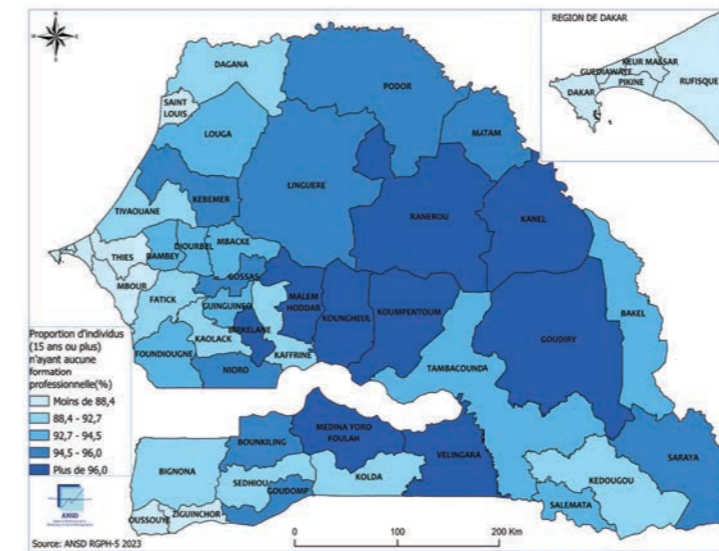
CARTE II- 29: PROPORTION DE GARÇONS DE 16-18 ANS SCOLARISES AU CYCLE SECONDAIRE



Les départements de Ranérou, Mbacké, Goudiry, Malem Hoddar, Médina Yoro Foulah, Kounqheul, Koumpentoum Birkelane, Saraya et Kanel présentent les plus faibles taux nets de scolarisation au secondaire chez les garçons (moins de 5,8%). En revanche, les départements des régions de Dakar et de Ziguinchor ainsi que le département de Saint-Louis enregistrent les meilleurs taux nets de scolarisation (plus de 15,9%). La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 15,2%.

Plus du quart des enfants (16-18 ans) fréquentent le secondaire dans les départements de Dakar, Ziguinchor et Oussouye.

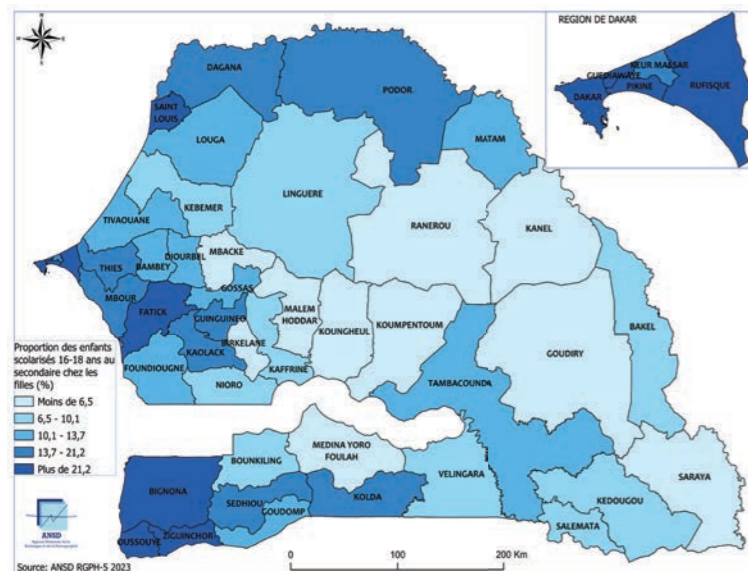
CARTE II- 31: PROPORTION D'INDIVIDUS (15 ANS OU PLUS) N'AYANT AUCUNE FORMATION PROFESSIONNELLE (FORMELLE OU INFORMELLE)



L'absence d'une formation professionnelle pour les individus âgés de 15 ans ou plus est moins importante dans les départements de la région de Dakar et dans les départements de Saint-Louis, Thiès, Mbour, Oussouye et Ziguinchor (moins de 88,4%). En revanche, la proportion d'individus n'ayant reçu aucune formation professionnelle est plus élevée (plus 96,0 %) dans les départements de Birkelane, Malem Hoddar, Kounqheul, Koumpentoum, Ranérou, Goudiry, Kanel, Médina Yoro Foulah et Vélingara. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 89,2%.

Le niveau de pénétration de la formation professionnelle est plus faible dans les départements de Birkelane, Malem Hoddar, Kounqheul, Koumpentoum, Ranérou, Goudiry, Kanel, Médina Yoro Foulah et Vélingara, pour les individus âgés de 15 ans ou plus.

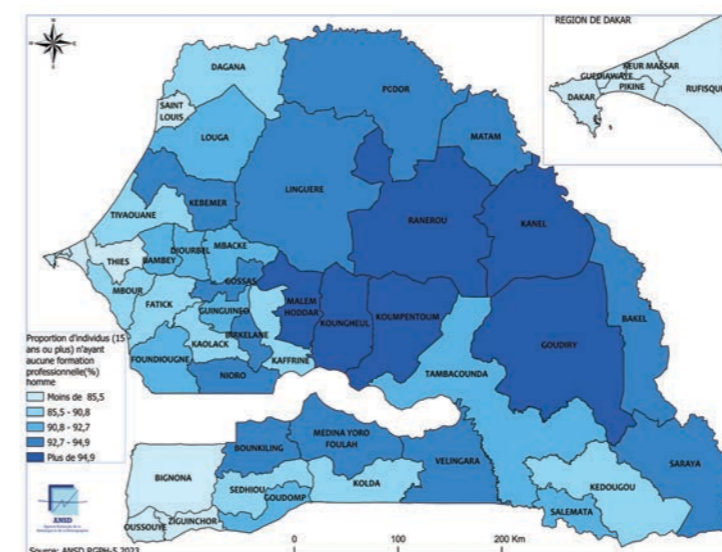
CARTE II- 30: PROPORTION DE FILLES DE 16-18 ANS SCOLARISEES AU CYCLE SECONDAIRE



Les plus faibles taux nets de scolarisation au secondaire chez les filles (moins de 6,5%) sont enregistrés dans les départements de Ranérou, Mbacké, Goudiry, Malem Hoddar, Médina Yoro Foulah, Kounqheul, Koumpentoum Birkelane, Saraya et Kanel. Par contre, les départements de Dakar, Guédiawaye, Pikine, Rufisque, Bignona, Oussouye, Ziguinchor, Fatick et Saint-Louis ont les taux nets de scolarisation au secondaire les plus élevés (plus de 21,2%). La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 12,6%.

Plus du quart des enfants (16-18 ans) fréquentent le secondaire dans les départements de Dakar, Guédiawaye, Ziguinchor et Oussouye.

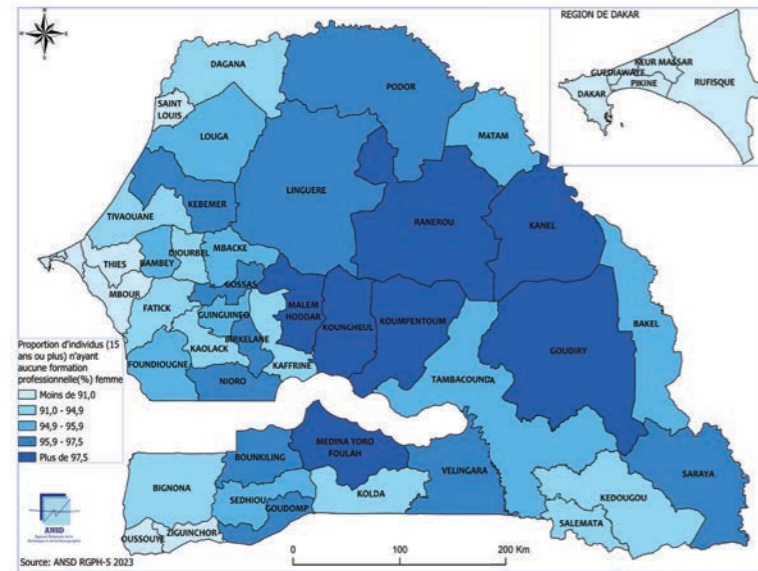
CARTE II- 32: PROPORTION D'INDIVIDUS (15 ANS OU PLUS) N'AYANT AUCUNE FORMATION PROFESSIONNELLE (FORMELLE OU INFORMELLE) CHEZ LES HOMMES



La proportion d'hommes âgés de 15 ans ou plus n'ayant reçu aucune formation professionnelle est relativement plus faible dans les départements de Saint-Louis et Thiès ainsi que dans les départements des régions de Dakar et de Ziguinchor (moins de 85,5%). A l'opposé, les départements de Malem Hoddar, Kounqheul, Koumpentoum, Ranérou, Goudiry et Kanel se distinguent par les proportions les plus élevées (plus 94,9%). La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 86,8%.

Le niveau de pénétration de la formation professionnelle est plus faible dans les départements de Malem Hoddar, Kounqheul, Koumpentoum, Ranérou, Goudiry et Kanel, pour les individus âgés de 15 ans ou plus.

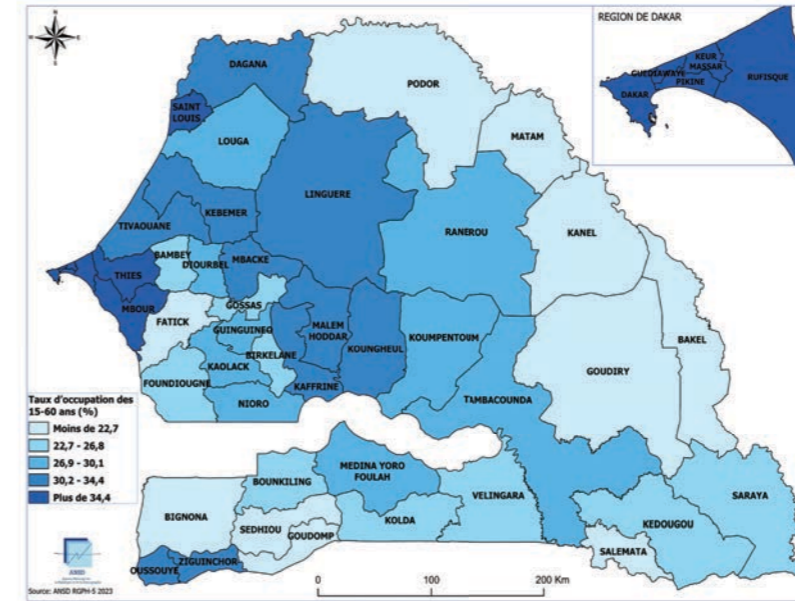
CARTE II- 33: PROPORTION D'INDIVIDUS (15 ANS OU PLUS) N'AYANT AUCUNE FORMATION PROFESSIONNELLE (FORMELLE OU INFORMELLE) CHEZ LES FEMMES



L'absence de formation professionnelle chez les femmes âgées de 15 ans ou plus est moins remarquable dans les départements de Saint-Louis, Ziguinchor, Oussouye, Mbour et Thiès ainsi que dans tous les départements de la région de Dakar (moins de 91,0%). Toutefois, la proportion de femmes n'ayant accès à aucune formation professionnelle est plus élevée (97,5%) dans les départements de Malem Hoddar, Kounghoul, Koumpentoum, Ranéro, Goudiry, Kanel et Medina Yoro Foulah. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 91,5%.

Le niveau de pénétration de la formation professionnelle est plus faible dans les départements de Malem Hoddar, Kounghoul, Koumpentoum, Ranéro, Goudiry, Kanel et Medina Yoro Foulah, pour les individus âgés de 15 ans ou plus.

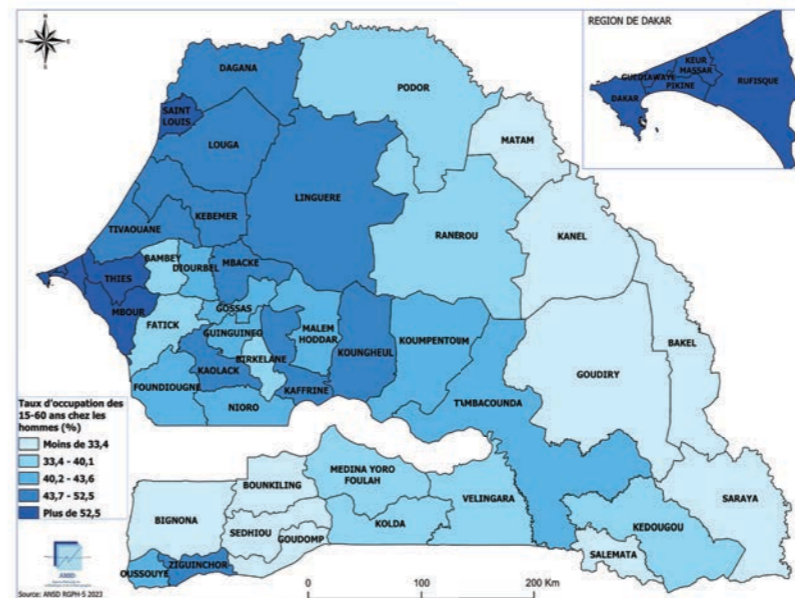
CARTE III- 1: TAUX D'OCCUPATION



Les départements de la région de Dakar et les départements de Saint-Louis, Thiès et Mbour se caractérisent par les taux d'occupation les plus élevés (plus de 34,4%). A l'inverse, les départements Matam, Kanel, Podor, Bakel, Goudiry, Salemata, Sédhiou, Goudomp, Bignona et Fatick affichent les taux d'occupation les plus bas, avec moins de 22,7%. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 33,7%.

Dans le département de Dakar, près de 5 personnes sur 10 ont une occupation.

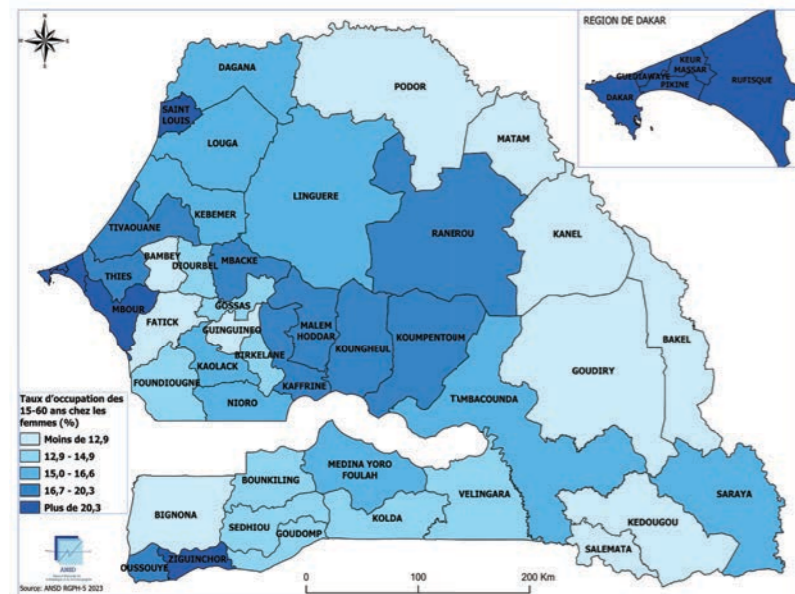
CARTE III- 2: TAUX D'OCCUPATION CHEZ LES HOMMES



Chez les hommes, les taux d'occupation les plus élevés (plus de 52,5%) sont notés dans les départements de la région de Dakar et dans les départements de Saint-Louis, Thiès et Mbour. Par contre, les départements de Matam, Kanel, Goudiry, Bakel, Saraya, Salemata, Bignona, Bambey, Fatick, Birkelane, Bounkiling, Sédhiou et Goudomp se distinguent par un taux d'occupation moins élevé (moins de 33,4%). La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 48,2%.

Les taux d'occupation les plus faibles sont notés dans les départements de Salemata, Bignona, Goudomp Matam et Kanel où moins de 30% des hommes sont occupés.

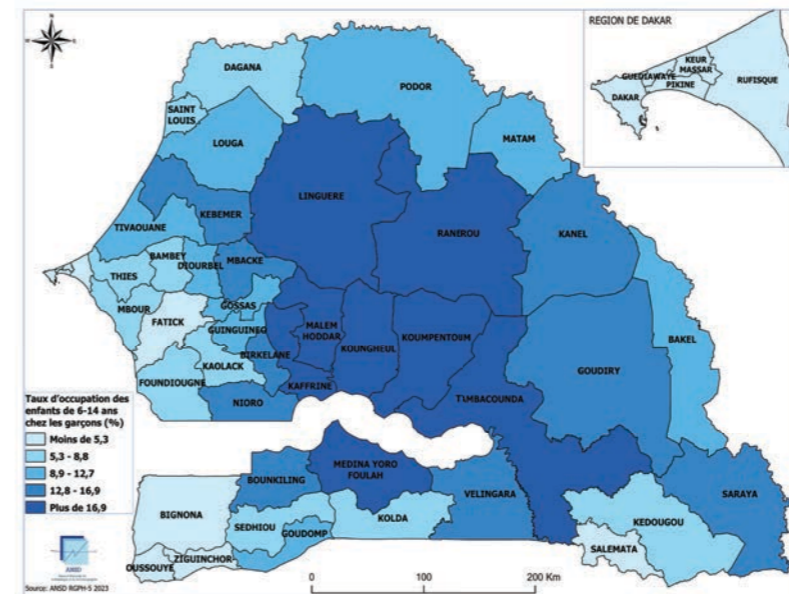
CARTE III- 3: TAUX D'OCCUPATION CHEZ LES FEMMES



En ce qui concerne les femmes, les disparités sont encore plus marquées dans la situation par rapport à l'occupation. En effet, les départements de la région de Dakar et les départements de Mbour, Saint-Louis et Ziguinchor enregistrent les taux d'occupation les plus élevés (plus 20,3%). En revanche, les départements de Matam, Kanel, Podor, Goudiry, Bakel, Kédougou, Salemata, Bignona, Guinguineo, Fatick et Bambey affichent les taux d'occupation les plus faibles (moins 12,9%). La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 19,8%.

Les taux d'occupation les plus faibles sont notés dans les départements de Salemata, Matam et Kanel où moins de 10% des femmes sont occupées.

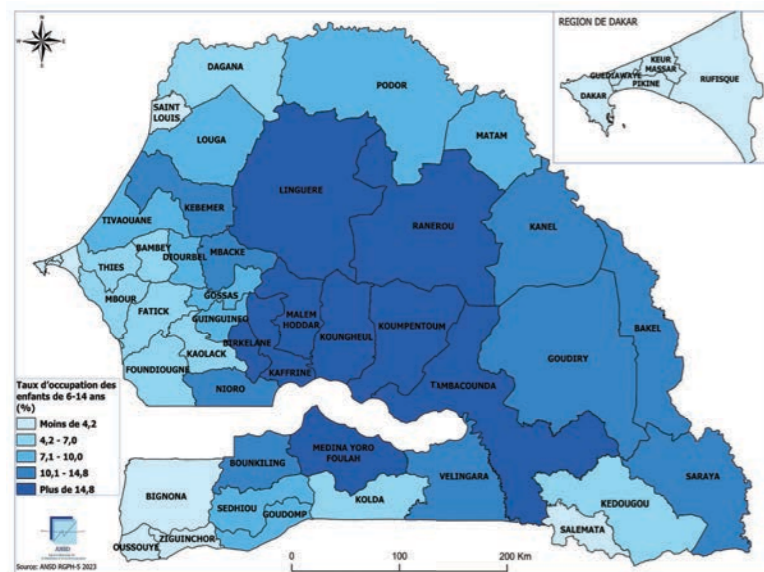
CARTE III- 5: TAUX D'OCCUPATION DES GARÇONS DE 6-14 ANS (%)



Chez les garçons, la pratique d'une activité est moins accentuée dans les départements des régions de Dakar et Ziguinchor et dans les départements de Fatick et Salemata (moins de 5,3%). Par contre, les taux d'occupation les plus élevés concernent les départements de la région de Kaffrine et les départements de Koumpentoum, Tambacounda, Linguère, Ranéroù et Médina Yoro Foulah (plus de 16,9%). La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 10,4%.

Plus d'un (1) garçon sur cinq (5) est occupé dans les départements de Linguère, Médina Yoro Foulah, Koumpentoum, Kounghoul, Ranéroù et Malem Hoddar.

CARTE III- 4: TAUX D'OCCUPATION DES ENFANTS DE 6-14 ANS (%)

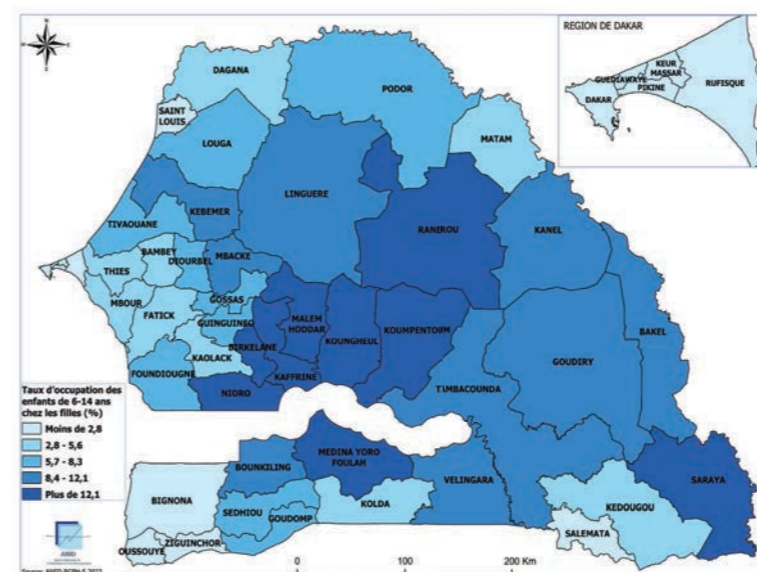


En matière de travail des enfants, les départements qui se distinguent par les taux d'occupation les plus élevés sont les départements de la région de Kaffrine et les départements de Koumpentoum, Tambacounda, Linguère, Ranéroù et Médina Yoro Foulah (plus de 14,8%). Dans ces départements, le niveau d'occupation des enfants de 6-14 ans se situent nettement au-dessus de la moyenne nationale. En revanche, les taux d'occupation des enfants les plus faibles sont notés dans les départements des régions de Dakar et Ziguinchor et dans les départements de Saint-Louis

et Salemata (moins de 4,2%). La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 8,7%.

Plus d'un (1) enfant sur cinq (5) est occupé dans les départements de Koumpentoum, Kounghoul, Ranéroù et Malem Hoddar.

CARTE III- 6: TAUX D'OCCUPATION DES FILLES DE 6-14 ANS (%)

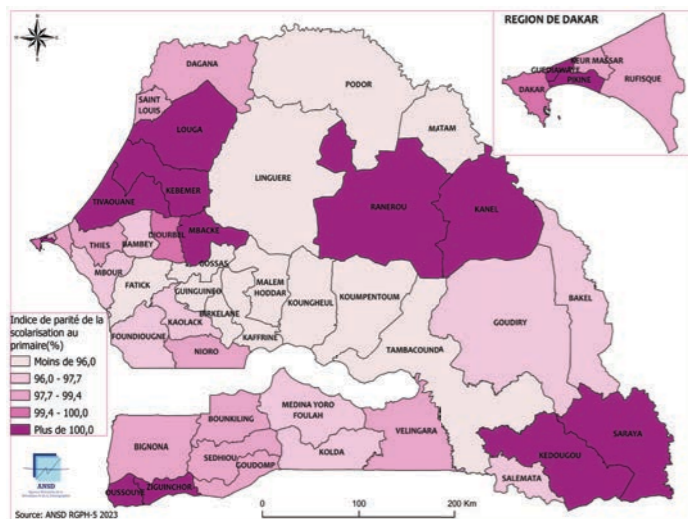


L'enrôlement des filles dans une activité est plus marqué dans les départements de la région de Kaffrine et les départements de Koumpentoum, Ranéroù, Niouro, Saraya et Médina Yoro Foulah (plus de 12,1%). En revanche, les filles sont moins occupées dans une activité quelconque au niveau des départements des régions de Dakar et Ziguinchor et dans les départements de Saint-Louis et Salemata (moins de 2,8%). La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 7,0%.

Plus d'une (1) fille sur dix (10) est occupée dans les départements de Koumpentoum, Kounghoul, Ranéroù, Médina Yoro Foulah et Malem Hoddar.

CHAPITRE IV SITUATION DES FEMMES

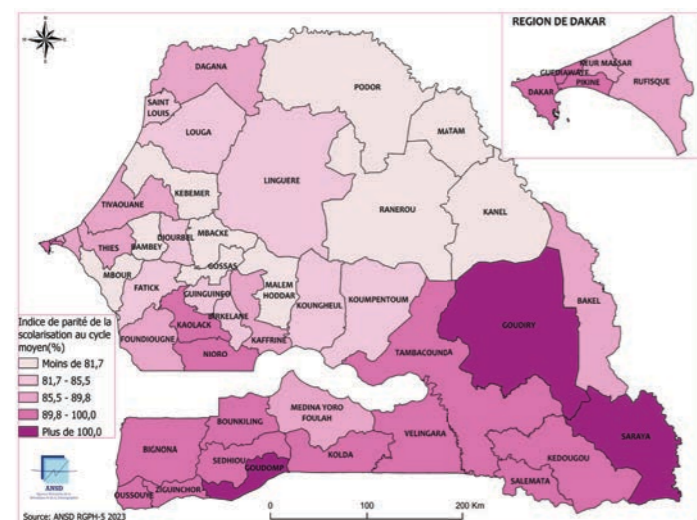
CARTE IV- 1: INDICE DE PARITE⁴ DE LA SCOLARISATION AU CYCLE PRIMAIRE



La scolarisation au primaire met en évidence des variations marquées par une prédominance des filles par rapport aux garçons. En effet, dans les départements de Kébémér, Louga, Tivaouane, Mbacké, Ranérou, Kanel, Kédougou, Saraya, Ziguinchor, Oussouye, Pikine et Guédiawaye; l'indice de parité s'établit à plus de 100 filles pour 100 garçons scolarisés au primaire. À l'inverse, dans les départements de la région de Kaffrine et dans les départements de Fatick, Gossas, Guinguineo, Koumpentoum, Tambacounda, Linguère, Podor et Matam, les filles sont moins scolarisées que les garçons avec un indice de parité de moins de 96 filles pour 100 garçons. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 102 filles scolarisées au cycle primaire pour 100 garçons.

Une intensité de scolarisation des filles au cycle primaire, plus soutenue au niveau des départements de Kébémér, Louga, Tivaouane, Mbacké, Ranérou, Kanel, Kédougou, Saraya, Ziguinchor, Oussouye, Pikine et Guédiawaye.

CARTE IV- 2: INDICE DE PARITE DE LA SCOLARISATION AU CYCLE MOYEN



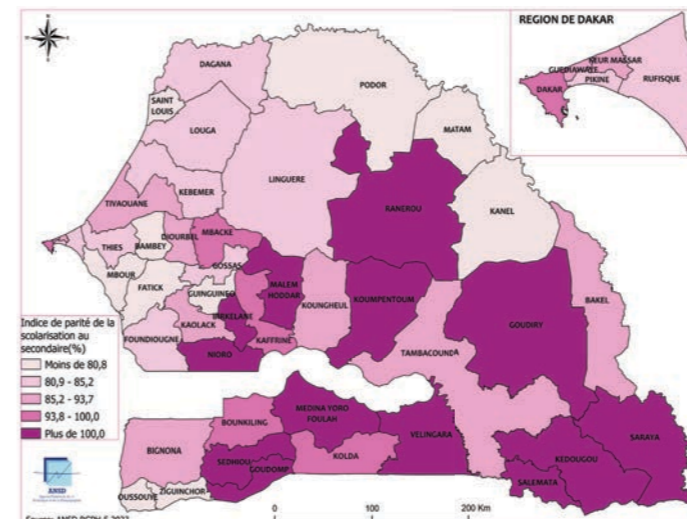
Au cycle moyen, comparées aux garçons, les filles sont mieux scolarisées dans les départements de Goudiry, Saraya et Goudomp, avec un indice de parité de plus de 100 filles scolarisées pour 100 garçons. Cependant, elles sont moins scolarisées (indice de parité inférieur à 81,7 filles scolarisées pour 100 garçons) dans les départements de la région de Matam et dans les départements de Podor, Kébémér, Bambey, Mbacké, Mbour, Gossas et Malem Hoddar. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 115 filles scolarisées au cycle moyen pour 100 garçons.

En passant du cycle primaire au cycle moyen, la parité bascule en faveur des filles au profit d'autres départements, notamment Goudiry, Goudomp et Saraya.

⁴ - Rapport entre le taux de scolarisation des filles et celui des garçons

CHAPITRE IV SITUATION DES FEMMES

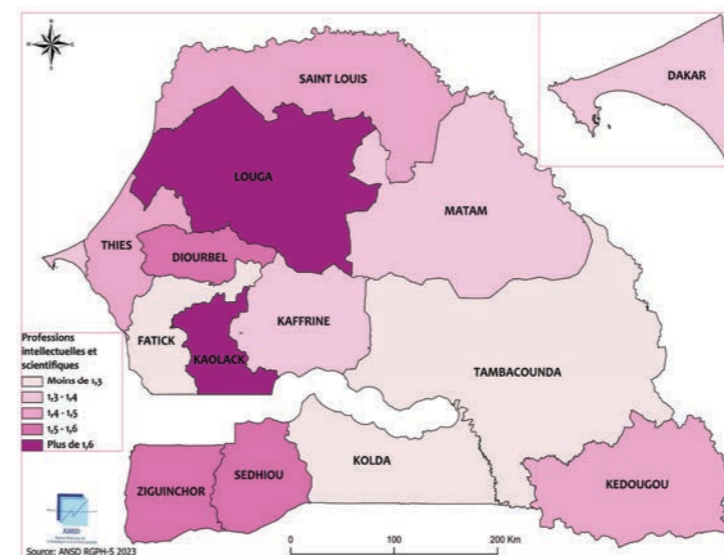
CARTE IV- 3: INDICE DE PARITE DE LA SCOLARISATION AU CYCLE SECONDAIRE



La présence des filles dans l'enseignement secondaire est plus marquée dans les départements de la région de Kédougou et dans les départements Ranérou, Goudiry, Koumpentoum, Malem Hoddar, Birkilane, Vélingara, Médina Yoro Foulah, Sédhiou, Goudomp et Niore. Il en ressort un indice de parité de 100 filles scolarisées au cycle secondaire pour 100 garçons. Toutefois, il apparait une déperdition scolaire chez les filles au niveau de ce cycle (moins de 80 filles scolarisées pour 100 garçons) dans les départements Saint-Louis, Podor, Matam, Kanel, Oussouye, Ziguinchor, Guinguineo, Fatick, Mbour et Bambey. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 115,8 filles scolarisées au cycle secondaire pour 100 garçons.

L'atteinte de la parité dans la scolarisation au cycle secondaire, une réalité dans la région de Kédougou et dans les départements de Ranérou, Goudiry, Koumpentoum, Malem Hoddar, Birkilane, Vélingara, Médina Yoro Foulah, Sédhiou, Goudomp et Niore.

CARTE IV- 4: INDICE DE SEGREGATION POUR LES PROFESSIONS INTELLECTUELLES ET SCIENTIFIQUES



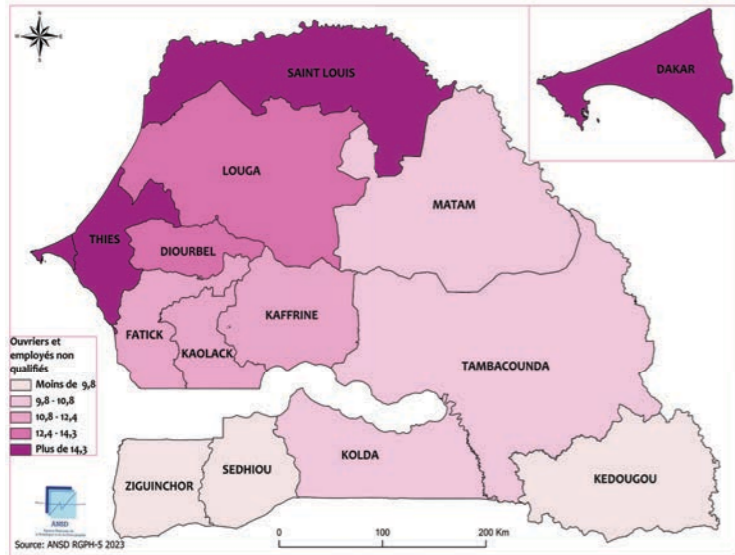
L'analyse de l'indice de ségrégation professionnelle montre de fortes disparités spatiales à travers les régions, en ce qui concerne les professions intellectuelles et scientifiques. En effet, les régions de Louga et Kaolack se distinguent par une ségrégation relativement faible (plus de 1,6%), tandis que les régions de Tambacounda, Kolda et Fatick se caractérisent par une certaine intégration (moins de 1,3%). Pour les professions intellectuelles et scientifiques, la moyenne nationale est de 1,4%.

Une ségrégation professionnelle plus marquée dans les régions de Kaolack et Louga, pour les professionnelles intellectuelles et scientifiques.

CHAPITRE IV

SITUATION DES FEMMES

CARTE IV- 5: INDICE DE SEGREGATION ⁵POUR LES OUVRIERS ET EMPLOIS NON QUALIFIES



La ségrégation qui concerne les professions d'ouvriers et d'employés non qualifiés est plus observée dans les régions de Thiès, Dakar et Saint-Louis (plus de 14,4%). Par contre, elle est moins accentuée dans les régions de Kédougou, Sédhiou et Ziguinchor, où moins de 9,8% de ces professions susmentionnées sont concernés par des problèmes de ségrégations. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 13,1%.

Des ouvriers et employés non qualifiés, plus discriminés dans les régions de Dakar, Thiès et Saint-Louis, avec une ségrégation professionnelle relativement élevée.

⁵ - Une approche d'analyse de la ségrégation sexuelle dans la profession a été proposée par les Nations Unies (ONU, 1984). Dans ce cadre, un indice synthétique de dissimilitude appelé indice de la ségrégation professionnelle, montrant les différences de répartition de femmes et d'hommes dans les catégories professionnelles a été élaboré.

L'indice de ségrégation (dissimilitude) se calcule par la formule : $IS = 0,5 \cdot \sum (m_{iy} - f_{iy})$.

- m_{iy} est le pourcentage de la population active de sexe masculin exerçant la CSP « i » dans l'année « y »

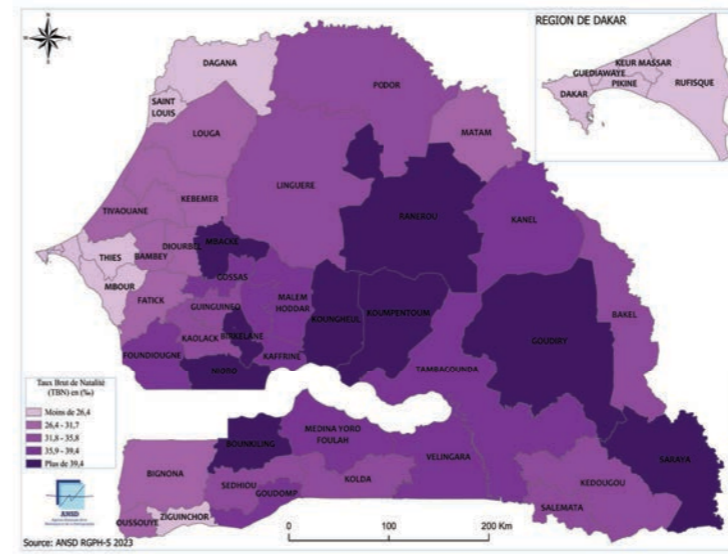
- f_{iy} est le pourcentage de la population active de sexe féminin exerçant la CSP « i » dans l'année « y »

L'indice a une valeur comprise entre 0 et 100 (0 représente une intégration complète et 100 une ségrégation complète).

CHAPITRE V

FECONDITE ET MORTALITE

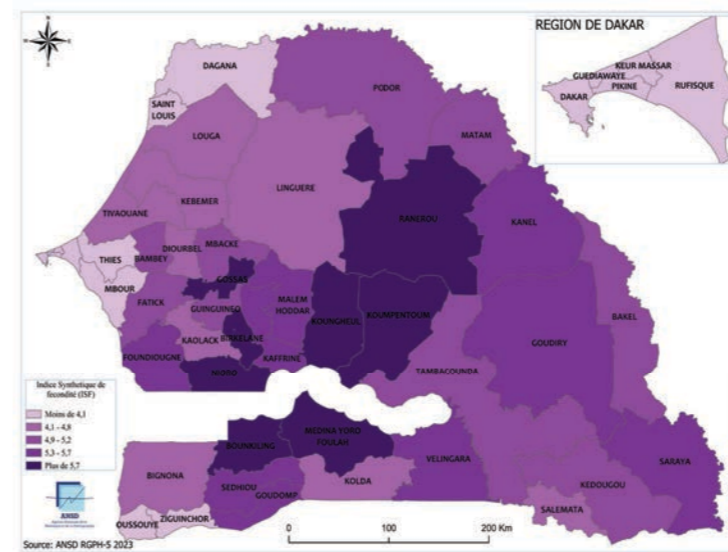
CARTE V- 1: TAUX BRUT DE NATALITE⁶



L'analyse spatiale des taux bruts de natalité met en évidence d'importantes disparités. En effet, les départements de la région de Dakar, ainsi que les départements de Thiès, Mbour, Saint-Louis, Dagana et Ziguinchor, affichent les taux de natalité les plus bas, inférieurs à 26,4 ‰. À l'inverse, les taux de natalité les plus élevés (plus de 39,4‰), sont observés dans les départements de Mbacké, Niourou, Birkelane, Bounkiling, Kounghoul, Ranerou, Koumpentoum, Goudiry et Saraya. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 31,0‰.

Des taux de natalité plus élevés dans les départements de l'intérieur du pays.

CARTE V- 2: INDICE SYNTHETIQUE DE FECONDITE



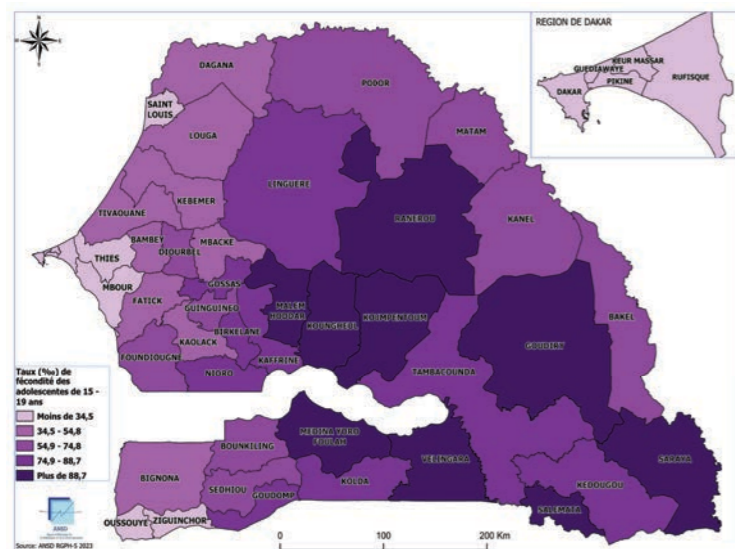
Dans les départements de Ziguinchor, Oussouye, Dagana, Saint Louis, Mbour, Thiès et ceux de la région Dakar, une femme met au monde en moyenne moins de 4 enfants au terme de sa vie féconde. Toutefois, la fécondité des femmes est plus élevée dans les départements de Niourou, Gossas, Medina Yoro Foulah, Ranerou, Birkelane, Kounghoul, Bounkiling et Koumpentoum, avec plus de 5 enfants par femme en moyenne. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 4,2.

Une fécondité élevée plus remarquable dans les départements de Niourou, Gossas, Medina Yoro Foula, Ranerou, Birkelane, Kounghoul, Bounkiling, et Koumpentoum.

⁶ - Taux brute de natalité : Il indique le nombre moyen de naissances vivantes annuelles pour 1000 habitants. Il est obtenu en rapportant les naissances des douze derniers mois à l'effectif moyen de la population totale résidente de l'année.

CHAPITRE V FECONDITE ET MORTALITE

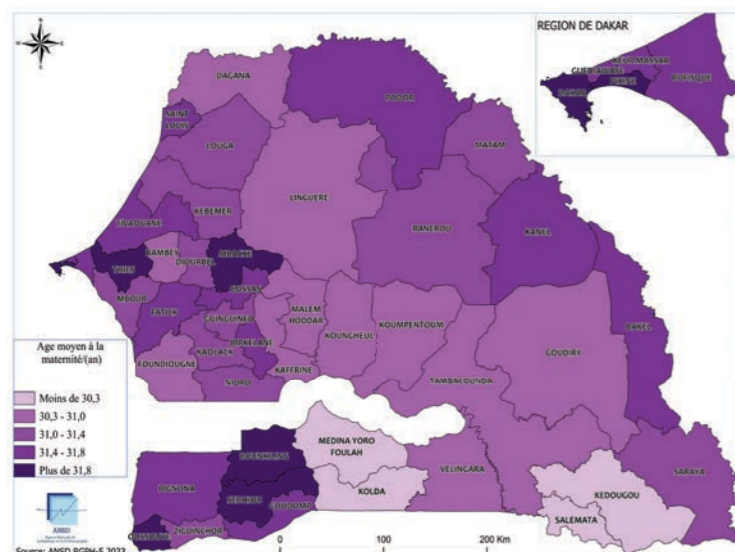
CARTE V- 3: FECONDITE DES ADOLESCENTES 15-19 ANS



L'entrée dans la vie féconde chez les adolescentes reste moins accentuée dans les départements de Thiès, Mbour, Saint Louis, Ziguinchor, Oussouye et dans ceux de la région de Dakar, avec des taux de fécondité inférieurs à 34,5%. En revanche, la fécondité des adolescentes demeure plus importante (plus 88,7%) dans les départements de Ranérou, Kounghel, Koumpentoum, Malen Hoddar, Goudiry, Saraya, Vélingara et Medina Yoro Foulah. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 52,0%.

La fécondité des adolescentes est une réalité plus marquée dans les départements de Ranérou, Kounghel, Koumpentoum, Malen Hoddar, Goudiry, Saraya, Vélingara et Medina Yoro Foulah.

CARTE V- 4: AGE MOYEN A LA MATERNITE

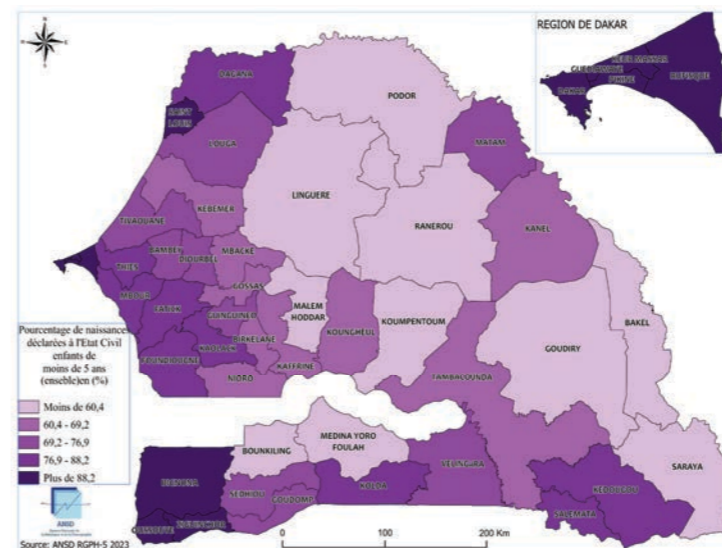


Le calendrier de la maternité met en évidence des variations selon les départements. En effet, l'âge moyen à la maternité est moins élevé dans les départements de Kédougou, Salémata, Kolda et Medina Yoro Foulah (moins de 30 ans). Par contre, dans les départements de Dakar, Pikine, Thiès, Mbacké, Bounkiling et Sédhiou, la maternité reste plus tardive. Ainsi, dans ces départements, l'âge moyen à la procréation est supérieur à 31,8 ans. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 31,4 ans.

Une maternité relativement précoce plus répandue dans les départements de Kédougou, Salémata, Kolda et Medina Yoro Foula (moins de 30 ans).

CHAPITRE V FECONDITE ET MORTALITE

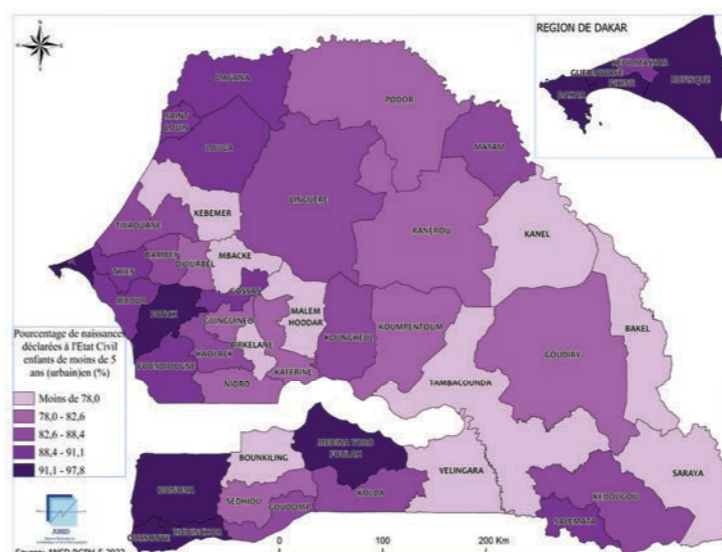
CARTE V- 5: PROPORTION DE NAISSANCES DECLAREES A L'ETAT CIVIL (ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS)



La déclaration de la possession d'acte de naissance pour les enfants de moins de 5 ans varie selon les départements. Ainsi, les proportions d'enfants déclarés possédant un acte de naissance sont plus élevées dans les départements des régions de Dakar et Ziguinchor et dans le département de Saint Louis (plus de 7 enfants sur 10). En revanche, elles sont plus faibles (moins de 60,4%) dans ceux de Saraya, Bakel, Koumpentoum, Ranérou, Goudiry, Médina Yoro Foulah, Bounkiling, Malem Hoddar, Linguère et Podor. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 76,0%.

Moins de 6 enfants sur 10 (moins de 60,4%) possèdent un acte d'état civil dans les départements Saraya, Bakel, Koumpentoum, Ranérou, Goudiry, Médina Yoro Foulah, Bounkiling, Malem Hoddar, Linguère et Podor.

CARTE V- 6: PROPORTION DE NAISSANCES DECLAREES A L'ETAT CIVIL (ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS) EN MILIEU URBAIN

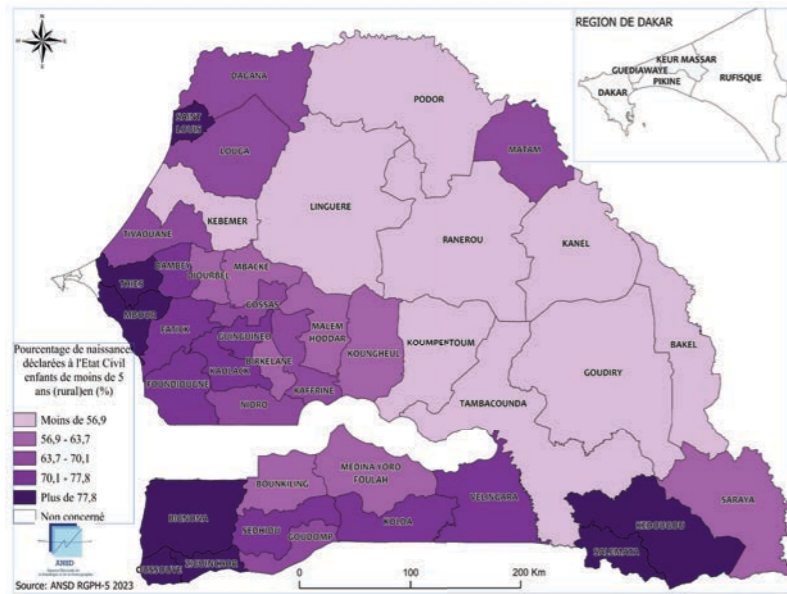


Au Sénégal, le niveau de déclaration à l'état civil en milieu urbain des moins de 5 ans, est beaucoup plus élevé dans les départements de Fatick, Medina Yoro Foulah, Dakar, Guédiawaye, Pikine et Rufisque et dans ceux de la région de Ziguinchor (plus de 91,1%). Cependant, la possession d'acte de naissances déclarée à l'état civil pour les enfants de moins de 5 ans, est plus faible dans les départements de Mbacké, Kébémér, Saraya, Bakel, Kanel, Tambacounda, Goudiry, Birkilane, Bounkiling, Malem Hoddar (moins de 78,0%). La valeur de l'indicateur pour le niveau national est 85,6% en urbain.

Les citoyens de moins de 5 ans vivant dans les départements situés sur la façade Ouest, sont mieux déclarés à l'état civil.

CHAPITRE V FECONDITE ET MORTALITE

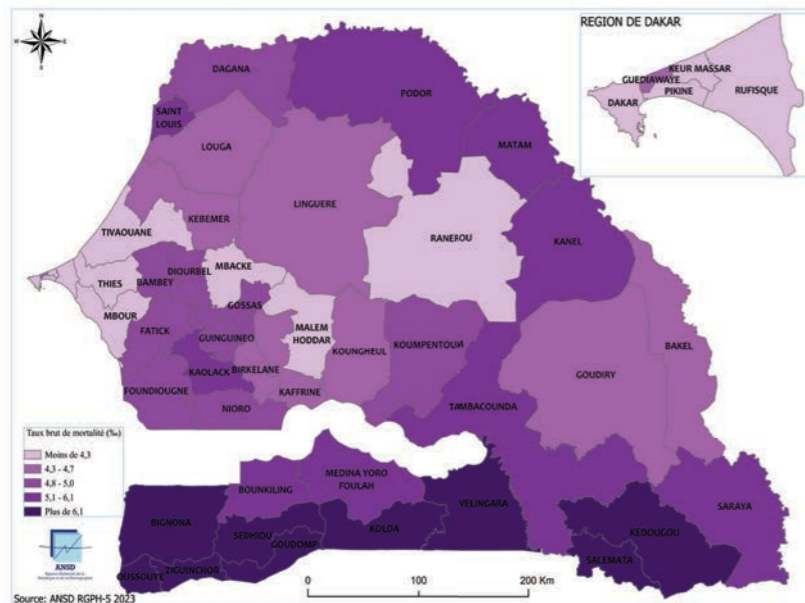
CARTE V- 7: PROPORTION DE NAISSANCES DECLAREES A L'ETAT CIVIL (ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS) EN MILIEU RURAL



En milieu rural, les niveaux de possession d'acte d'état civil les plus élevés sont observés dans les départements de Saint Louis, Thiès, Mbour, Kédougou, Salémata et dans les départements de la région de Ziguinchor (plus de 77,8%). En revanche, les proportions sont moins élevées dans les départements de la région de Tambacounda et dans les départements de Podor, Linguère, Kébémér, Ranéroù, Kanel (moins de 56,9%). La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 66% en rural.

Des départements de l'Est, sauf Matam et Saraya, qui se singularisent par une plus faible déclaration à l'état civil pour les moins de 5 ans vivant en milieu rural.

CARTE V- 8: TAUX BRUT DE MORTALITE⁷



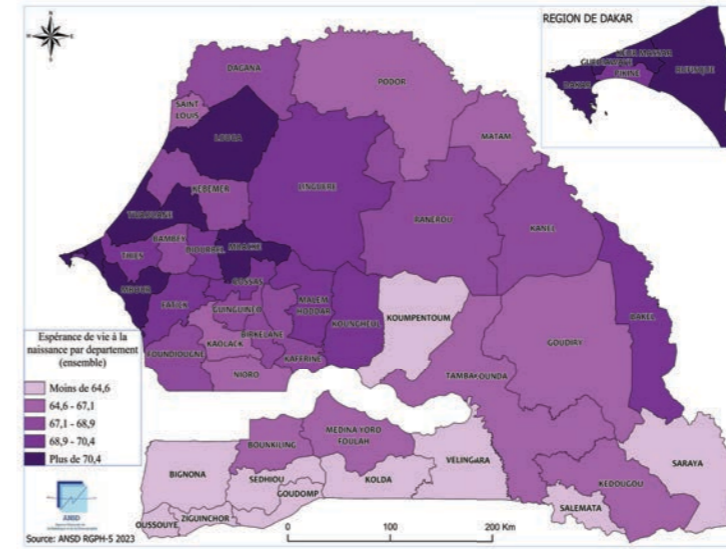
Le niveau de mortalité est plus important dans le sud du pays, notamment dans les départements de la région de Ziguinchor et dans les départements de Kédougou, Salémata, Sédhiou, Goudomp, Kolda, Vélingara, où il s'établit à plus de 6,1%. Par contre, il est plus faible dans les départements de Dakar, Keur Massar, Pikine, Rufisque, Mbacké, Ranéroù et Malem Hoddar et dans ceux de la région de Thiès, avec des proportions inférieures à 4,3%. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 5,6%.

Dans le sud, le niveau de mortalité observé dépasse la moyenne nationale, particulièrement dans les départements de Kédougou, Salémata, Sédhiou, Goudomp, Kolda, Vélingara et dans ceux de la région de Ziguinchor.

7 - Taux brute de mortalité : Il est calculé en rapportant les décès enregistrés dans la population pendant une période donnée (généralement une année) à l'effectif moyen de cette population.

CHAPITRE V FECONDITE ET MORTALITE

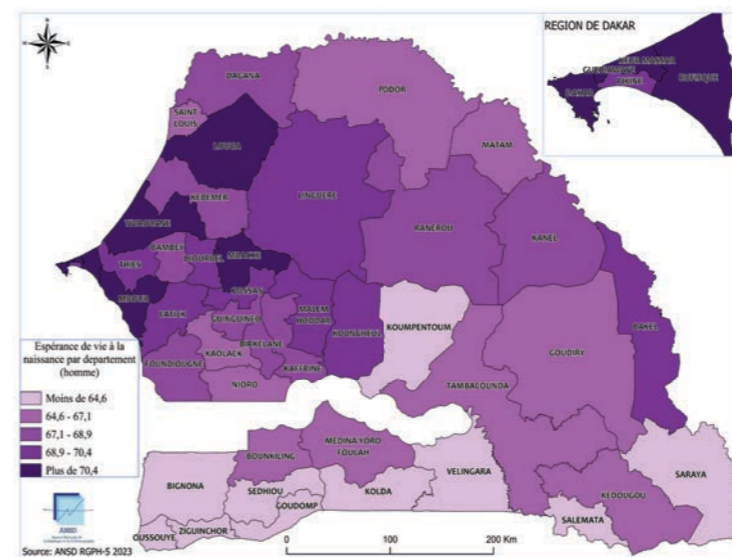
CARTE V- 9: ESPERANCE DE VIE A LA NAISSANCE



L'espérance de vie à la naissance connaît des variations spatiales dans l'ensemble. Elle est plus élevée (plus de 70,4 ans) dans les départements des régions de Dakar et Thiès, à l'exception respectivement de Pikine et Thiès, ainsi que dans les départements de Louga et Mbacké. En revanche, elle est moins élevée dans les départements de Sédhiou, Goudomp, Kolda, Vélingara, Salémata, Saraya, Koumpentoum, ainsi que dans ceux de la région de Ziguinchor (moins de 64,6 ans). La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 68,9 ans.

À sa naissance, un Sénégalais résidant dans les départements des régions de Dakar et Thiès, à l'exception respectivement de Pikine et Thiès, peut espérer vivre en moyenne plus de 70,4 ans.

CARTE V- 10: ESPERANCE DE VIE DES HOMMES

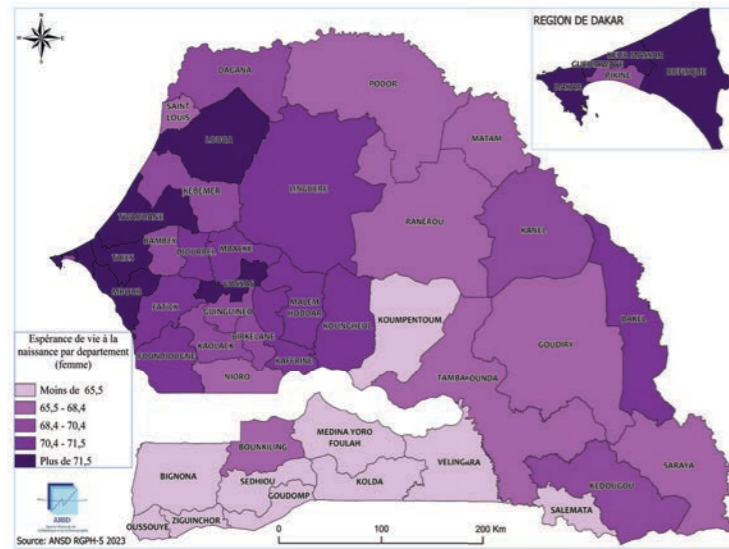


L'espérance de vie à la naissance des hommes est beaucoup plus élevée dans les départements de Dakar, Keur Massar, Tivaoune, Mbour, Mbacké, Louga, Linguère, Ranéroù et Bakel (plus de 69,3 ans). En revanche, c'est dans les départements des régions de Ziguinchor et Kédougou et dans les départements de Sédhiou, Goudomp, Kolda et Vélingara qu'on observe l'espérance de vie à la naissance la plus faible chez les hommes (moins de 62,5 ans). La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 67,7 ans.

Le nombre moyen d'année qu'espère vivre un homme est plus faible dans les départements du sud.

CHAPITRE V FECONDITE ET MORTALITE

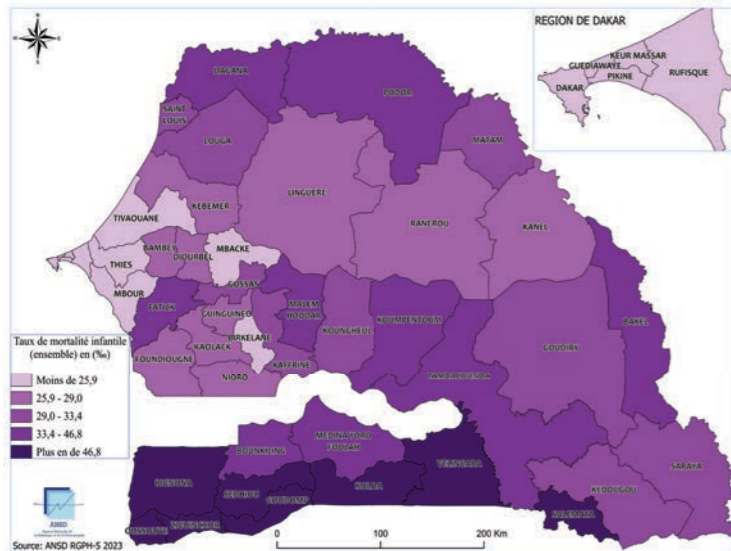
CARTE V- 11: ESPERANCE DE VIE DES FEMMES



Les femmes vivent plus longtemps dans les départements de la région de Dakar (excepté le département de Pikine), Thiès et dans les départements de Louga et Gossas (plus de 71,5 ans). Toutefois, l'espérance de vie à la naissance des femmes est moins élevée dans les départements de Koumpentoum, Salémata, Sedhiou, Goudomp et dans ceux de la région de Ziguinchor et Kolda (moins 65,5 ans). La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 70,0 ans.

Le risque de décès des femmes est plus élevé dans les départements du sud et dans celui de Koumpentoum.

CARTE V- 12: TAUX DE MORTALITE INFANTILE

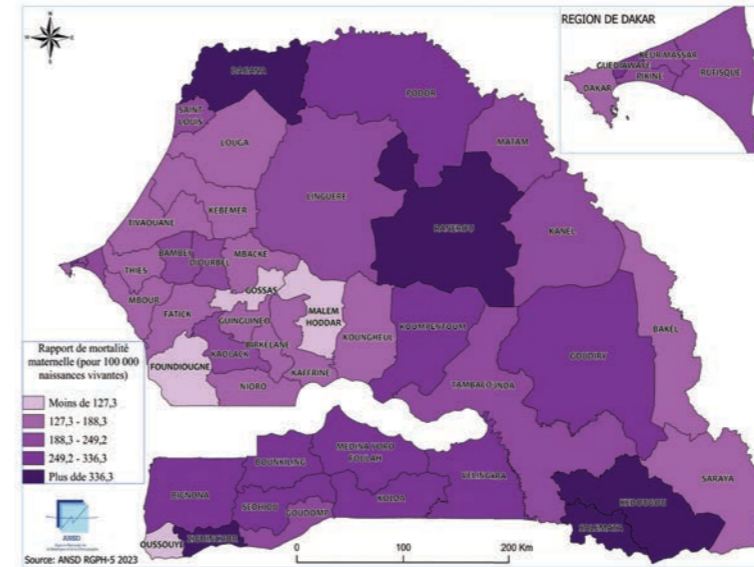


Le risque de décès avant le premier anniversaire est plus élevé dans les départements de Sédhiou, Goudomp, Kolda, Vélingara, Salémata et dans ceux de la région de Ziguinchor, où le taux de mortalité infantile dépasse 46,8%. En revanche, il est moins élevé (moins 25,9%) dans les départements des régions de Dakar et de Thiès, ainsi que les départements de Mbacké et Birkelane. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 30,5%.

Des décès d'enfants de moins d'un ans plus nombreux dans les départements Sédhiou, Goudomp, Kolda, Vélingara, Salémata et dans ceux de la région de Ziguinchor.

CHAPITRE V FECONDITE ET MORTALITE

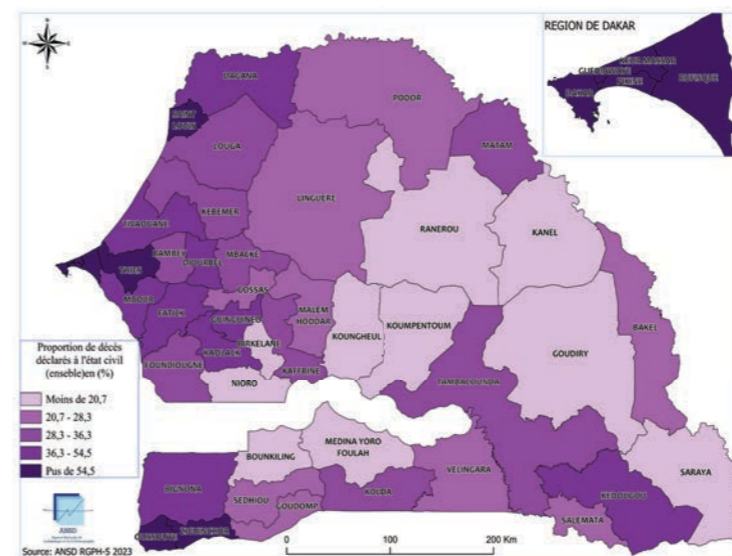
CARTE V- 13: RAPPORT DE MORTALITE MATERNELLE (POUR 100 000 NAISSANCES VIVANTES)



La mortalité maternelle est plus élevée dans les départements de Kédougou, Salémata, Ziguinchor, Ranérou et Dagana avec plus de 336 décès maternels pour 100000 naissances vivantes. A l'opposé, elle touche moins les départements de Foundiougne, Oussouye, Gossas, et Malem Hoddar (moins de 127 décès maternels pour 100000 naissances vivantes). La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 213 décès maternels pour 100000 naissances vivantes.

Des décès maternels plus élevés dans les départements de Kédougou, Salémata, Ziguinchor, Ranérou et Dagana.

CARTE V- 14: PROPORTION DE DECES DECLARES A L'ETAT CIVIL (%)

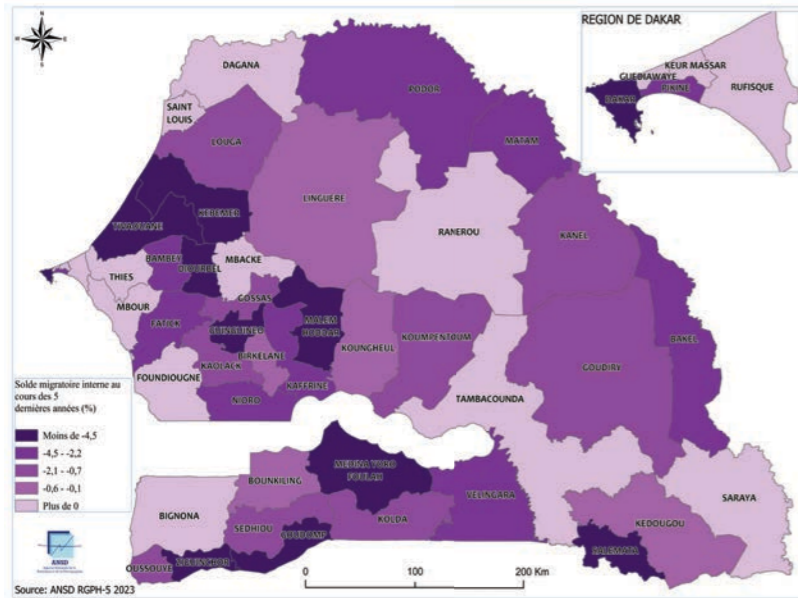


Les décès sont mieux déclarés (plus de 54,5%) à l'état civil dans les départements de Thiès, Saint-Louis, Oussouye, Ziguinchor et ceux de la région de Dakar. Cependant, les niveaux d'enregistrement les plus faibles (moins de 20,7%) sont observés principalement dans les départements de Ranérou, Kanel, Goudiry, Kounghoul, Koumpentoum, Birkelane, Niour, Bounkiling, Médina Yoro Foulah et Saraya. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 45,7%.

L'enregistrement des décès à l'état civil demeure un défi à relever dans les départements de Niour, Birkelane, Kounghoul, Koumpentoum, Ranérou, Kanel, Goudiry, Saraya, Bounkiling et Médina Yoro Foulah.

CHAPITRE VI MIGRATIONS

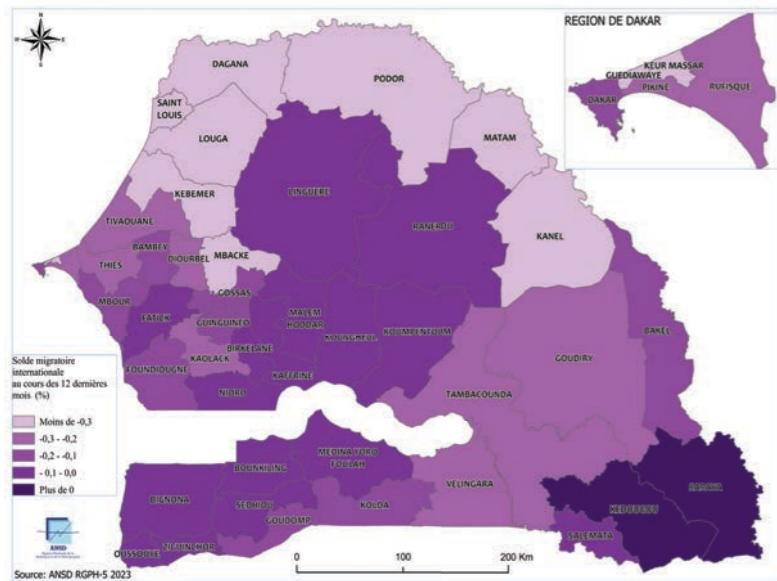
CARTE VI- 1: SOLDE MIGRATOIRE INTERNE RELATIF AU COURS DES 5 DERNIERES ANNEES



L'examen du solde migratoire indique que les départements de Dakar, Kébémér, Tivaouane, Ziguinchor, Diourbel, Guinguinéo, Malem Hoddar, Médina Yéro Foulah, Goudomp et Salémata, enregistrent plus de sorties que d'entrées, avec des soldes relatifs inférieurs à -4,5%. Autrement dit, sur 10 000 résidents les sorties sont supérieures aux entrées d'au moins 450 individus. A l'opposé, les soldes migratoires relatifs positifs (plus d'entrées que de sorties) les plus élevés (supérieur à 0,6%), sont observés dans les départements de Tambacounda, Ranérou, Saraya, Thiès, Mbour, Guédiawaye, Keur Massar, Mbacké, Rufisque, Bignona et Foundiougne. Autrement dit, sur 10 000 résidents les entrées sont supérieures aux sorties d'au moins 60 individus.

Les départements de Bignona, Tambacounda, Ranérou, Saraya, Thiès, Mbour, Guédiawaye, Keur Massar, Mbacké, Rufisque, Bignona et Foundiougne sont les plus attractifs.

CARTE VI- 2: SOLDE MIGRATOIRE INTERNATIONAL RELATIF DES 12 DERNIERS MOIS

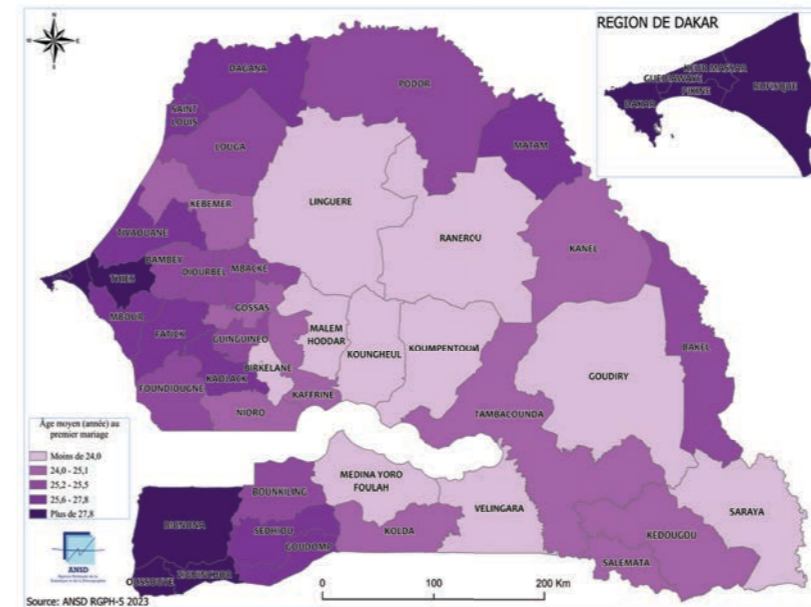


L'analyse des flux migratoires internationaux à l'échelle départementale, révèle que les départements de Mbacké, Kébémér, Louga, Saint-Louis, Dagana, Podor, Matam et Kanel enregistrent plus de sorties par rapport aux entrées (soldes inférieurs à -0,3%). En d'autres termes, sur 10 000 résidents les sorties observées dans ces départements sont supérieures aux entrées d'au moins 30 individus. A l'opposé, les départements de Kédougou et Saraya enregistrent les soldes migratoires relatifs positifs (supérieurs à 0,05%), qui marquent des entrées plus importantes, signifiant ainsi que sur 10 000 résidents les entrées sont supérieures aux sorties d'au moins 5 individus. Au niveau national, le solde relatif se situe à (-0,28%) ; soit, sur 10 000 résidents les sorties sont supérieures aux entrées d'au moins 28 individus.

Une émigration internationale alimentée principalement par les ressortissants des départements de Mbacké, Kébémér, Louga, Saint-Louis, Dagana, Podor, Matam et Kanel.

CHAPITRE VII ETAT MATRIMONIALE ET NUPTIALITE

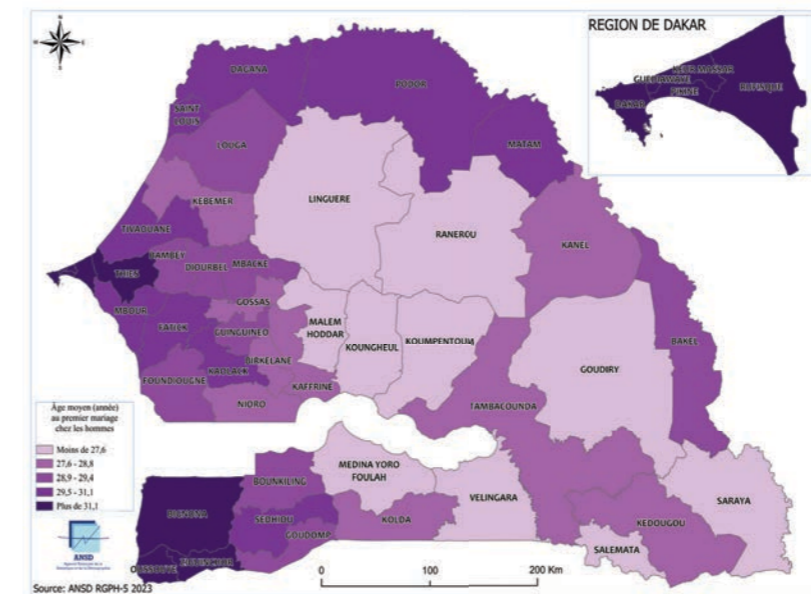
CARTE VII- 1: ÂGE MOYEN AU PREMIER MARIAGE



Dans l'ensemble, l'âge moyen au premier mariage présente des disparités au niveau départemental. En effet, c'est dans les départements de Linguère, Ranérou, Birkilane, Malem Hoddar, Koungueul, Koumpentoum, Goudiry, Saraya, Médina Yoro foulda et Vélingara où l'âge moyen au premier mariage est moins élevé (moins de 24 ans). Par contre, les départements des régions de Dakar et Ziguinchor et le département de Thiès, se distinguent par des mariages plus tardifs, avec un âge moyen au premier mariage supérieur à 27 ans. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 26,1 ans.

Une entrée en union plus précoce dans les départements de Linguère, Ranérou, Birkilane, Malem Hoddar, Koungueul, Koumpentoum, Goudiry, Saraya, Médina Yoro foulda et Vélingara.

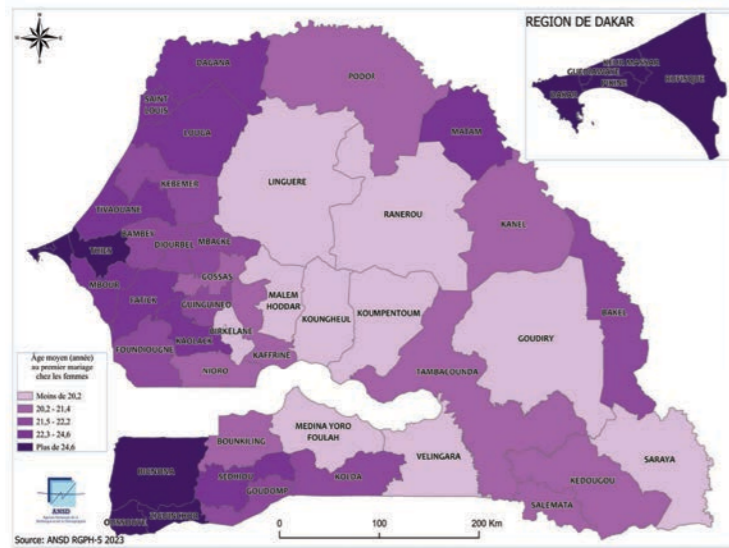
CARTE VII- 2: ÂGE MOYEN AU PREMIER MARIAGE CHEZ LES HOMMES



L'âge moyen au premier mariage chez les hommes connaît des disparités entre les départements. En effet, à l'instar de la répartition géographique de l'âge moyen au premier mariage chez les femmes, on observe plus de mariages tardifs dans les départements de Dakar, Pikine, Guédiawaye, Rufisque, Keur Massar, Thiès, Bignona, Oussouye et Ziguinchor, où l'âge au premier mariage chez les hommes est supérieur à 31 ans. Par contre, dans les départements de Linguère, Ranérou, Malem Hoddar, Koungueul, Koumpentoum, Goudiry, Saraya, Médina Yoro foulda, Vélingara et Salémata, l'âge d'entrée à la première union chez les hommes se situe à moins de 27 ans. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 30 ans.

Un calendrier nuptial des hommes plus précoce dans les départements de Linguère, Ranérou, Malem Hoddar, Koungueul, Koumpentoum, Goudiry, Saraya, Médina Yoro foulda, Vélingara et Salémata.

CARTE VII- 3: ÂGE MOYEN AU PREMIER MARIAGE CHEZ LES FEMMES

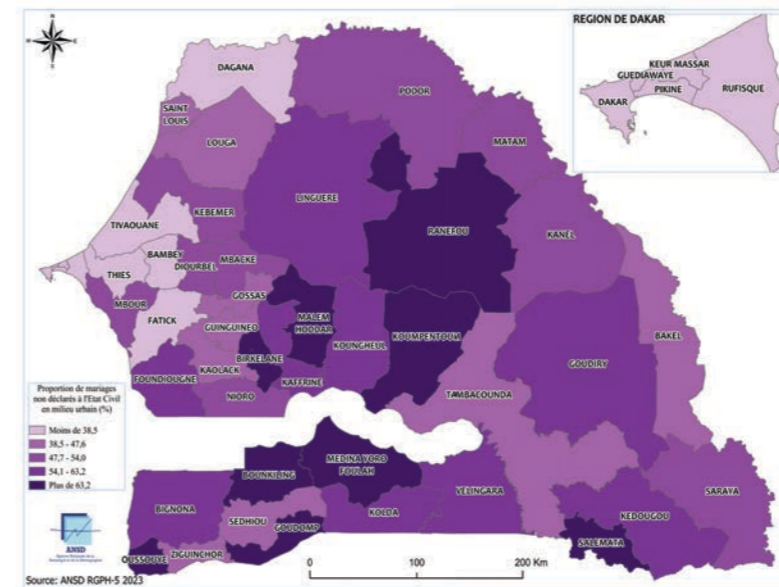


L'âge moyen au premier mariage chez les femmes connaît une variation spatiale remarquable entre les départements du Sénégal. En effet, le mariage précoce des femmes concerne plus les départements de Linguère, Ranérou, Birkilane, Malem Hoddar, Koungueul, Koumpentoum, Goudiry, Saraya, Médina Yoro foula et Vélingara où les femmes se marié en moyenne à moins de 20 ans. A l'opposé, les mariages les plus tardifs chez les femmes sont enregistrés dans les départements de Dakar, Pikine, Guédiawaye, Rufisque, Keur Massar, Thies, Bignona, Oussouye et Ziguinchor, où l'âge moyen au premier mariage est supérieur à 24 ans. La valeur

de l'indicateur pour le niveau national est de 23,1 ans.

Des mariages précoces plus récurrents dans les départements de Linguère, Ranérou, Birkilane, Malem Hoddar, Koungueul, Koumpentoum, Goudiry, Saraya, Médina Yoro foula et Vélingara.

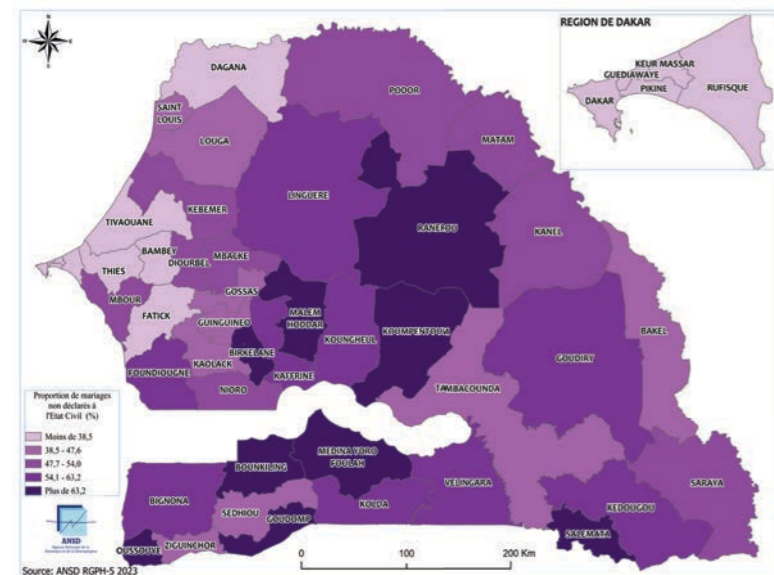
CARTE VII- 5: PROPORTION DE MARIAGES NON DECLARES A L'ETAT CIVIL (%) EN MILIEU URBAIN



En milieu urbain, les mariages non déclarés à l'état civil sont plus fréquents (plus de 63,2%) dans les départements de Birkilane, Malem Hoddar, Koumpentoum, Ranerou, Bounkiling, Goudomp, Oussouye, Médina Yoro Foulah et Salemata. En revanche, les proportions de mariages non déclarés à l'état civil les plus faibles (moins de 38,5%), sont enregistrées dans les départements de la région de Dakar et dans les départements de Thiès, Tivaouane, Bambey, Fatick et Ziguinchor, où la valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 40,5%.

Une non déclaration des mariages à l'état civil en milieu urbain dans les départements de Birkilane, Malem Hoddar, Koumpentoum, Ranerou, Bounkiling, Goudomp, Oussouye, Médina Yoro Foulah et Salemata.

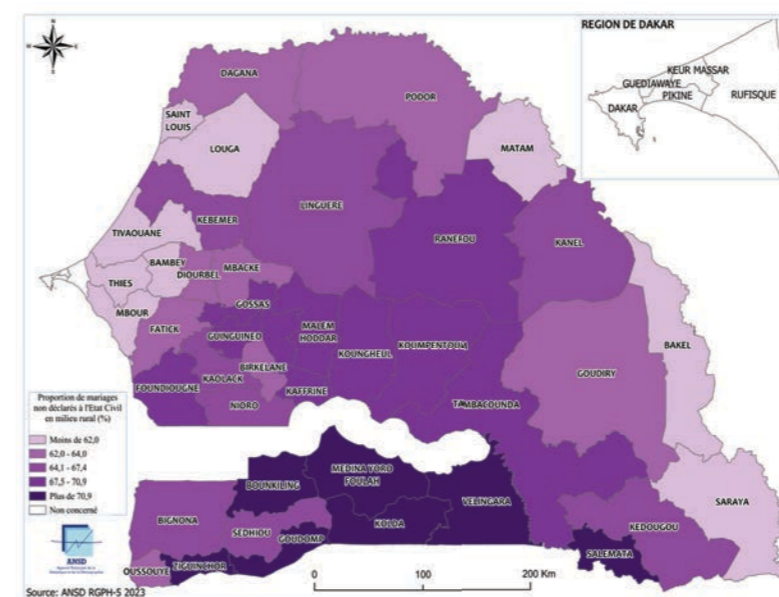
CARTE VII- 4: PROPORTION DE MARIAGES NON DECLARES A L'ETAT CIVIL (%)



La non déclaration des mariages à l'état civil est marquée par des variations entre les départements. En effet, les proportions les plus élevées (plus de 63 %) de mariages non déclarés sont observées dans les départements de Goudomp, Bounkiling, Oussouye, Médina Yoro Foulah, Salémata, Birkilane, Malem Hoddar, Koumpentoum et Ranérou. Cependant, les départements qui déclarent le plus les mariages à l'état civil sont ceux de la région de Dakar, ainsi que les départements de Thiès, Tivaouane et Dagana, où les proportions de mariages non déclarés à l'état civil sont inférieures à 38,5%. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 52,1%.

Une faible déclaration des mariages à l'état civil notée dans les départements de Goudomp, Bounkiling, Oussouye, Médina Yoro Foulah, Salémata, Birkilane, Malem Hoddar, Koumpentoum et Ranérou.

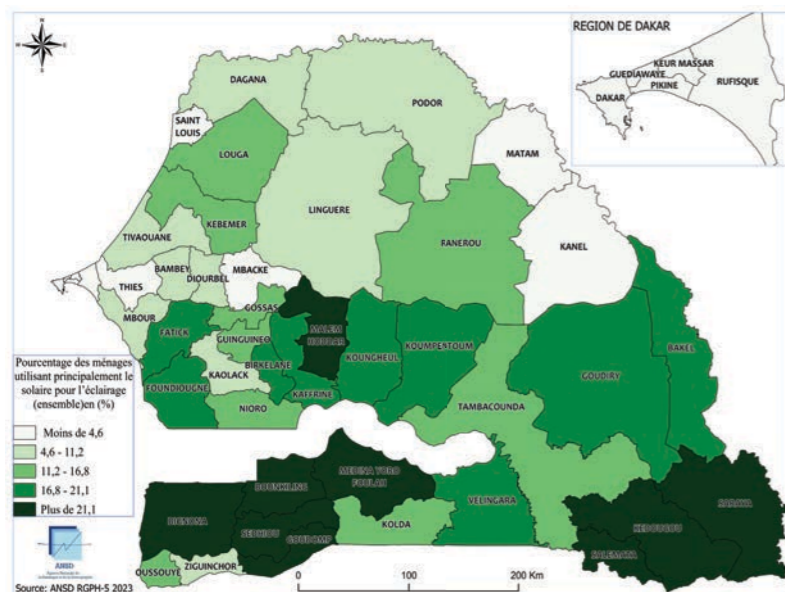
CARTE VII- 6: PROPORTION DE MARIAGES NON DECLARES A L'ETAT CIVIL (%) EN MILIEU RURAL



Dans le milieu rural, les proportions des mariages non déclarés à l'état civil sont inégalement réparties sur l'ensemble du territoire national. Ainsi, elles sont plus élevées dans les départements de Ziguinchor, Goudomp, Bounkiling, Médina Yoro Foulah, Kolda, Vélingara et Salémata, avec des proportions qui dépassent 70,9%. Toutefois, les plus faibles proportions de mariages non déclarés (moins de 62,0%) sont enregistrées dans les départements de Tivaouane, Thiès, Mbour, Bambey, Saint louis, Louga, Matam, Bakel, et Saraya. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 65,5%.

Une non déclaration des mariages à l'état civil en milieu rural, plus fréquente dans les départements de Ziguinchor, Goudomp, Bounkiling, Médina Yoro Foulah, Kolda, Vélingara et Salémata.

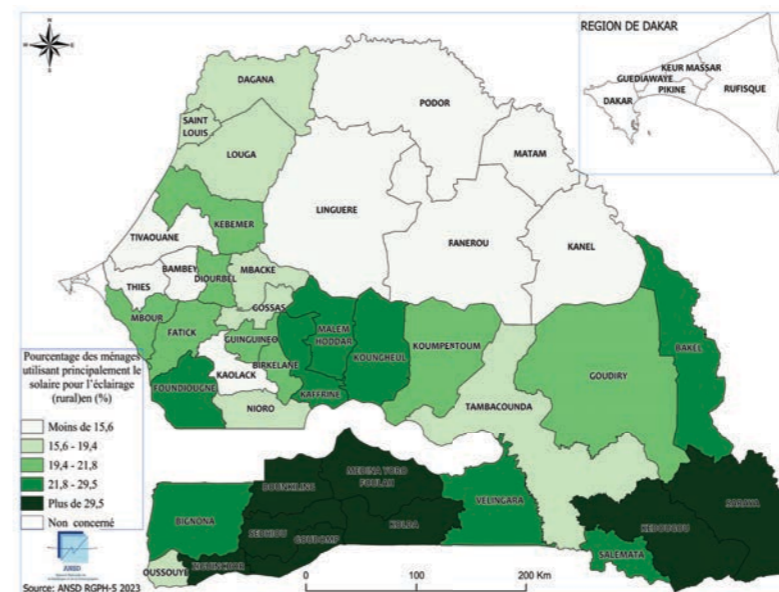
CARTE VIII- 1: PROPORTION DES MENAGES UTILISANT LE SOLAIRE COMME PRINCIPAL MODE D'ECLAIRAGE



L'utilisation du solaire comme principal mode d'éclairage est plus répandue (plus de 21,1%) dans les départements de Bignona, Sédhiou, Goudomp, Bounkiling, Médina Yoro Foulah, Salémata, Kédougou, Saraya et Malem Hoddar. Par contre, elle est beaucoup plus faible (moins de 4,6%) dans les départements de Matam, Kanel, Saint-Louis, Mbacké, Thiès et dans les 5 départements de la région de Dakar. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 8,5%.

Une utilisation de l'énergie solaire plus fréquente dans les départements de Bignona, Sédhiou, Goudomp, Bounkiling, Médina Yoro Foulah, Salémata, Kédougou, Saraya et Malem Hoddar.

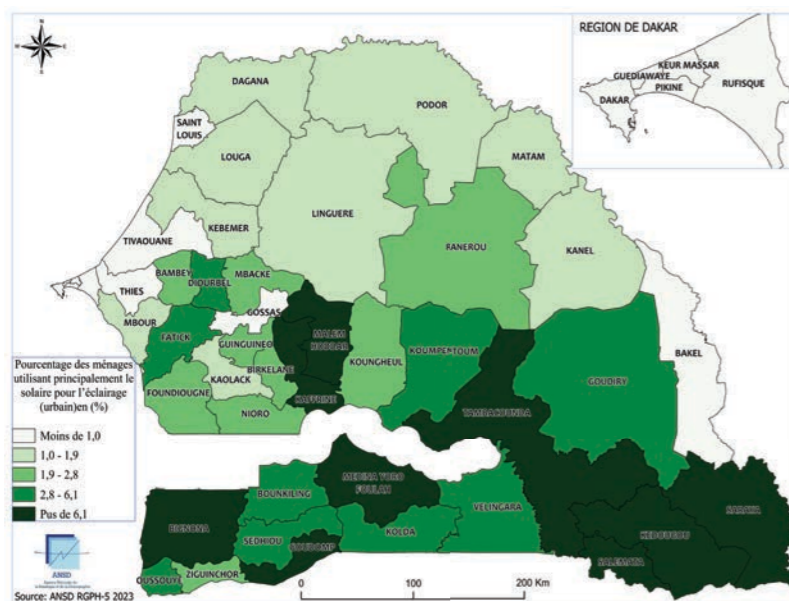
CARTE VIII- 3: PROPORTION DES MENAGES UTILISANT LE SOLAIRE COMME PRINCIPAL MODE D'ECLAIRAGE EN ZONE RURALE



Dans le milieu rural, l'utilisation du solaire comme principal mode d'éclairage est relativement élevée (plus de 29,5%) dans les départements de Saraya, Kédougou, Kolda, Médina Yoro Foulah, Ziguinchor et dans toute la région de Kédougou. A l'inverse, elle est plus faible (moins de 15,6%) dans les départements de Linguère, Podor, Tivaouane, Bambey, Thiès, Kaolack et dans toute la région de Matam. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 20,3%.

Une utilisation de l'énergie solaire plus élevée en milieu rurale, dans les départements de Saraya, Kédougou, Kolda, Médina Yoro Foulah, Ziguinchor et dans toute la région de Kédougou.

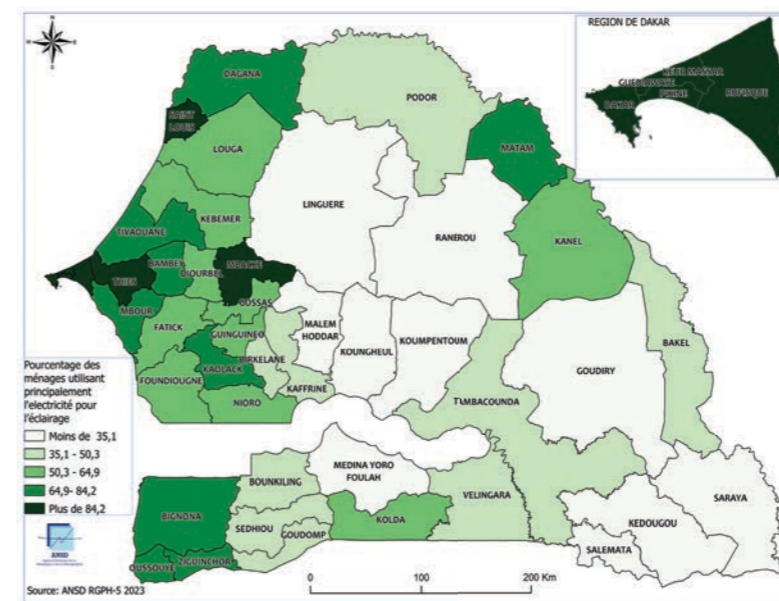
CARTE VIII- 2: PROPORTION DES MENAGES UTILISANT LE SOLAIRE COMME PRINCIPAL MODE D'ECLAIRAGE EN ZONE URBAINE



Dans le milieu urbain, ce sont les départements de Saraya, Kédougou, Salémata, Tambacounda, Médina Yoro Foulah, Goudomp, Bignona, Malem Hoddar, Kaffrine qui enregistrent le niveau le plus élevé d'utilisation du solaire comme mode d'éclairage (Plus de 6,1%). A l'opposé, moins de 1,0% des ménages font recours au solaire dans les départements de Saint-Louis, Bakel, Tivaouane, Thiès et dans toute la région de Dakar. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 1,5%.

En zone urbaine, un niveau de pénétration de l'utilisation du solaire comme principale mode d'éclairage très faible dans les départements de Saint-Louis, Bakel, Tivaouane, Thiès et dans toute la région de Dakar.

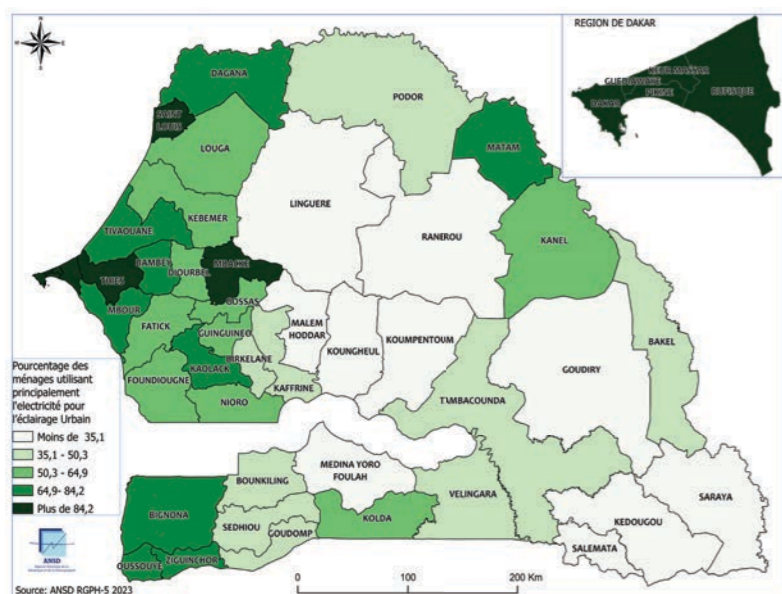
CARTE VIII- 4: PROPORTION DES MENAGES UTILISANT L'ELECTRICITE COMME PRINCIPAL MODE D'ECLAIRAGE



Les départements de Mbacké, Saint-Louis, Thiès et ceux de la région de Dakar abritent les ménages qui utilisent le plus l'électricité comme principal mode d'éclairage (plus de 84,2%). Par contre, le niveau d'électrification le plus faible (moins de 35,1%) est observé dans les départements de Médina Yoro Foulah, Goudiry, Koumpentoum, Kounghoul, Malem Hoddar, Ranérou, Linguère et dans ceux de la région de Kédougou, où l'on note par ailleurs une très forte présence du solaire. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 74,4%.

Un niveau d'électrification plus faible, dans les départements de Médina Yoro Foulah, Goudiry, Koumpentoum, Kounghoul, Malem Hoddar, Ranérou, Linguère et dans ceux de la région de Kédougou.

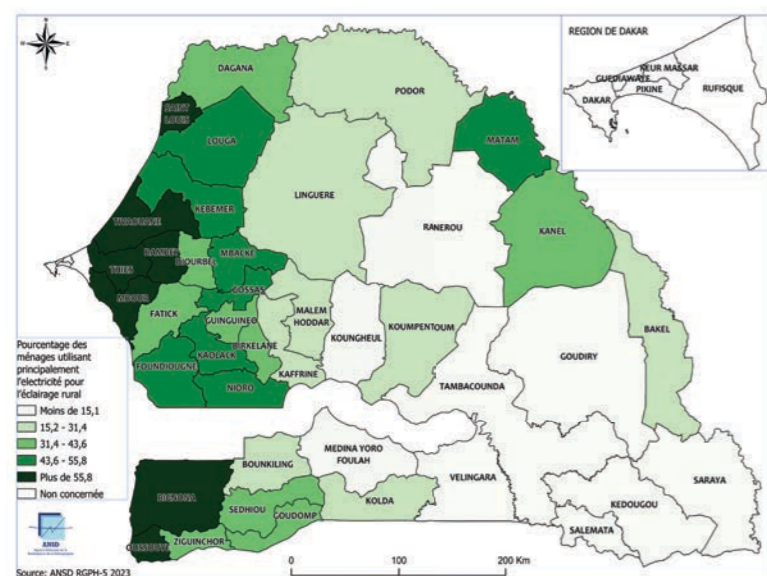
CARTE VIII- 5: PROPORTION DES MENAGES UTILISANT L'ELECTRICITE COMME PRINCIPAL MODE D'ECLAIRAGE EN ZONE URBAINE



Avec une proportion inférieure à 35,1%, l'électrification en milieu urbain est moins développée chez les ménages vivant dans les départements de Médina Yoro Foulah, Goudiry, Koumpentoum, Kounghoul, Malem Hoddar, Ranérou, Linguère et dans ceux de la région de Kédougou. En revanche, elle est plus étendue chez les ménages vivant dans les départements de Mbacké, Saint-Louis, Thiès et dans ceux de la région de Dakar (plus de 84,2%). La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 94,1%.

Une électrification de la zone urbaine, plus faible dans les départements de Médina Yoro Foulah, Goudiry, Koumpentoum, Kounghoul, Malem Hoddar, Ranérou, Linguère et dans ceux de la région de Kédougou.

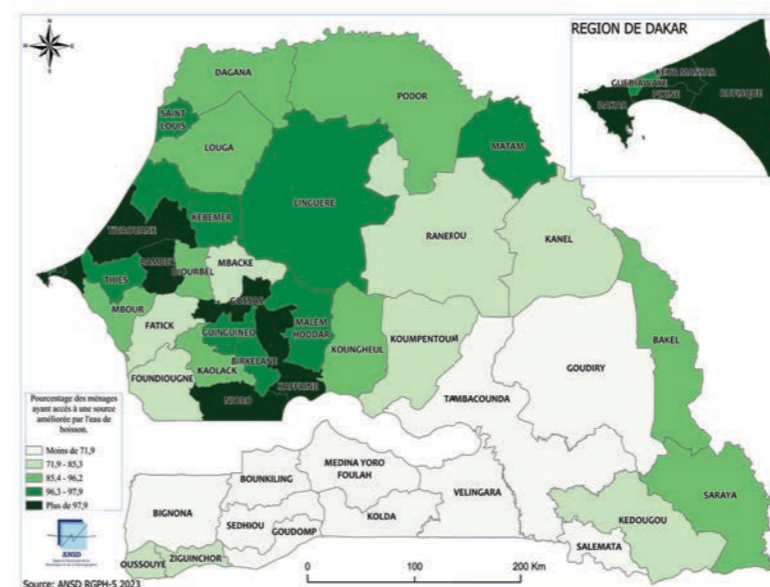
CARTE VIII- 6: PROPORTION DES MENAGES UTILISANT L'ELECTRICITE COMME PRINCIPAL MODE D'ECLAIRAGE EN ZONE RURAL



En milieu rural, les ménages qui utilisent l'électricité comme principal mode d'éclairage sont plus fréquents dans les départements de Bignona, Oussouye, Saint-Louis, Bambey et dans ceux de la région de Thiès (plus de 55,8%). Par contre, c'est dans les départements Vélingara, Médina Yoro Fulah, Tambacounda, Goudiry, Ranérou, Kounghoul et dans ceux de la région de Kédougou que le niveau d'électrification rurale est le plus faible (moins de 15,1%). La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 40,5%.

Une électrification rurale plus faible dans les départements de Vélingara, Médina Yoro Fulah, Tambacounda, Goudiry, Ranérou, Kounghoul et dans ceux de la région de Kédougou.

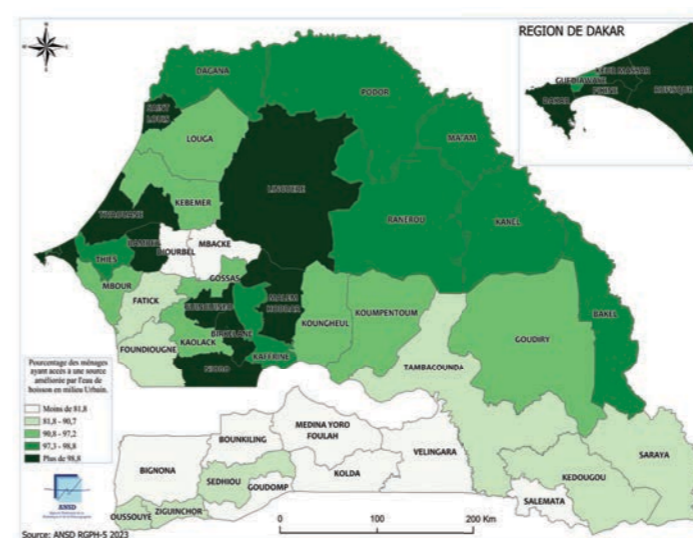
CARTE VIII- 7: PROPORTION DES MENAGES AYANT ACCES A UNE SOURCE AMELIOREE D'EAU DE BOISSON



La proportion de ménages ayant accès à une source améliorée pour l'eau de boisson est plus élevée (plus de 97,9%) dans les départements de la région de Dakar, à l'exception de Guédiawaye. Cette même situation est observée dans les départements de Niourou, Kaffrine, Gossas, Bambey et Tivaouane. A l'opposé, cette proportion est plus faible (moins de 71,8%) dans les départements de Bignona, Salémata, Tambacounda, Goudiry et dans ceux des régions de Sédhiou et Kolda. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 90,1%.

L'accès à une source améliorée pour l'eau de boisson plus faible dans les départements de Bignona, Salémata, Tambacounda, Goudiry et dans ceux des régions de Sédhiou et Kolda.

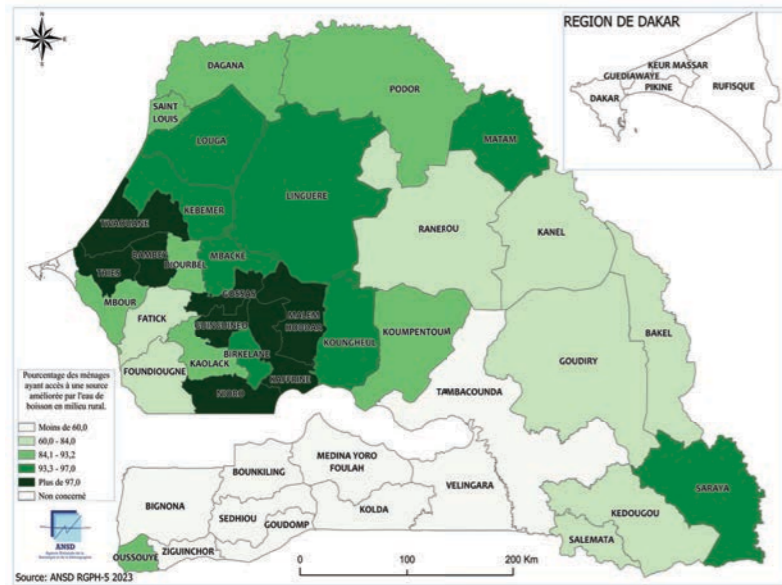
CARTE VIII- 8: PROPORTION DES MENAGES AYANT ACCES A UNE SOURCE AMELIOREE D'EAU DE BOISSON EN ZONE URBAINE



En milieu urbain, les proportions de ménages ayant accès à une source améliorée d'eau de boisson les plus élevées (plus de 98,8%) sont enregistrées dans les départements de Dakar, Pikine, Rufisque, Keur Massar, Niourou, Birkelane, Malem Hoddar, Guinguiné, Linguère, Bambey, Tivaouane et Saint-Louis. En revanche, c'est dans les départements de Salémata, Goudomp, Bounkiling, Bignona, Mbacké, Diourbel et dans ceux de la région de Kolda que l'on rencontre les niveaux d'accès les plus faibles (moins de 81,7%). La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 94,5%.

Un niveau d'accès des ménages à une source améliorée d'eau de boisson plus faible en milieu urbain dans les départements de Salémata, Goudomp, Bounkiling, Bignona, Mbacké, Diourbel et dans ceux de la région de Kolda.

CARTE VIII- 9: PROPORTION DES MENAGES AYANT ACCES A UNE SOURCE AMELIOREE D'EAU DE BOISSON EN ZONE RURALE

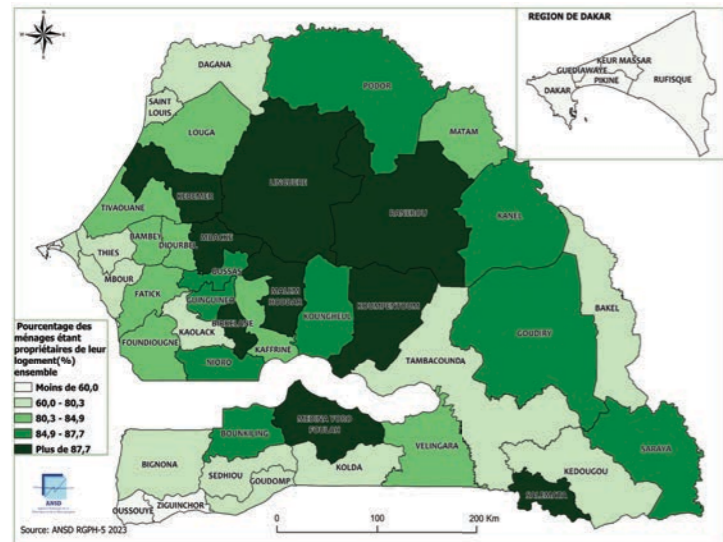


En zone rurale, l'accès des ménages à une source améliorée pour l'approvisionnement en eau de boisson est plus important (plus de 97,0%) dans les départements de Nioro, Kaffrine, Malem Hoddar, Guinguinéo, Gossas, Bambey, Thiès et Tivaouane. Par contre, les ménages qui ont le moindre accès à une source améliorée d'eau de boisson (moins de 59,9%) sont localisés dans les départements de Ziguinchor, Bignona, Tambacounda et dans ceux des régions de Kolda et Sédhiou.

La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 82,6%.

Un accès des ménages à une source améliorée d'eau de boisson plus faible en milieu rural dans les départements de Ziguinchor, Bignona, Tambacounda et dans ceux des régions de Kolda et Sédhiou.

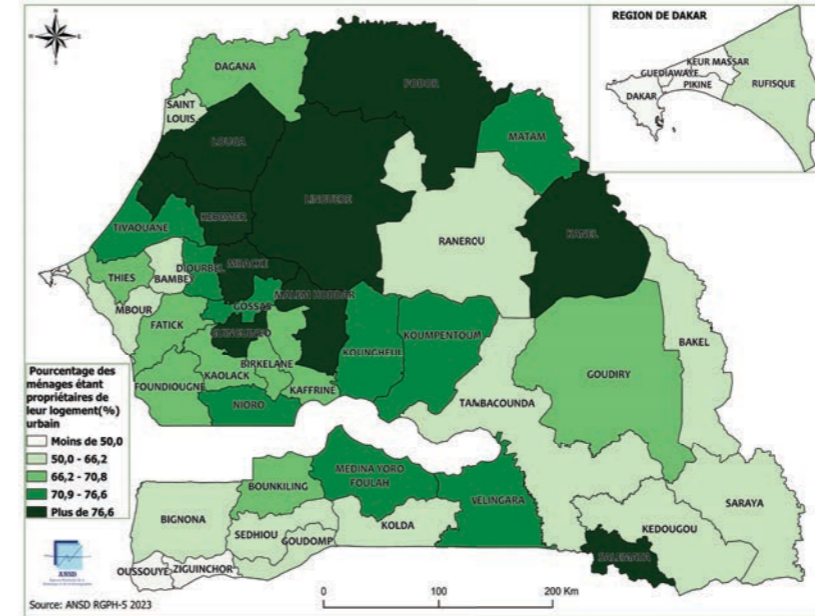
CARTE VIII- 10: PROPORTION DES MENAGES PROPRIETAIRES DE LEUR LOGEMENT



Les proportions les plus élevées de ménages propriétaires de leur logement (plus de 87,7%) sont notées dans les départements de Kébémér, Linguère, Ranérou, Mbacké, Malem Hoddar, Koumpentoum, Birkelane, Médina Yoro Foulah et Salemata. A l'opposé, les départements des régions de Dakar et dans les départements de Oussouye et de Ziguinchor se caractérisent par les plus faibles proportions de ménages propriétaires de leur logement (moins de 60,0%). La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 67,4%.

Plus faibles proportions de ménages propriétaires de leur logement les départements des régions de Dakar et Ziguinchor et dans les départements Mbour et Saint-Louis.

CARTE VIII- 11: PROPORTION DES MENAGES PROPRIETAIRES DE LEUR LOGEMENT EN ZONE URBAINE

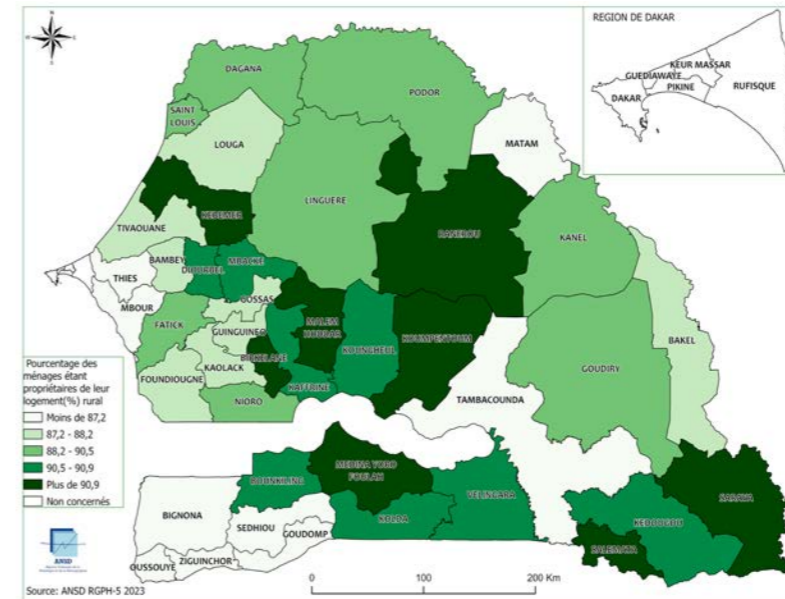


En milieu urbain, les ménages propriétaires de leur logement sont majoritaires dans les départements de la région de Louga et dans les départements de Podor, Kanel, Mbacké, Guinguénéo, Malem Hoddar et Salémata avec des proportions qui dépassent 76,6%. Par contre, les départements de Dakar, Pikine, Guédiawaye, Keur Massar, Oussouye et Ziguinchor ont les plus faibles proportions de ménages propriétaires de leur lieu d'habitation (moins de 50,0%).

La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 55,1%.

Plus faibles proportions de ménages propriétaires de leur logement en milieu urbain dans les départements de Dakar, Pikine, Guédiawaye, Keur Massar, Oussouye et Ziguinchor.

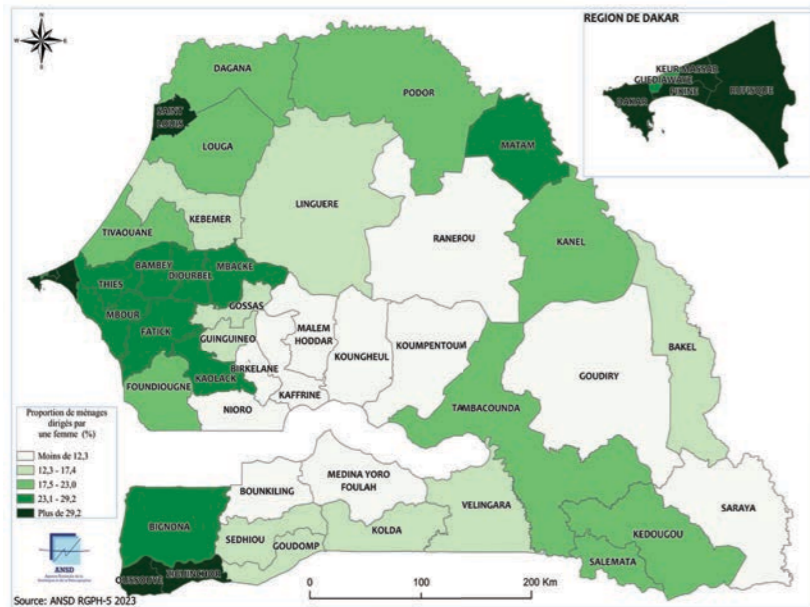
CARTE VIII- 12: : PROPORTION DES MENAGES PROPRIETAIRES DE LEUR LOGEMENT EN ZONE RURALE



Les ménages propriétaires de leur logement qui vivent dans le milieu rural, représentent plus de 90,9% dans les départements de Médéna Yoro Foulah, Salémata, Saraya, Birkelane, Malem Hoddar, Koumpentoum, Ranérou et Kébémér. En revanche, ils représentent moins de 87,2% dans la région de Ziguinchor et dans les départements de Thiès, Mbour, Matam, Sédhiou, Goudomp et Tambacounda. La valeur de l'indicateur pour le niveau national rural est de 88,5%.

L'accès à la propriété est une réalité dans le milieu rural dans les départements de Médéna Yoro Foulah, Salémata, Saraya, Birkelane, Malem Hoddar, Koumpentoum, Ranérou et Kébémér.

CARTE IX- 1: PROPORTION DE FEMMES CHEF DE MENAGE

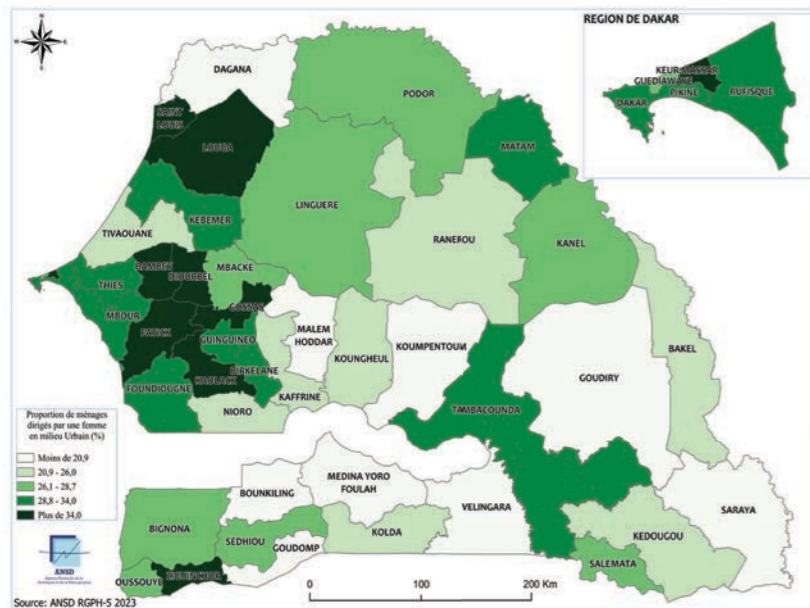


Le statut de femmes chef de ménage est plus fréquent dans les départements de Saint Louis, Dakar, Pikine, Rufisque, Keur Massar, Oussouye et Ziguinchor (plus de 29,2%). Par contre, les proportions de femmes chef de ménage sont plus faibles (moins de 12,2%) dans les départements de Ranerou, Niore, Birkelane, Kaffrine, Malem Hoddar, Kounqheul, Koumpentoum,

Goudiry, Saraya, Médina Yoro Foulah et Bounkiling. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 24,5%.

Le phénomène des femmes chefs de ménages est plus répandu dans les départements de Saint Louis, Dakar, Pikine, Rufisque, Keur Massar, Oussouye et Ziguinchor.

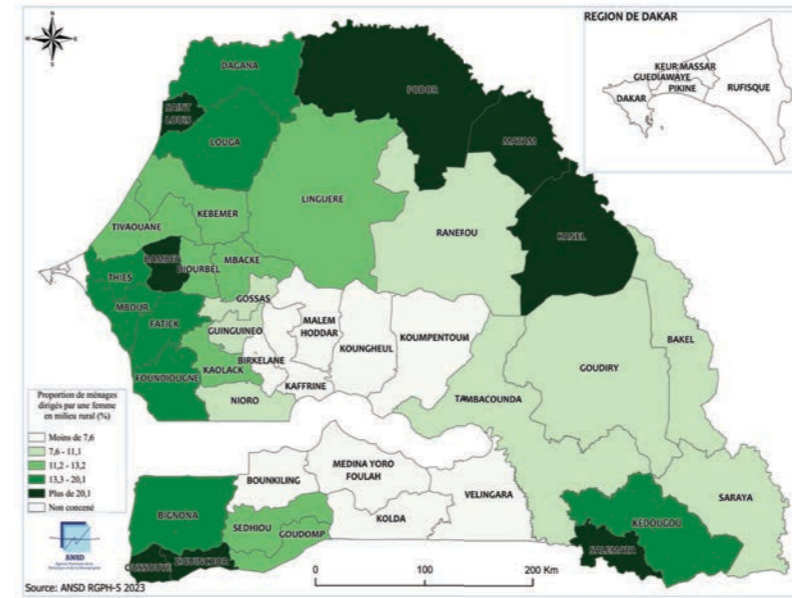
CARTE IX- 2: PROPORTION DE FEMMES CHEF DE MENAGE EN ZONE URBAINE



Dans le milieu urbain, la proportion de femmes chef de ménage est plus élevée (plus de 34,0%) dans les départements de Saint Louis, Louga, Keur Massar, Bambe, Diourbel, Fatick, Kaolack, Gossas et Ziguinchor. Cependant, elle est plus faible (moins de 20,9%) dans les départements de Dagana, Malem Hoddar, Koumpentoum, Goudiry, Saraya, Vélingara, Médina Yoro Foulah et Bounkiling. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 30,7%.

Des femmes chefs de ménages citadines, plus présentes dans les départements de Saint Louis, Louga, Keur Massar, Bambe, Diourbel, Fatick, Kaolack, Gossas et Ziguinchor.

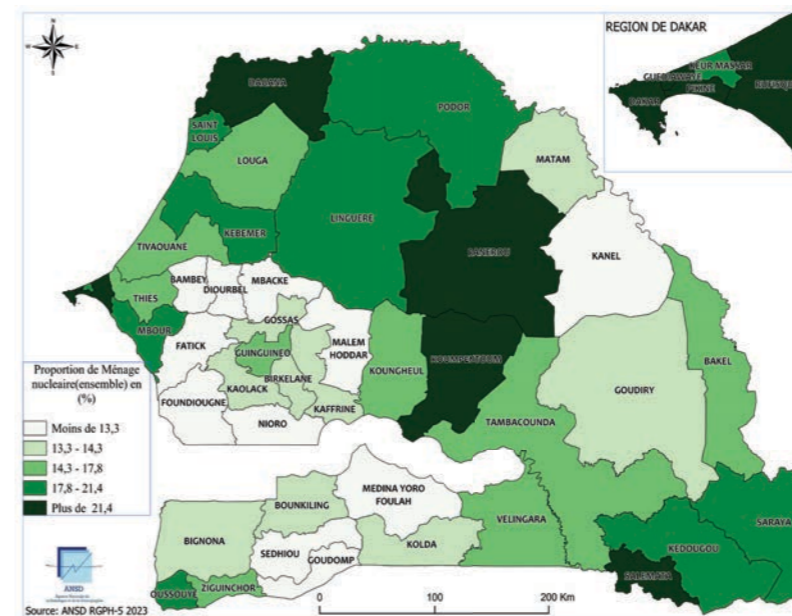
CARTE IX- 3: PROPORTION DE FEMMES CHEF DE MENAGE EN ZONE RURALE



En milieu rural, les femmes chef de ménage sont plus nombreuses (plus de 20,1%) dans les départements de Saint Louis, Podor, Matam, Kanel, Bambe, Oussouye, Ziguinchor et Salémata. Par contre, elles sont moins représentées (moins de 7,5%) dans les départements de Birkelane, Kaffrine, Malem Hoddar, Kounqheul, Koumpentoum, Vélingara, Kolda, Médina Yoro Foulah et Bounkiling. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 14,0%.

Plus de ménages ruraux dirigés par des femmes dans les départements de Saint Louis, Podor, Matam, Kanel, Bambe, Oussouye, Ziguinchor et Salémata.

CARTE IX- 4: PROPORTION DE MENAGES NUCLEAIRES⁸

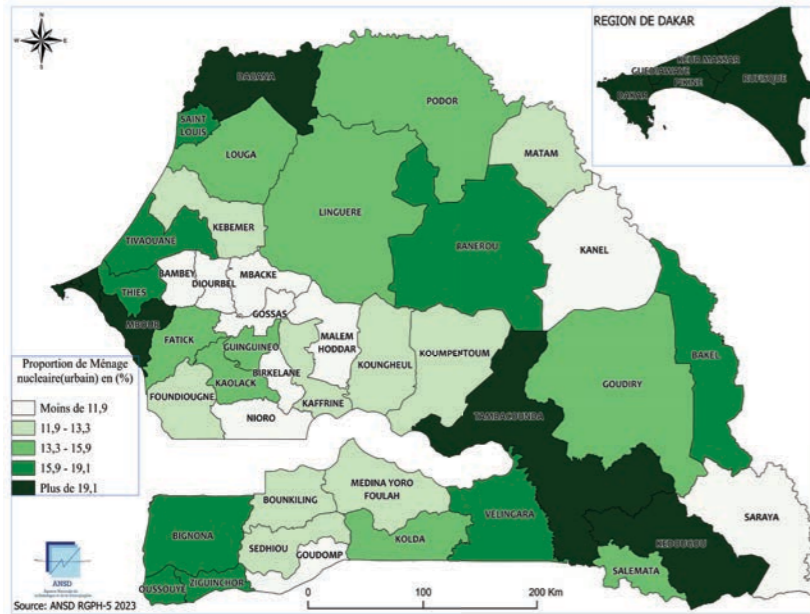


La proportion de ménages nucléaires est plus importante dans les départements de Dakar, Pikine, Rufisque, Keur Massar, Dagana, Ranerou, Koumpentoum et Salémata (plus de 21,4%). Par contre, les départements de Bambe, Diourbel, Mbacké, Fatick, Foundiougne, Niore, Malem Hoddar, Kanel, Médina Yoro Foulah, Goudomp et Sédhio ont les proportions les moins élevées (moins de 13,3%). La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 17,7%.

Une nucléarisation des ménages plus remarquable dans les départements de Dakar, Pikine, Rufisque, Keur Massar, Dagana, Ranerou, Koumpentoum et Salémata.

⁸ - Ménage nucléaire : Un ménage nucléaire est composé du couple avec ou sans enfants.

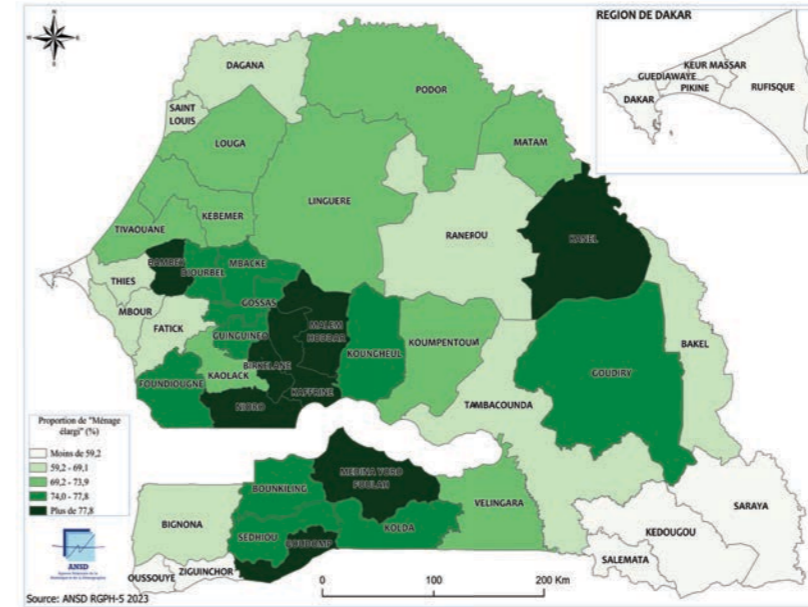
CARTE IX- 5: PROPORTION DE MENAGES NUCLEAIRES EN ZONE URBAINE



Dans le milieu urbain, les départements de Dakar, Pikine, Rufisque, Guédiawaye, Keur Massar, Dagana, Mbour, Tambacounda et Kédougou ont les proportions de ménages nucléaires les plus élevées (plus de 19,1%). Par contre, les plus faibles proportions (moins de 11,9%) sont observées dans les départements de Kanel, Bambey, Diourbel, Mbacké, Gossas, Birkelane, Malem Hoddar, Niore, Saraya et Goudomp. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 18,9 %.

Au moins 2 ménages urbains sur 10 des départements de Dakar, Pikine, Rufisque, Guédiawaye, Keur Massar, Dagana, Mbour, Tambacounda et Kédougou sont nucléaires.

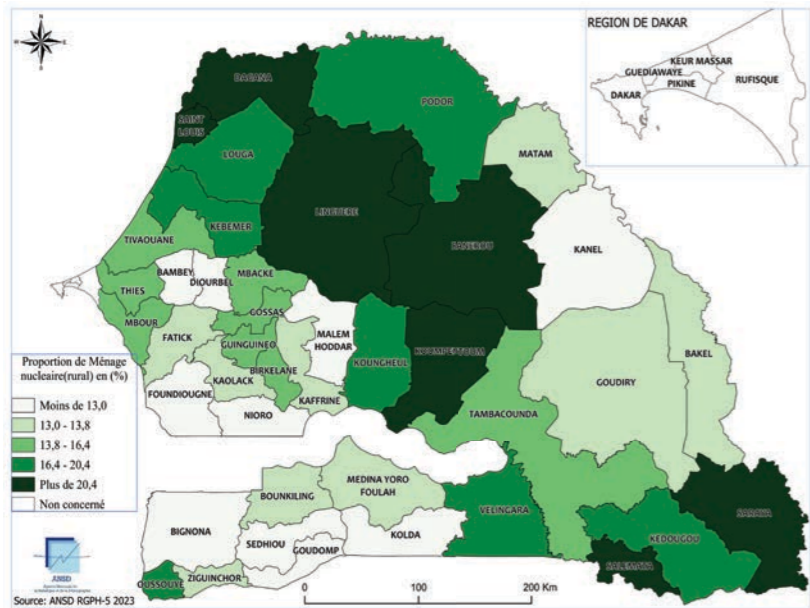
CARTE IX- 7: PROPORTION DE MENAGES ELARGIS⁹



Les proportions de ménages élargis sont plus élevées (plus 77,8%) dans les départements de Bambey, Niore, Birkelane, Kaffrine, Malem Hoddar, Kanel, Médina Yoro Foulah et Goudomp. Par contre, elles sont moins importantes (moins de 59,1%) dans les départements de Dakar, Pikine, Rufisque, Guédiawaye, Keur Massar, Kédougou, Saraya, Salémata, Ziguinchor et Oussouye. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 63,1%.

Des ménages élargis représentant plus de 7 sur 10 observés dans les départements de Bambey, Niore, Birkelane, Kaffrine, Malem Hoddar, Kanel, Médina Yoro Foulah et Goudomp.

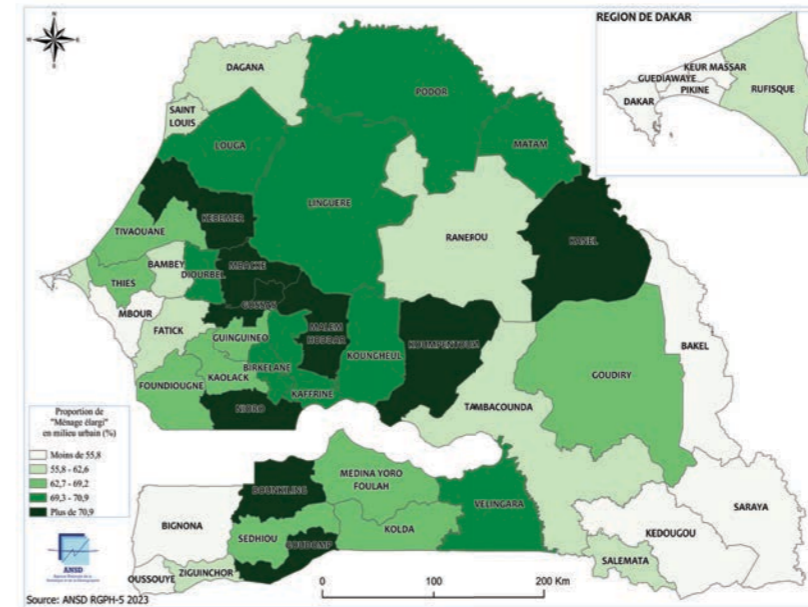
CARTE IX- 6: PROPORTION DE MENAGES NUCLEAIRES EN ZONE RURALE



En milieu rural, la nucléarisation des ménages touche plus (plus de 20,4%) les départements de Saint Louis, Dagana, Linguère, Ranérou, Koumpentoum, Salémata et Saraya. Cependant, elle est plus rare (moins de 13,0%) dans les départements de Bambey, Diourbel, Kanel, Malem Hoddar, Foundiougne, Niore, Kolda, Goudomp, Sédhiou et Bignona. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 15,7 %.

Au moins 2 ménages ruraux sur 10 des départements de Saint Louis, Dagana, Linguere, Ranerou, Koumpentoum, Salémata et Saraya sont nucléaires.

CARTE IX- 8: PROPORTION DE MENAGES ELARGIS EN ZONE URBAINE



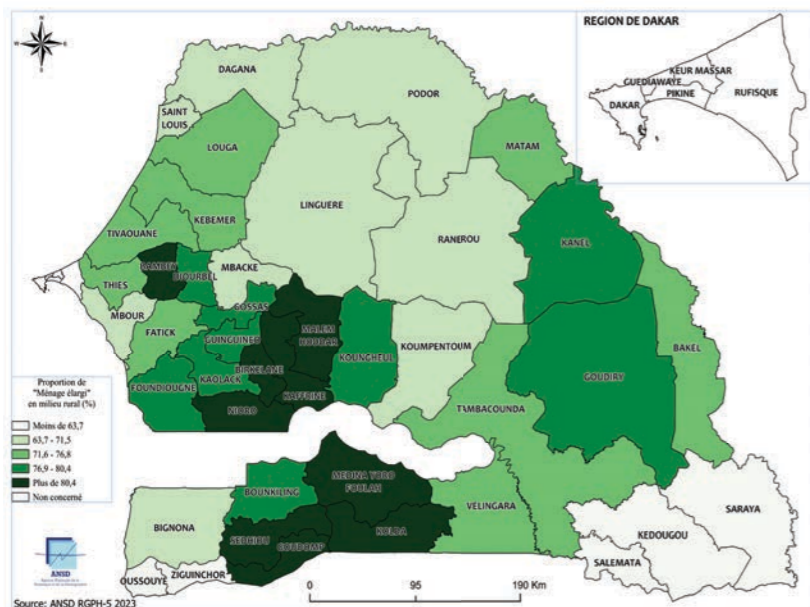
En milieu urbain, les proportions de ménages élargis les plus élevées (plus de 70, 9%) sont observées dans les départements de Kébémér, Mbacké, Gossas, Niore, Malem Hoddar, Koumpentoum, Bounkiling et Goudomp. Par contre, les départements de Dakar, Pikine, Guédiawaye, Keur Massar, Mbour, Bakel, Kédougou, Saraya, Oussouye et Bignona ont les proportions les plus faibles (55,7%). La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 56,4%.

Une structure élargie qui concerne plus de 7 ménages urbains sur 10 dans les départements de Kébémér, Mbacké, Gossas, Niore, Malem Hoddar, Koumpentoum, Bounkiling et Goudomp.

⁹ - Ménage élargi : Il est composé du noyau familial et d'autres personnes avec ou sans lien de parenté avec le chef de ménage (CM).

CHAPITRE IX CARACTERISTIQUES DES MENAGES

CARTE IX- 9: PROPORTION DE MENAGES ELARGIS EN ZONE RURALE

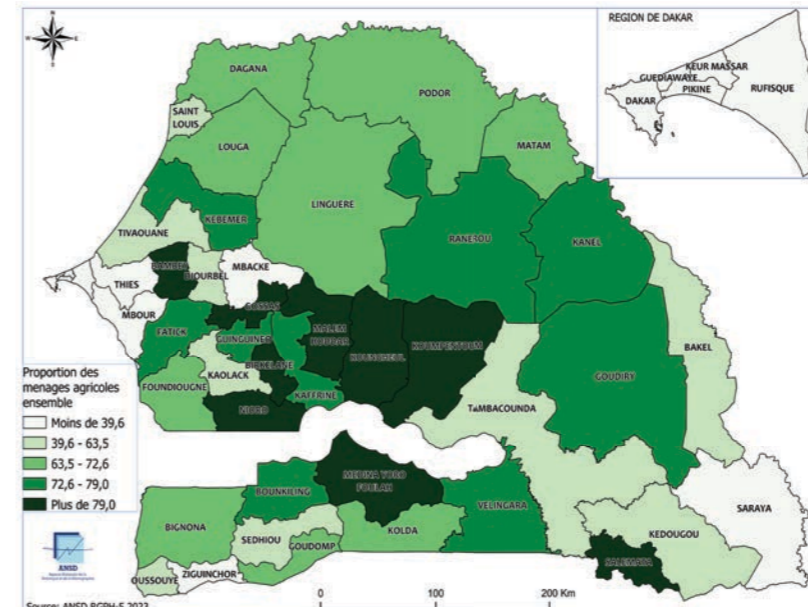


En milieu rural, les ménages élargis sont plus nombreux (plus de 80,4%) dans les départements de Bambey, Nioro, Birkelane, Kaffrine, Malem Hoddar, Kolda, Médina Yoro Foulah, Sédhiou et Goudomp. A l'inverse, les proportions les plus faibles (moins de 63,6%) de cette typologie de ménages sont observées dans des départements comme : Kédougou, Saraya, Salémata, Ziguinchor et Oussouye. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 74,5%.

Des structures de ménages du milieu rural élargis à d'autres membres, plus récurrentes dans les départements de Bambey, Nioro, Birkelane, Kaffrine, Malem Hoddar, Kolda, Médina Yoro Foulah, Sédhiou et Goudomp.

CHAPITRE X AGRICULTURE

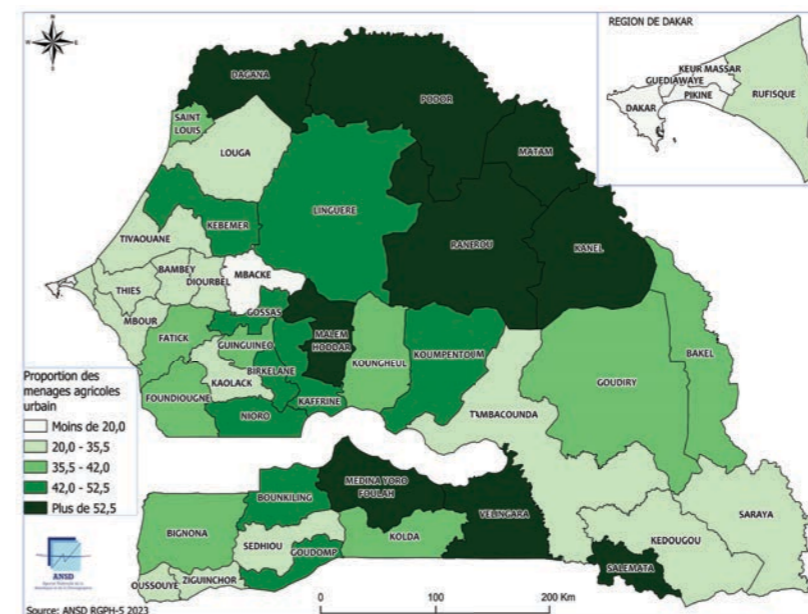
CARTE X- 1: PROPORTION DE MENAGES AGRICOLES



La pratique d'une activité agricole au sens large est plus répandue dans les départements de Bambey, Gossas, Birkilane, Nioro, Maleme Hoddar, Kounghoul, Koumpentoum, Médina Yoro Foulah et Salemata, avec plus de 79% de ménages pratiquants. Toutefois, il convient de noter que l'activité agricole est moins pratiquée dans les départements Thiès, Mbour, Mbacké, Saraya et dans ceux de la région de Dakar, avec des proportions de ménages agricoles estimées à moins de 39,6%. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 44,5%.

Une pratique agricole moins soutenue dans les départements de la région de Dakar et dans ceux de Mbour, Thiès, Saraya et Mbacké, avec moins de 4 ménages sur 10 qui s'y adonnent.

CARTE X- 2: PROPORTION DE MENAGES AGRICOLES EN MILIEU URBAIN

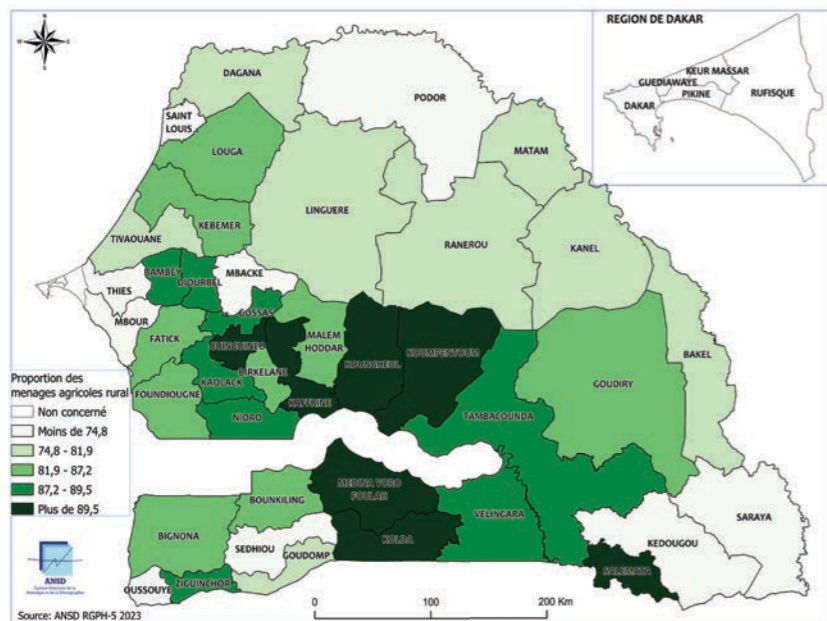


Les ménages du milieu urbain vivant dans les départements de Dagana, Podor, Matam, Ranérou, Kanel, Maleme Hoddar, Médina Yoro Foula, Vélingara et Salémata pratiquent plus l'agriculture (plus de 52,5%). Par contre, la proportion de ménages agricoles en zone urbaine est moins élevée (moins de 20,0%) dans le département de Mbacké et dans ceux des régions de Dakar (sauf Rufisque). La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 23,9%.

Agriculture en milieu urbain plus pratiquée dans les départements de Dagana, Podor, Matam, Ranérou, Kanel, Maleme Hoddar, Médina Yoro Foula, Vélingara et Salémata.

CHAPITRE X AGRICULTURE

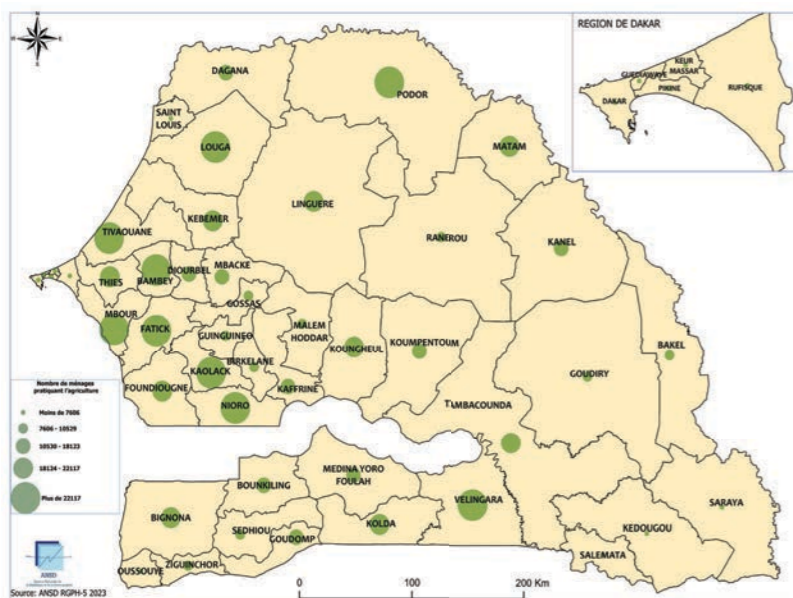
CARTE X- 3: PROPORTION DE MENAGES AGRICOLES EN MILIEU RURAL



L'agriculture au sens large dans le milieu rural est plus répandue dans les départements de Guinguineo, Kaffrine Kougheul, Koumpentoum, Médina Yoro Foulah, Kolda et Salemata avec plus de 89,5% des ménages. Cependant, l'activité agricole en milieu rural est moins pratiquée dans les départements de Mbour, Thiès, Mbacké, Sédhiou, Oussouye, Kédougou, Saint-Louis, Podor et Saraya avec des proportions de ménages agricoles estimées à moins de 74,8%. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 82,4%.

Plus de 8 ménages sur 10 en milieu rural pratiquent une activité agricole au sens large dans les départements de Guinguineo, Kaffrine Kougheul, Koumpentoum, Médina Yoro Foulah, Kolda et Salémata.

CARTE X- 4: NOMBRE DE MENAGES PRATIQUANT L'AGRICULTURE AU SENS STRICT¹⁰



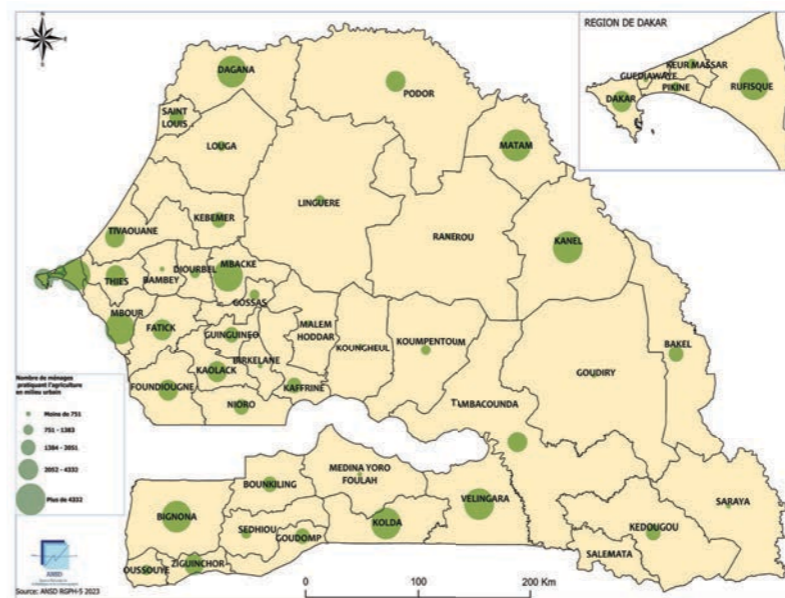
Les départements où la pratique de l'agriculture au sens strict est la plus importante sont ceux de Tivaouane, Louga, Podor, Bambey, Mbour, Fatick, Kaolack, Nioro et Vélingara. En effet, dans ces départements, plus de 22 117 ménages s'adonnent à la pratique de l'agriculture. Par contre, dans les départements de la région de Dakar, et dans les départements de Salémata, Kédougou, Saraya, Saint-Louis et Oussouye la pratique de l'agriculture est moins répandue (moins de 7 606 ménages). Au total, 648 052 ménages pratiquent l'agriculture au niveau national.

L'agriculture au sens strict plus pratiquée dans les départements de Tivaouane, Louga, Podor, Bambey, Mbour, Fatick, Kaolack, Nioro et Vélingara.

¹⁰ - Agriculture au sens strict : On parle d'agriculture au sens strict si l'un des membres du ménage pratique la culture pluviale et grande culture hors cultures de décrue, cultures de bas-fonds, cultures maraîchères, cultures fourragères, plantations fruitières et cultures florales ou ornementales.

CHAPITRE X AGRICULTURE

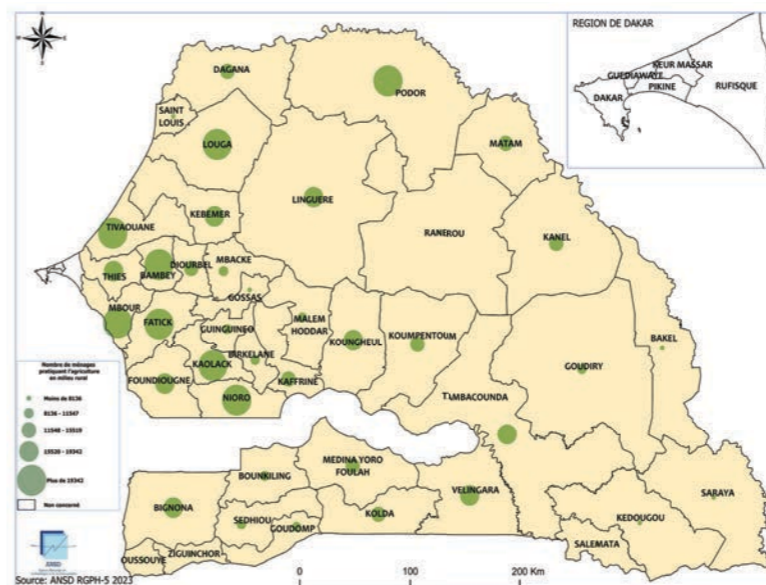
CARTE X- 5: NOMBRE DE MENAGES URBAINS PRATIQUANT L'AGRICULTURE



Les départements où la pratique de l'agriculture au sens strict par des ménages urbains est la plus développée sont ceux de Rufisque, Dagana, Matam, Kanel, Mbour, Mbacké, Bignona, Kolda et Vélingara, avec plus de 4 332 ménages qui s'y adonnent. Par contre, dans les départements de Guédiawaye, Bambey, Kougheul, Malem Hoddar, Birkilane, Saraya, Ranérou, Médina Yoro Foulah, Salémata et Goudiry la pratique de l'agriculture par des ménages urbains est moins répandue, avec moins de 751 ménages. Au total, 95 933 ménages urbains pratiquent l'agriculture au niveau national.

Agriculture au sens strict en milieu urbain moins pratiquée dans les départements de Guédiawaye, Bambey, Kougheul, Malem Hoddar, Birkilane, Saraya, Ranérou, Médina Yoro Foulah, Salémata et Goudiry.

CARTE X- 6: NOMBRE DE MENAGES PRATIQUANTS L'AGRICULTURE EN MILIEU RURAL

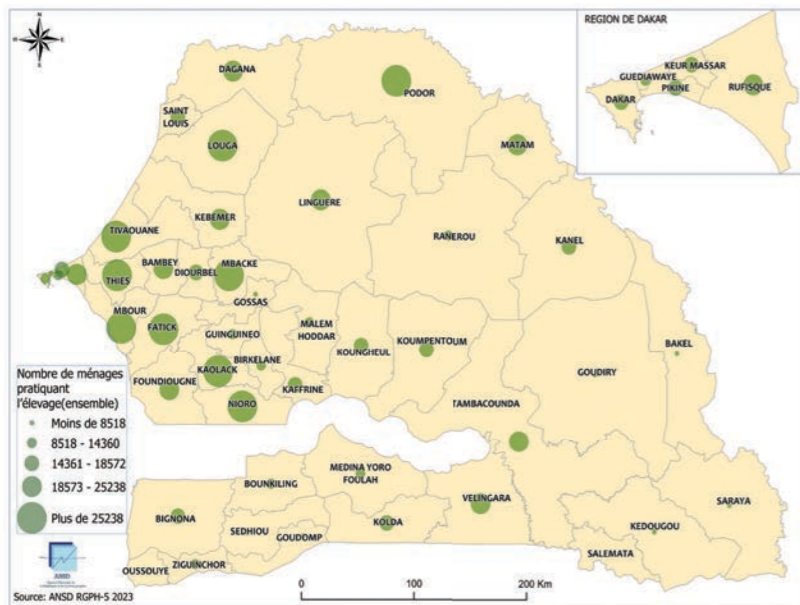


En milieu rural, l'agriculture au sens strict se pratique plus dans les départements de Mbour, Tivaouane, Fatick, Bambey, Kaolack, Nioro, Louga et Podor (plus de 19 342 ménages pratiquants). Par contre, les ménages ruraux pratiquent moins l'agriculture dans la région de Kédougou et dans les départements de Saint-Louis, Gossas, Ranérou, Bakel, Oussouye et Ziguinchor, où moins de 8 136 ménages sont concernés. Au total, 552 118 ménages ruraux pratiquent l'agriculture au niveau national.

Une pratique de l'agriculture au sens strict en zone rurale, plus répandue dans les départements de Mbour, Tivaouane, Fatick, Bambey, Kaolack, Nioro, Louga et Podor.

CHAPITRE X AGRICULTURE

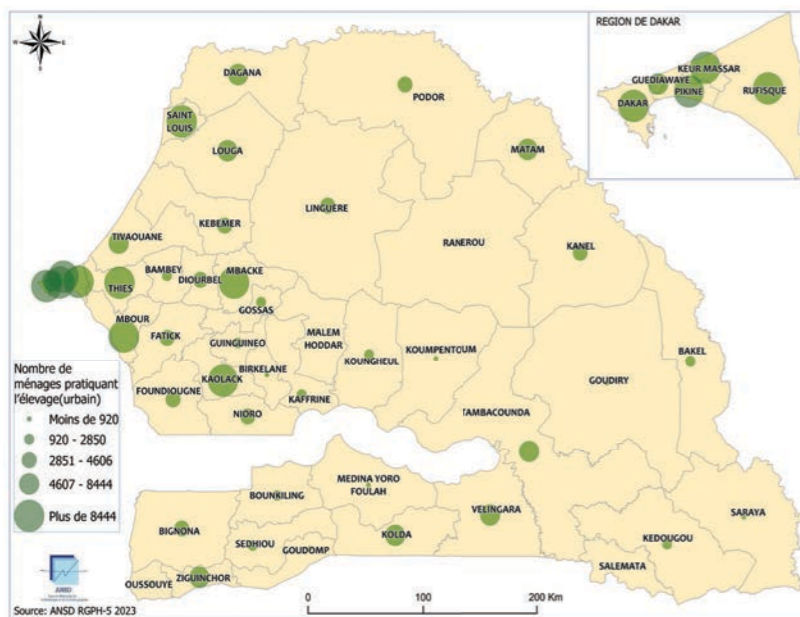
CARTE X- 7: NOMBRE DE MENAGES ELEVEURS



Au Sénégal, les ménages éleveurs sont plus nombreux (plus de 25238 ménages) dans les départements de Podor, Louga, Tivaouane, Thiès, Mbour, Fatick, Mbacké, Kaolack et Nioro. En revanche, dans les départements de Goudiry, Bakel, Saraya, Kédougou, Salémata, Oussouye, Sédhiou, Goudomp et Gossas, la pratique de l'élevage est plus faible (moins de 8 518 ménages). **Au total, 792 160 ménages pratiquent l'élevage au niveau national.**

Plus de ménages pratiquant l'élevage en milieu urbain, dans les départements de Dakar, Pikine, Keur Massar, Rufisque, Thiès, Mbour, Kaolack, Mbacké et Saint-Louis.

CARTE X- 8: NOMBRE DE MENAGES ELEVEURS EN MILIEU URBAIN

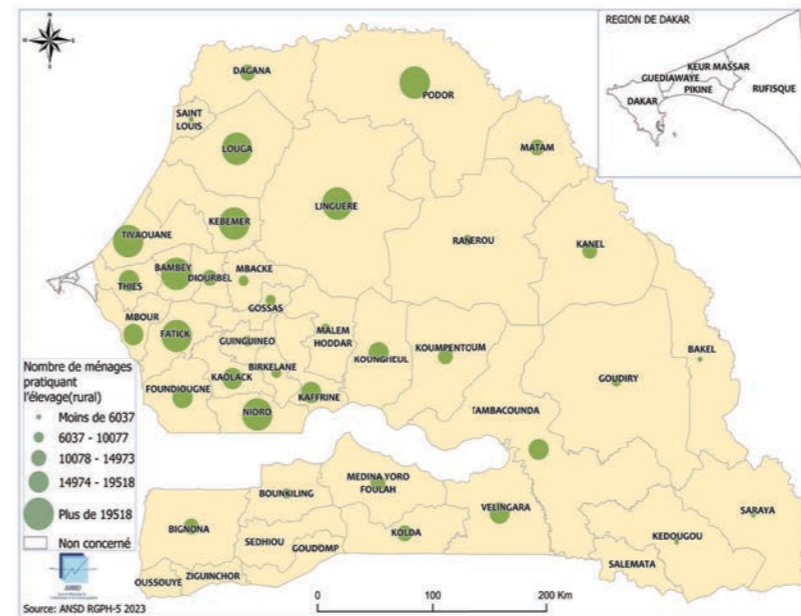


Le nombre de ménages éleveurs en milieu urbain est plus élevé (plus de 8 444 ménages) dans les départements de Dakar, Pikine, Keur Massar, Rufisque, Thiès, Mbour, Kaolack, Mbacké et Saint-Louis. Toutefois, il est moins nombreux dans les départements de Birkelane, Malem Hoddar, Salémata, Saraya, Koumpentoum, Ranerou, Goudiry, Oussouye, Goudomp et Médina Yoro Foulah où moins de 920 ménages du milieu urbain s'activent dans l'élevage. **Au total, 250 210 ménages urbains pratiquent l'élevage au niveau national.**

Plus de ménages pratiquant l'élevage en milieu urbain, dans les départements de Dakar, Pikine, Keur Massar, Rufisque, Thiès, Mbour, Kaolack, Mbacké et Saint-Louis.

CHAPITRE X AGRICULTURE

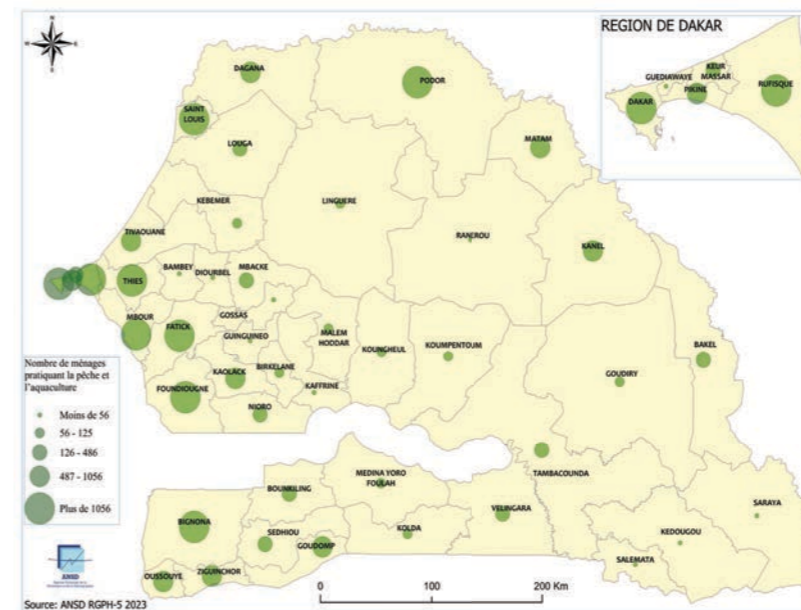
CARTE X- 9: NOMBRE DE MENAGES ELEVEURS EN MILIEU RURAL



La pratique de l'élevage en milieu rural est la plus importante dans les départements de Nioro, Fatick, Tivaouane, Bambey, Kébémér, Louga, Louga, Linguère et Podor. En effet, plus de 19 518 ménages en milieu rural de ces départements s'adonnent à l'élevage. En revanche, le nombre de ménages éleveurs en milieu rural est moins important dans les départements de Bakel, Saraya, Kédougou, Salémata, Oussouye, Ziguinchor, Sédhiou et Goudomp et Saint-Louis (moins de 6 037 ménages). **Au total, 541 950 ménages urbains pratiquent l'élevage au niveau national.**

Les ménages pastoraux en milieu rural plus répandus dans les départements de Nioro, Fatick, Tivaouane, Bambey, Kébémér, Louga, Louga, Linguère et Podor.

CARTE X- 10: NOMBRE DE MENAGES PRATIQUANTS LA PECHE OU L'AQUACULTURE

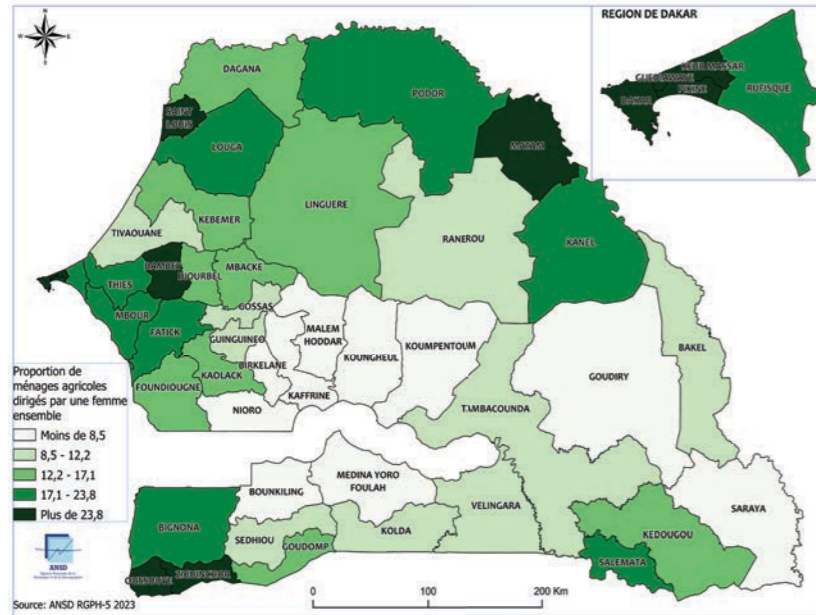


Le nombre de ménages pratiquant la pêche ou l'aquaculture est plus élevé (plus de 1 056 ménages) dans les départements de Dakar, Rufisque, Thiès, Mbour, Fatick, Foundiougne, Podor, Saint-Louis et de Bignona. Toutefois, les plus faibles (moins de 56 ménages) effectifs de ménages pratiquant la pêche ou l'aquaculture sont enregistrés dans les départements de Salémata, Kédougou, Saraya, Kaffrine, Gossas, Diourbel, Guinguineo, Ranerou, et Bambey. **Au total, 32 642 ménages pratiquent la pêche ou l'aquaculture au niveau national.**

Au niveau national, la pêche ou l'aquaculture est particulièrement plus pratiquée dans les départements de Dakar, Rufisque, Thiès, Mbour, Fatick, Foundiougne, Podor, Saint-Louis et de Bignona.

CHAPITRE X AGRICULTURE

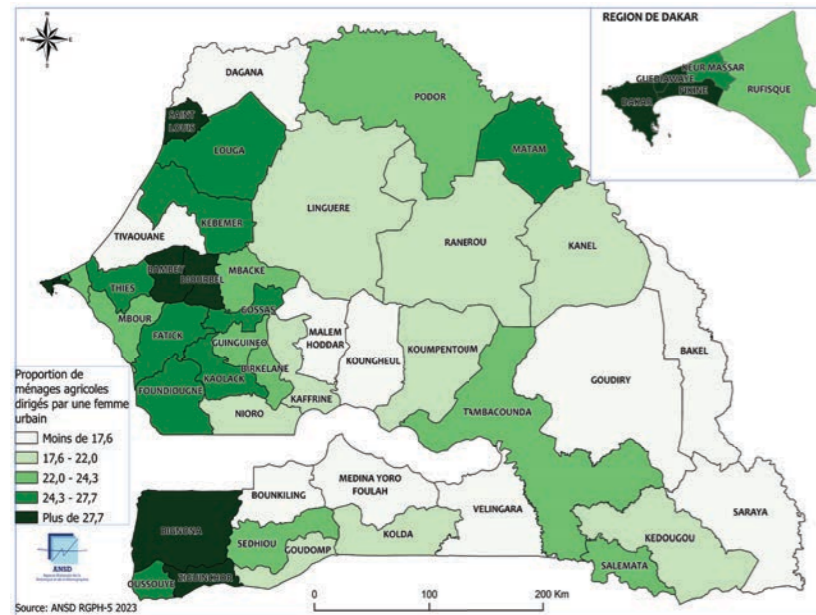
CARTE X- 11: PROPORTION DE MENAGES AGRICOLES DIRIGES PAR UNE FEMME



Les ménages agricoles dirigés par une femme sont plus fréquents (plus de 23,8%) dans les départements de Bambey, Saint-Louis, Matam, Oussouye, Ziguinchor et dans ceux de la région de Dakar. Par ailleurs, moins de 8,5% de ménages agricoles sont placés sous la responsabilité d'une femme dans les départements de la région de Kaffrine et dans les départements de Nioro, Koumpentoum, Goudiry, Saraya, Médina Yoro Foulah, Bounkiling et dans ceux de la région de Kaffrine. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 16,0%.

Des femmes chefs de ménage qui pratiquent une activité agricole, plus nombreuses dans les départements de Bambey, Saint-Louis, Matam, Oussouye, Ziguinchor et dans ceux de la région de Dakar.

CARTE X- 12: PROPORTION DE MENAGES AGRICOLES DIRIGES PAR UNE FEMME EN MILIEU URBAIN



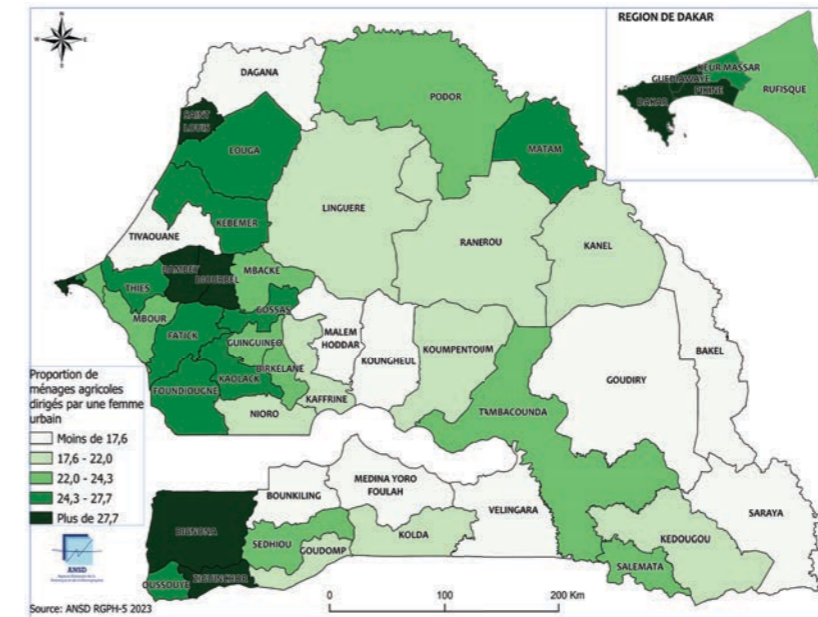
En milieu urbain, les départements de Dakar, Guédiawaye, Pikine, Bambey, Diourbel, Bignona et Ziguinchor ont les proportions de ménages agricoles dirigés par une femme les plus élevées (plus de 27,7%). Par contre, moins de 17,6% des ménages agricoles sont dirigés par une femme dans les départements de Dagana, Tivaouane, Malem Hoddar, Kounkheul, Goudiry, Bakel, Saraya, Velingara, Médina Yoro Foulah et Bounkiling.

La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 25,1%.

La plupart des ménages agricoles du milieu urbain sont dirigés par des femmes dans les départements de Dakar, Guédiawaye, Pikine, Bambey, Diourbel, Bignona et Ziguinchor.

CHAPITRE X AGRICULTURE

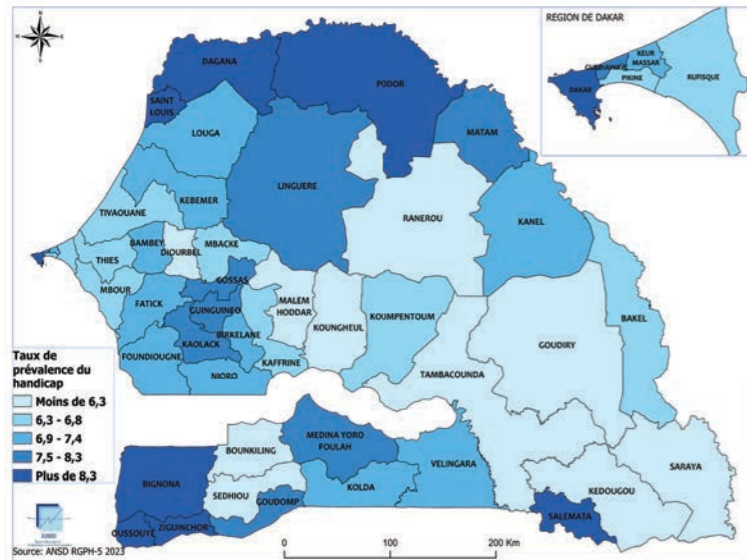
CARTE X- 13: PROPORTION DE MENAGES AGRICOLES DIRIGES PAR UNE FEMME EN MILIEU RURAL



En milieu rural, il y a plus de femmes chefs de ménage agricole (plus de 17,0%) dans les départements de Podor, Matam, Kanel, Bambey, Salémata, Bignona, Oussouye et Ziguinchor. Cependant, les plus faibles proportions (moins de 6,0 %) de ménages agricoles dirigés par une femme, sont observées dans les départements de Birkelane, Kaffrine, Malem Hoddar, Kounkheul, Koumpentoum, Tambacounda, Kolda, Médina Yoro Foulah et Bounkiling. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 11,6%.

Une présence plus marquée des femmes chefs de ménages agricoles en milieu rural, dans les départements de Podor, Matam, Kanel, Bambey, Salémata, Bignona, Oussouye et Ziguinchor.

CARTE XI-1: LA PREVALENCE DU HANDICAP¹¹

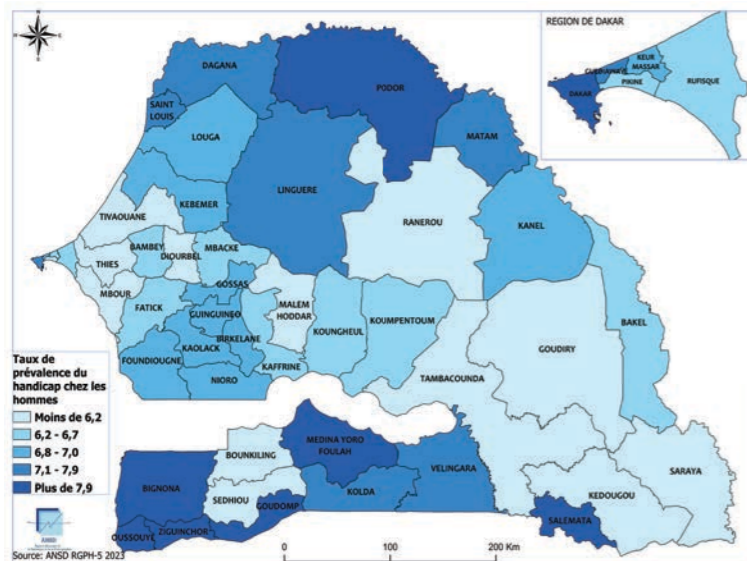


La prévalence du handicap est plus élevée dans les départements de Dakar, Saint-Louis, Dagana, Podor, Salémata, Ziguinchor, Bignona et Oussouye (plus de 8,3%). En revanche, dans les départements de Diourbel, Malem Hoddar, Koungheul, Ranerou, Tambacounda, Goudiry, Kédougou, Saraya, Bounkiling et Sédhiou la prévalence de personnes vivant avec un handicap est moins accentuée avec une prévalence en dessous de 6,3%.

La valeur de l'indicateur au niveau national est de 7,3%.

Une prévalence du handicap plus élevée dans les régions de Saint-Louis et Ziguinchor et dans les départements de Dakar et Salémata.

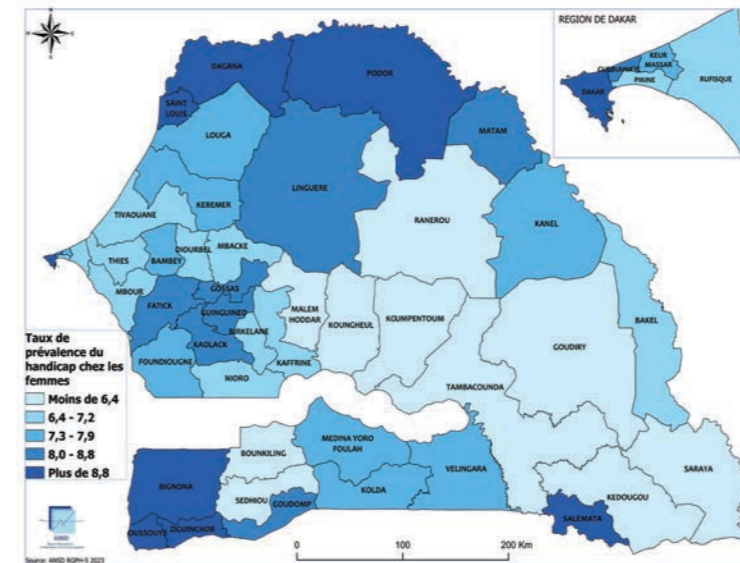
CARTE XI-2: PREVALENCE DU HANDICAP CHEZ LES HOMMES



La prévalence du handicap chez les hommes est plus accentuée (plus de 7,9%) dans les départements de Dakar, Podor, Salémata, Ziguinchor, Bignona, Oussouye, Goudomp et Médina Yoro Foulah. Cependant, c'est dans les départements de Diourbel, Mbour, Thiès, Tivaouane, Malem Hoddar, Ranerou, Tambacounda, Goudiry, Kédougou, Saraya, Bounkiling et Sédhiou où cette prévalence est plus faible (moins de 6,2%). La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 6,8%.

Une prévalence du handicap chez les hommes plus élevée dans les départements de Dakar, Podor, Salémata, Ziguinchor, Bignona, Oussouye, Goudomp et Médina Yoro Foulah.

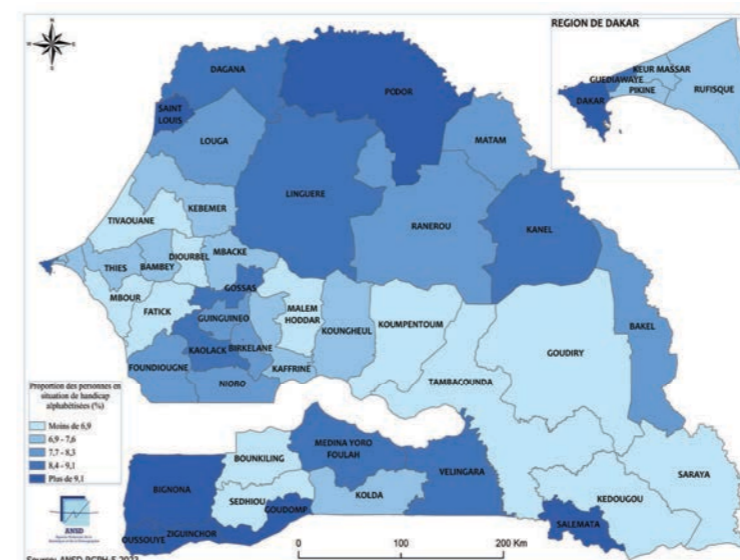
CARTE XI-3: PREVALENCE DU HANDICAP CHEZ LES FEMMES



La prévalence du handicap chez les femmes est plus élevée (plus de 8,8%) dans les départements de Dakar, Saint-Louis, Dagana, Podor, Salémata, Ziguinchor, Bignona et Oussouye. Par contre, le handicap chez les femmes est moins fréquent (moins de 6,4%) dans les départements de Malem Hoddar, Koungheul, Ranerou, Koumpentoum, Tambacounda, Goudiry, Kédougou, Saraya, Bounkiling et Sédhiou. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 7,8%.

Des femmes vivant avec un handicap plus nombreux dans les départements de Dakar, Saint-Louis, Dagana, Podor, Salémata, Ziguinchor, Bignona et Oussouye.

CARTE XI-4: PREVALENCE DU HANDICAP CHEZ LES PERSONNES ALPHABETISEES

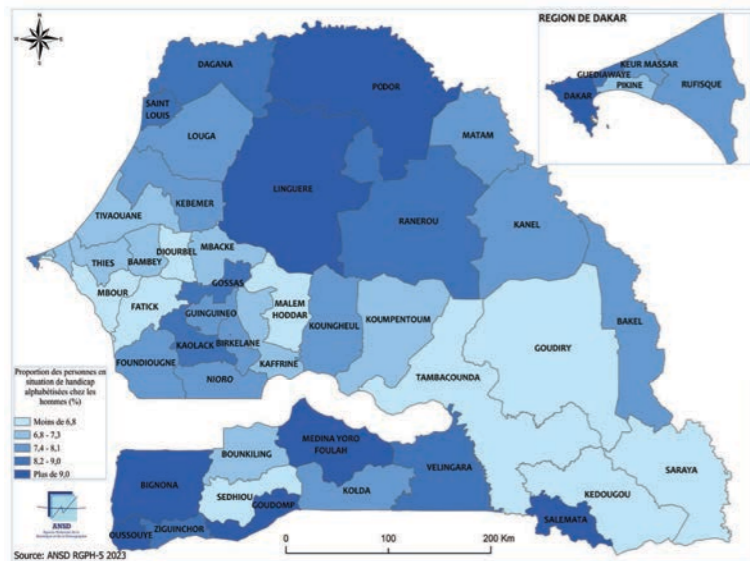


Les départements de Dakar, Saint-Louis, Podor, Salémata, Goudomp, Bignona, Oussouye et Ziguinchor ont les proportions les plus élevées de personnes alphabétisées vivant avec un handicap (plus de 9,1%). Toutefois, les plus faibles prévalences du handicap chez les personnes alphabétisées (moins de 6,8%) sont notées dans les départements de Tivaouane, Mbour, Diourbel, Fatick, Malem Hoddar, Koumpentoum, Tambacounda, Goudiry, Kédougou, Saraya, Bounkiling et Sédhiou. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 7,9%.

Des personnes alphabétisées plus touchées par le handicap dans les départements de Dakar, Saint-Louis, Podor, Salémata, Goudomp, Bignona, Oussouye et Ziguinchor.

¹¹ - Les types de handicap concernés sont : difficultés à voir ; difficultés à entendre ; difficultés à marcher ou à monter des marches ; difficultés à se souvenir ou à se concentrer ; difficultés à effectuer des activités comme se laver ; difficultés à communiquer en utilisant sa langue habituelle.

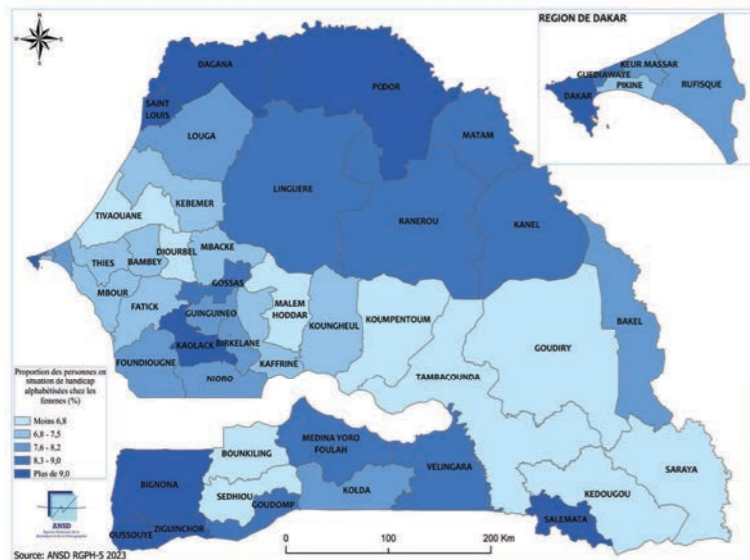
CARTE XI-5: PREVALENCE DU HANDICAP CHEZ LES HOMMES ALPHABETISES



Dans les départements de Dakar, Linguère, Podor, Salémata, Medina Yoro Foulah, Goudomp, Oussouye et Bignona, la prévalence du handicap est supérieure à 9,0% chez les hommes alphabétisés. Par contre, elle est moins accentuée (moins de 6,7%) parmi ces derniers dans les départements de Mbour, Fatick, Diourbel, Malem Hoddar, Tambacounda, Goudiry, Kédougou, Saraya et Sédhiou. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 7,8%.

“ Une situation de handicap parmi les hommes alphabétisés plus remarquable dans les départements de Dakar, Linguère, Podor, Salémata, Medina Yoro Foulah, Goudomp, Oussouye et Bignona. ”

CARTE XI-6: PREVALENCE DU HANDICAP CHEZ LES FEMMES ALPHABETISEES



Avec une prévalence d'au moins 9,0%, les départements de Dakar, Saint-Louis, Dagana, Podor, Kaolack, Salémata, Bignona, Oussouye et Ziguinchor ont les proportions de femmes alphabétisées vivant avec un handicap les plus importantes. Par contre, cette prévalence reste plus faible (moins de 6,7%) dans les départements de Tivaouane, Diourbel, Malem Hoddar, Koumpentoum, Tambacounda, Goudiry, Kédougou, Saraya, Bounkiling et Sédhiou. La valeur de l'indicateur pour le niveau national est de 8,1%.

“ Une présence plus marquée des femmes alphabétisées vivant avec un handicap dans les départements de Dakar, Saint-Louis, Dagana, Podor, Kaolack, Salémata, Bignona, Oussouye et Ziguinchor. ”

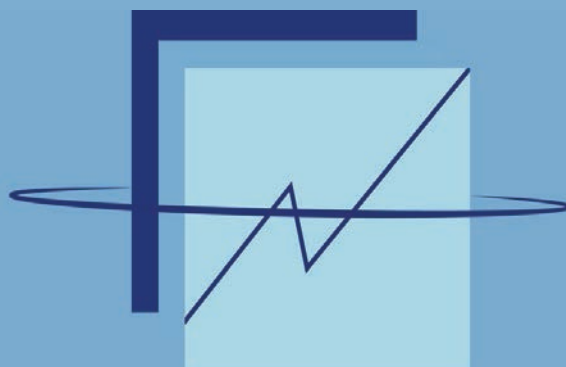
CONCLUSION

La réalisation du Recensement général de la Population et de l'Habitat (RGPH-5) du Sénégal a permis de mettre à jour la principale source de données démographiques. La mise à disposition d'informations à jour et pertinentes désagrégées au niveau le plus fin nécessite une exploitation et une valorisation de ces données.

Ainsi, l'élaboration de l'atlas est une composante essentielle de la diffusion et de la valorisation des données du RGPH-5. A travers une représentation cartographique de données du recensement, l'atlas est un important outil d'amélioration de la prise de décision.

L'analyse des indicateurs sur les thématiques de l'état et la structure de la population, l'alphabétisation, la scolarisation, l'éducation et la formation professionnelle, les caractéristiques économiques, la situation socio-économiques des femmes, la natalité et la fécondité, la mortalité, la migration et l'urbanisation, l'état matrimonial et la nuptialité, les ménages, l'habitat et les conditions de vie des ménages, l'agriculture et les personnes en situation de handicap révèle des disparités entre les départements et entre les régions.

Dans le cadre de la dissémination des résultats du RGPH-5, l'atlas démographique facilitera l'accès et la compréhension de l'information démographique, économique et sociale selon différentes échelles administratives (départements et régions).



ANSD

Agence Nationale de la